L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1171 - VENDREDI 22 JUIN 2012 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»
AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)
NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*
Assure le risque GRÊLE et ALEAS CLIMATIQUES
*Selon conditions générales et particulières.
MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

Sommaire



Dégâts de gibier

Nouvel accord entre les professionnels et les chasseurs *p. 03*

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Variétés, expérimentations: visites des essais en Côte d'Or

P 06 **Actualité** Nièvre
Marché au cadran de Corbigny: Un déficit de 20 000 euros malgré une année 2011 plus que correcte

P 10 **Actualité** Yonne
Pont sur Vannes: Le groupe Cavap-Vanagri se dote d'un silo de stockage de céréales bio.

P 12 **Actualité** Bourgogne
Conjoncture Agreste de mai : Une situation qui s'améliore...

P 16 **Filières** Cultures
Colza: Gagner du rendement à la récolte

P 17 **Filières** Élevage
GDS 89 : Situation sanitaire ovine et caprine

P 20 **Dossier** Machinisme
Les moissonneuses-batteuses

Encarts: Mailing Metal Bac (sur certains cantons)

Foncier agricole et rural

Un marché sous pression(s)



Alors que la Safer Bourgogne Franche-Comté vient de tenir sa première assemblée générale, au terme d'une année de fonctionnement, après la fusion actée en juin 2011, le traditionnel bilan du marché foncier de l'espace rural reste marqué par une concurrence toujours vive entre ses différents usages. Le marché foncier agricole fait preuve de dynamisme en 2011et les prix des terres et prés non bâtis, en France et encore plus en Bourgogne, restent mesurés, en comparaison des niveaux atteints dans certains pays de l'Europe du Nord. La pression foncière sur les terres agricoles demeure soutenue et se trouve renforcée par le regain d'intérêt des investisseurs pour ces placements rentables et sûrs à long terme. Face à toutes les pressions, la profession agricole et la Safer organisent la résistance, prônant la défense de l'intérêt collectif et la nécessité, pour assurer la production, de conserver la vocation agricole des terres les plus productives, qui sont aussi souvent les plus convoitées. *Page 13*

CORBIGNY
Tél. 03 86 20 17 38
MOULINS ENGILBERT
Tél. 03 86 84 31 33
LUZY
Tél. 03 86 30 05 63
BAZOLLES
Tél. 03 86 38 97 00



A essayer absolument !
DÉCHAUMEURS
Trio Allrounder



G. BUCHEZ 03 86 20 17 38
KÖCKERLING

TRIAGE ET TRAITEMENT DE SEMENCES
TOUTES CÉRÉALES TOUTE L'ANNÉE



ÉCONOMIES • QUALITÉ • TRACABILITÉ
Double aspiration densimétrique - calibrage - table densimétrique
Traitement à injection directe
FAITES PREPARER VOS SEMENCES PAR UN PROFESSIONNEL INDEPENDANT
EFC SEMENCES
Jean-Louis Courtot - Moulin d'Arc sur Tille - 5, Rue de la Rigole - 21560 Arc sur Tille
Tel. 03 80 37 23 40 - Mobile 06 73 87 95 01 email: jlcourtot@aol.com

l'Agenda

Côte d'Or

Printemps Bio en Côte d'Or

Dimanche 24 juin, 9 heures-19 heures : portes ouvertes du domaine Perrin à Ladoix-Serrigny
Samedi 30 juin, 9 heures-12 heures : visite d'une collection de blés anciens, 5€/ personne, sur inscription.
Graines de Noé : 06 23 29 11 56

"10 de conduite rurale" à la MFR de Grandchamp

L'opération "10 de conduite rurale", dont l'objectif est d'informer et d'éduquer, dans un esprit de prévention et de sécurité, en matière de circulation des engins agricoles et notamment des tracteurs, aura lieu à la MFR de Grandchamp du 18 au 21 juin. La remise des prix aura lieu le jeudi 21 juin à 16heures.

Ronde des bios dans la région beaunoise le 30 juin

Dans le cadre du printemps bio en Côte d'Or, un circuit de découverte de 5 fermes et domaines bio est proposé samedi 30 juin. De 9heures à 19 heures, rendez-vous à la ferme de Mathias à Ruffey-lès-Beaune, à la ferme des Levées à Lusigny-sur-Ouche, au domaine Montchovet à Nantoux, à la Ruchotte à Bligny-sur-Ouche ainsi qu'à la ferme Fruirouge à Concoeur. Entrée gratuite. Plus de renseignements auprès du Gab 21 au 03 80 31 45 61.

Nièvre

Anciens exploitants Assemblée générale

La section départementale des anciens exploitants de la FDSEA58 tiendra son assemblée générale annuelle, le jeudi 28 juin, à partir de 9h15 à la salle des fêtes de Saint-Honoré-les-Bains. Outre les actes statutaires et les interventions officielles, deux communications sont prévues, l'une d'Aude Fernandez, juriste spécialiste des retraites agricoles à la FNSEA, l'autre de Philippe Rodriguez, chargé de mission au PNR du Morvan sur le thème des énergies renouvelables. Un déjeuner conclura la matinée de travail.

Val d'Osseux 50ème anniversaire

Nadine et Jean-Paul Loisy fêteront dignement les 50 ans de la Fromagerie du Val d'Osseux, à Rouy, les 30 juin et 1er juillet. Ils ont prévu une série d'animations, durant les deux jours, pour leurs invités. Ils accueilleront par exemple des professionnels du bois (déchiquetage) et de l'eau (dynamisation). Un groupe d'éleveurs témoignera des pratiques de soins en homéopathie sur leurs troupeaux. Un premier marché de producteurs en agriculture biologique couronnera la manifestation. Ce sera l'occasion pour le couple de partager son témoignage sur les efforts engagés depuis quatre ans afin d'optimiser l'efficacité économique et environnementale de l'exploitation laitière. Depuis le 13 mai, en effet, les produits de la fromagerie sont certifiés « *agriculture biologique* », et ce après des adaptations visant à retrouver la santé des animaux, à rechercher l'autonomie alimentaire en développant la biodiversité et en produisant des fourrages et des céréales nécessaires à une alimentation saine et équilibrée, et à développer les énergies renouvelables (chaudière à bois déchiqueté, séchage du foin en grange avec chauffage solaire sous toiture...). Réservations possibles au 03 86 60 20 63 ou par mail à: jpnloisy@wanadoo.fr.

Festival de musique de Champallement le 21 juillet

La 2ème édition du festival de musique de Champallement se poursuit sous le signe du jazz et des arts plastiques, dans le parc du château et devant un panorama unique sur le Morvan. A partir de 15h, exposition permanente. 16h, dans le parc du château, récital acoustique des étudiants et des amateurs de la région. 17h30, à l'église Saint-Eustache, Duo singulier autour d'une voix parlée-chantée et d'une contrebasse. 19h30, repas buffet. 20h30, sur la scène du château, Upside Bach, l'univers de Bach revisité. 21h40, sur la scène du château Trio Sphère, la révélation jazz de l'année.
Organisation «Les Arts à Champallement».

Yonne

Feux de la Saint-Jean à Fleury-la-Vallée

Deux jours de fête sont prévus cette année pour la Saint-Jean à Fleury-la-Vallée, avec au programme :
Vendredi 22 juin : début des festivités avec l'Ecole de musique d'Aillant, puis le groupe *« Comme à la maison »* vers 20 h, suivis vers 21 h 30 du groupe « *West* ».
Samedi 23 juin : fanfare *« Elan Brass Band »* à travers les rues du village à partir de 14 h, suivie à 19 h 30, du groupe cajun « *Pain d'Maïs* » et du groupe celte *« Malataverne »,* avant les traditionnels feux de la Saint-Jean et le feu d'artifice.
Marché artisanal, buvette, restauration… Entrée gratuite

Marchés à la ferme

Comme chaque année, le réseau Bienvenue à la Ferme vous donne rendez-vous pour ses marchés à la ferme, afin de vous proposer le meilleur des produits fermiers icaunais dans un cadre authentique : asperges, volailles fermières, cidre et jus de pomme, canards gras, viande de cerf, viande bovine, légumes et fruits rouges, fromages de chèvre, de brebis, escargots, truites, miel, pain d'épice… Et bien sur, vins de l'Auxerrois, du Jovinien, du Tonnerrois et du Chablisien ! Prochain rendez-vous vendredi 30 juin, de 16 h à 20h, chez la Famille Boname, à Villiers sur Tholon

Section Anciens Exploitants Assemblée générale

L'assemblée générale de la Section des Anciens exploitants de la FDSEA de l'Yonne, présidée par Jean-Marie Sapin, se déroulera lundi 2 juillet,à partir de 9h00, dans l'amphithéâtre du lycée agricole la Brosse à Venoy. Intervention du Docteur El Ahl, gériatre et gérontologue à Tonnerre, sur le thème *« Vieillir n'est pas une fatalité »*.

« Tout est énergie » Exposition à Auxerre

Du nucléaire à l'éolienne, tout est énergie ! Une exposition pour découvrir les différentes formes d'énergie et la manière de passer de l'une à l'autre, se tiendra à compter du dimanche 13 mai et jusqu'au 16 septembre, à la Maison de l'Eau, place Achille Ribain, à Auxerre.
L'occasion de réfléchir sur notre utilisation des énergies fossiles qui s'épuisent et apprendre comment les remplacer, autour d'animations ludiques et interactives.
Entrée gratuite

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Les agents du Pôle Juridique Foncier vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, les 1er et 3e lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc..

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Florian BERNARD au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre

Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier : les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle MARTIN ou Nicole GABALDA (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Saône et Loire :

Vous avez un projet d'installation en agriculture ? Vous pouvez bénéficier d'un soutien pré-installation grâce au Programme Régional à l'Installation (PRI)

En amont de la création ou de la reprise d'une exploitation agricole, les candidats à l'installation peuvent bénéficier d'un soutien spécifique pour élaborer leur projet. Par exemple, lorsque le jeune s'installe en dehors du cadre familial, lorsque son projet a un caractère innovant (production atypique, atelier de diversification, agrobiologie, vente directe, etc.) ou bien lorsque l'installation s'effectue de manière progressive. Les demandes de prise en charge du soutien pré-installation sont réalisées par les conseillers installation qui vous accompagnent dans l'élaboration de votre Plan de Développement de l'Exploitation (PDE) (soutien financé par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour plus d'information, n'hésitez pas à leur en parler ou bien contactez Laurent BERIZZI, coordinateur du PRI en Saône et Loire 03 85 29 56 36.

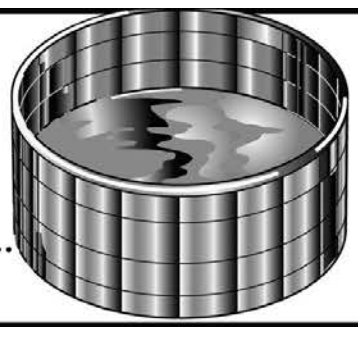
Yonne :

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

FOSSES A LISIER BETON
CONÇUES POUR DURER
Système de coffrage économique, fosse coulée sur place.
Capacité : 25 à 5000 m³.
Des milliers de références
Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Productions animales

Regain d'intérêt pour les abattoirs de proximité ?

La question des abattoirs se trouve posée à tous les niveaux et sur tous les plans. Taille, dimensionnement... « un Plan abattoirs » les concerne au niveau national, tandis que l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA) s'interroge sur l'opportunité de réaliser des abattoirs adaptés aux circuits courts. Point d'étape.

Lors de sa dernière intervention au cours de l'assemblée générale de la FRSEA Bourgogne, le directeur de la Draaf, Jean-Roch Gaillet a mentionné le Plan abattoirs en cours de réalisation. Les abattoirs tournent actuellement à 70% de leur capacité, une situation qui légitime une restructuration des unités et une rationalisation du maillage avec un plan d'aide annoncé de 4 M€ pour mener la manœuvre à bon terme. Les commissions inter-régionales abattoirs, qui se mettent en place et se réuniront pour la première fois en septembre, vont permettre d'établir un diagnostic économique, base de réflexion en vue de rationaliser l'organisation et la répartition de ces abattoirs. Pas question cependant de privilégier un effet de taille, la taille ne semble pas avoir de rapport direct avec l'efficacité économique. Face au double constat d'une sur-capacité d'abattage et d'un déséquilibre géographique patent dans la répartition des abattoirs, il s'agit de favoriser l'émergence d'un réseau structuré d'abattoirs, adapté aux besoins de la production et de la consommation. Ce qui doit à terme améliorer la compétitivité des outils, en accompagnant notamment leur modernisation quand cela s'avère nécessaire.

Des besoins spécifiques en circuit court

Dans le même temps l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture travaille sur l'opportunité de réaliser des abattoirs adaptés à la commercialisation en circuits courts. Après avoir supprimé les abattoirs municipaux de faible taille impossibles à maintenir dans le cadre des mises aux normes par manque de rentabilité, va-t-on y revenir ? Cela se pourrait si l'on considère le fait que les très grands abattoirs ne répondent pas aux besoins du commerce en circuit court, pratiqué par un nombre croissant de bouchers et d'éleveurs. Selon l'APCA, un cinquième des agriculteurs vendent en circuit court. La pertinence de monter certains dossiers d'abattoirs de proximité s'appuie sur quelques exemples de projets réussis et sur des projets en cours. Dans bon nombre d'endroits, les éleveurs peinent à s'adresser aux grands abattoirs de leur région, du fait de leur éloignement d'une part, et d'autre part, du fait d'une traçabilité mal adaptée à la taille de leurs apports.

Reste la difficile question de la rentabilité de ces structures qui suppose un engagement ferme et durable des éleveurs en termes d'apports. En Bourgogne certains dossiers de proximité ont échoué, du fait notamment de l'importance des capitaux à mobiliser en regard des tonnages concernés. La confortation et la rationalisation de l'existant prévu par le Plan abattoirs, quitte à trouver de solutions pour répondre à des demandes plus spécifiques, pourrait bien représenter dans l'immédiat la voie la moins onéreuse et la plus rapide à mettre en œuvre.

D'APRES AGRA



Une réflexion est actuellement menée sur l'opportunité d'adapter les réseaux d'abattoirs aux circuits courts.

Dégâts de gibier : nouvel accord entre les professionnels et les chasseurs

Le 18 janvier dernier la FNSEA, l'Apca et la Fédération nationale des chasseurs ont signé un protocole d'accord sur les dégâts du grand gibier. Celui vise à mieux prendre en compte la gestion du sanglier et à réformer la procédure d'indemnisation.

Considérées par les représentants agricoles comme un préalable à la discussion, des mesures relatives à la gestion de l'espèce sanglier et à la mise en place d'un observatoire de suivi annuel des dégâts font l'objet des premiers développements du protocole. L'accord vise ainsi à mettre en œuvre, dans les points noirs définis sur des critères objectifs et indiscutables, des moyens de gestion des populations efficaces avec une boîte à outils. Sur ce point, chaque département pourra utiliser une ou plusieurs mesures, les mieux adaptées à son territoire. Il est également rappelé qu'il appartient aux fédérations départementales des chasseurs de conduire les actions de préventions des dégâts de gibier. C'est la raison pour laquelle la surveillance et l'entretien des clôtures, au niveau départemental, ne pourra être mis à la charge des agriculteurs. L'agrainage devra également être encadré plus strictement et pourra même être totalement interdit dans les points noirs pendant les périodes de chasse.Le deuxième point de l'accord vise à réformer la procédure d'indemnisation des dégâts de grand gibier. En plus des dégâts causés aux cultures ou aux récoltes agricoles, l'accord permet l'indemnisation de la remise en état des interbandes des cultures viticoles et fruitières ainsi que la remise en place des filets de récolte. Ces acquis sont essentiels dans de nombreux départements où ces cultures représentent une surface considérable. S'agissant du seuil de déclenchement, le montant fixe de 76 € par exploitation serait remplacé par un seuil proportionnel de 3 % de la surface de la parcelle culturale touchée.

Pour pallier à l'effet «couperet» du seuil, il est proposé d'introduire une tolérance de 10 % pour la surface déclarée par l'agriculteur victime des dégâts.ClarificationsCela signifie donc que le seuil réel de déclenchement est de 2,7 % de la parcelle culturale. Pour éviter les effets néfastes sur les grandes parcelles : toute parcelle dont les dégâts dépassent 250 € fera l'objet d'une indemnisation, quel que soit le pourcentage détruit de la surface. Dans le cas particulier des prairies et pour tenir compte des dégâts diffus sur plusieurs parcelles culturales représentant pour chacune d'elles moins de 3 % de la surface, ou un montant inférieur à 250 €, les dégâts seront indemnisés si l'ensemble des dégâts des parcelles culturales d'une exploitation et d'une même déclaration dépasse 250 €. En parallèle, l'abattement légal de 5 % serait réduit à 2%. Jusqu'à présent, cet abattement légal de 5 % pouvait atteindre 80 % lorsqu'il était démontré que l'agriculteur avait favorisé l'arrivée du gibier sur son fonds ou refusé les modes de prévention qui lui ont été proposés par la fédération des chasseurs.

Chaque département avait donc sa propre interprétation de ce texte et tous les agriculteurs n'étaient pas égaux devant l'indemnisation des dégâts. Pour remédier à cette incertitude juridique et en finir avec les interprétations départementales parfois fantaisistes, le protocole propose que la commission nationale d'indemnisation des dégâts de gibier élabore une grille de référence en matière d'abattements supplémentaires. Elle définira les motifs et taux d'abattements susceptibles d'être appliqués, en fonction de la part de responsabilité que pourra avoir l'agriculteur dans la survenance des dégâts.

En image



Et oui, les vaches aussi ont le droit de s'exprimer. Et elles ne s'en privent pas. En témoigne cette photo prise lundi dernier sur une exploitation de Haute-Loire à Riotord… Un face à face avec la caméra et le micro plutôt inhabituel !



SPÉCIAL Visites d'essais • SPÉCIAL Visites d'essais • SPÉCIAL Visites d'essais •

Plateaux châtillonnais

«Le gel redonne de l'intérêt au choix des variétés»

Les services techniques de Dijon Céréales et de 110 Bourgogne, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, Arvalis et le Cetiom, ont organisé, jeudi 14 juin, une visite d'essais dans le canton de Châtillon-sur-Seine.

Cette phrase servant de titre a été volée au président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. En visite la semaine dernière à Coulmier-le-Sec, Dominique Chambrette s'est prononcé sur les variétés : *«On s'y intéressait moins depuis des années. Finalement, le phénomène gel redonne un intérêt au choix des variétés. Il est très intéressant de voir sur cette plate-forme celles qui ont été épargnées par le froid, celles qui ont gelé mais qui se sont refaites, et celles qui ne se sont pas refaites du tout»*. Pierre Guez, directeur de Dijon Céréales, suivait la même visite : *«Toute la profession œuvre pour ces essais qui ont pour objectif de sélectionner les meilleures variétés»*. Pour Pierre Guez, 2012 est une *«année-test»* avec les conséquences du gel : *«nous sommes à la recherche des variétés les plus résistantes. Le gel de cette année doit tout de même être relativisé, il n'y en avait pas eu comme celui-là depuis 1956»*. Les différents services techniques et agronomiques, avec notamment Damier Vert, feront prochainement la synthèse de tous ces essais, afin de conseiller les agriculteurs pour leurs prochains assolements.



Dominique Chambrette (Chambre d'agriculture), Pierre Guez (Dijon Céréales), Damien Ronget (Chambre d'agriculture) et Guy Jouanno (Dijon Céréales), lors de la visite d'essais à Coulmier-le-Sec.

Une réflexion sur les orges de printemps

Dominique Chambrette connaît particulièrement bien le Châtillonnais pour y habiter. Le président de la Chambre d'agriculture dresse un petit panorama des cultures. Les blés se sont refaits et c'est une *«bonne surprise»*. *«Peut-être même que certaines parcelles n'auraient pas dues être retournées»* s'interroge le président de la Chambre. En revanche, le doute ne plane pas sur les orges d'hiver qui, elles, étaient *«condamnées»*. La bonne nouvelle vient cette fois-ci de la recherche variétale avec l'arrivée prochaine de variétés visiblement prometteuses. Quant aux orges de printemps, *«leur culture devenait presque marginale sur le Châtillonnais, elle a presque été forcée cette année, or les résultats sont bons. Elle mérite peut-être plus qu'un statut de remplacement»* commente Dominique Chambrette. Celui-ci s'explique : *«avec le système actuel composé de trois cultures d'hiver blé-orge-colza, il n'y a pas de cassure agronomique. Introduire une culture de printemps comme l'orge permettrait de casser le cycle des mauvaises herbes avec, certes, l'inconvénient des couverts végétaux. Ce serait intéressant d'un point de vue agronomique. Reste à voir l'aspect économique»*. Pour en terminer avec le panorama des terres châtillonnaises, le colza restera la culture la plus *«pénalisée»*, même si elle s'est *«refaite petit à petit»* : *«l'expertise des dégâts suit son cours. Il y a des variétés qui ont mieux tenu que d'autres, les dates de semis ont joué un grand rôle, on le voit bien aujourd'hui sur cette plate-forme»* termine Dominique Chambrette.

AURÉLIEN GENEST

«Ensemble, nous inventons l'agriculture de demain»

Marc Patriat et Gérard Delagneau, présidents respectifs de Dijon Céréales et 110 Bourgogne, ont souligné le travail commun réalisé : «*Ensemble, nous collaborons à travers de nombreuses expérimentations et nous concentrons notre force de recherche pour mettre en œuvre une agriculture productive, économiquement viable et responsable vis-à-vis du milieu. L'agriculture de demain, mais celle d'aujourd'hui aussi. Cette journée de visite a été conçue pour faire partager nos avancées et pour échanger en direct avec les agriculteurs sur l'agronomie».



Les nombreux essais ont permis d'évaluer la sensibilité au froid, un critère qui a souvent été recherché lors de cette visite. A l'évidence, cette sensibilité ne doit pas être le seul critère de choix pour cet automne. Selon les espèces et variétés, il ne faudra pas oublier les critères productivité, qualité, sensibilité aux maladies, verse... qui restent bien entendu des critères de choix cruciaux !

Arvalis-Institut du végétal

Miser sur les variété pour produire plus et mieux»



Les «Variétales 2012» d'Arvalis-Institut du végétal se sont déroulées mercredi 13 juin dans le canton de Genlis. L'objectif de la journée était d'aider les agriculteurs dans le choix des variétés de blé, aussi bien sur des critères agronomiques que sur le cycle de développement adapté au climat.

Comment produire plus et mieux ? Pour Arvalis-Institut du végétal, le choix de variétés adaptées est une réponse. Pour développer cette idée, un rendez-vous en plein champ vient d'être organisé à Rouvres-en-Plaine. Près de 250 agriculteurs se sont rendus au Gaec de l'Oucherotte, sur une plate-forme appartenant à François et Bernard Pautet. Au programme : des interventions sur le progrès génétique, sur les contraintes climatiques, sur la tolérance face aux maladies et sur la qualité technologique et sanitaire. Un bouquet variétal a permis aux agriculteurs de comparer les nombreuses variétés du marché, anciennes, actuelles et prochainement homologuées.

«+20q/ha en 20 ans !»

Le progrès génétique, piste certaine pour *«produire plus»*, avait son propre atelier. *«Certains agriculteurs pensent qu'il y a un ralentissement dans ce secteur. En fait, si les moyennes des rendements se sont un peu tassées ces dernières années, c'est principalement la faute aux aléas climatiques»* souligne Nathalie Bigonneau, chef de région à Arvalis-Institut du végétal. Pris au hasard dans la foule, Laurent Seguin, agriculteur à Agencourt, semble apprécier cet atelier : *«Comparer d'anciennes variétés avec des nouvelles est une bonne idée. Il y a une énorme évolution. On peut apprécier visuellement la différence entre les variétés. Si l'on regarde Arminda et Goncourt, c'est pratiquement 20q/ha de différence en l'espace de 20 ans ! Le progrès génétique est certain»*. Laurent Seguin se réjouit fortement de ces avancées mais semble en attendre davantage : *«je pense que nous sommes nombreux à espérer des variétés résistantes aux coups de chaud du 10*



Suite à la visite de la plate-forme, Laurent Seguin, agriculteur dans le canton de Nuits-Saint-Georges, se dit tenté par les variétés «Rubisko» et «Ascott».

• SPÉCIAL Visites d'essais • SPÉCIAL Visites d'essais • SPÉCIAL Visites d'essais



Matthieu Killmayer : «En choisissant trois ou quatre variétés de blé de précocités différentes, on dilue les risques en terme d'accidents climatiques».

juin. C'est à ce moment là que nos rendements sont à chaque fois pénalisés. Un jour à plus de 25 degrés, c'est une perte quotidienne de 0,7 à 0,8q/ha. J'espère que la recherche trouvera prochainement des solutions».

Semer plusieurs variétés en respectant leur plage de semis optimale

Matthieu Killmayer, ingénieur régional à Arvalis-Institut du végétal, mentionne qu'en prenant en compte la physiologie des céréales, il est possible d'arriver à minimiser les effets du climat, notamment en jouant sur la précocité des différentes variétés. Il est nécessaire de faire attention au rythme de développement des céréales : les précocités montaison et épiaison, pour éviter que les plantes ne se développent dans des périodes climatiques plus à risque. Pour cela, le couple «date de semis x variétés» est important à raisonner, afin d'éviter les gels d'épis, mieux positionner le remplissage ou profiter d'année climatique plus favorable. Matthieu Killmayer conseille d'opter pour plusieurs variétés de blé de précocités différentes, afin de *«diluer»* les risques en terme d'accidents climatiques. Diversifier sa sole de blé afin de répartir ces risques permettra de compenser une partie de la variabilité annuelle et d'esquiver les accidents ponctuels. Dans son cas, Laurent Seguin possède déjà quatre variétés : *«je m'arrange toujours pour assurer une alternance avec une variété qui fauchera plus tôt que les autres, une variété intermédiaire et une variété que l'on fauchera plus tard. Je choisis toujours Arezzo pour les dernières récoltes, son PS démarre fort et reste élevé même s'il tombe plusieurs averses».* L'agriculteur du canton de Nuits-Saint-Georges évoque des pistes d'amélioration par rapport à ses dates d'intervention : *«la logique voudrait que l'on sème un peu moins tôt. La date optimale se situe entre le 10 et le 20 octobre. On le dit souvent mais quand il fait très beau le 1er octobre, on a tout de même le réflexe de semer. Les risques sont réels car s'il pleut par la suite, ce n'est pas bon pour nous».*

Une «*hiérarchisation*» des contraintes

Les résistances aux maladies comme le piétin verse ou la septoriose, aux ravageurs comme les cécidomyies sont également des critères de premier plan. *«Le choix de variétés résistantes à ces paramètres, avec une conduite adaptée, permettra de minimiser le nombre d'intrants et donc de produire mieux»* indique Matthieu Killmayer. Pour Luc Pelcé, également ingénieur à Arvalis, les agriculteurs doivent *«faire le tri», «voir quelles sont leurs priorités»* et faire des choix dans les domaines «précocité», «résistances» et «qualité» : *«Les contraintes du terrain sont à hiérarchiser. Il y a les contraintes milieux (climat, type de sol, profondeur/réserve utile, date de semis/précédents), les contraintes bio-agresseurs (précédents-travail du sol/maladies/ravageurs) mais aussi les objectifs filière/débouchés (BAU, BP/BPS, BB, PS). Cette hiérarchisation aidera l'agriculteur à faire ses choix de variétés».* Nathalie Bigonneau rappelle que *«la variété parfaite n'existe malheureusement pas» : «il est compliqué de choisir une variété, mais c'est un sujet qui passionne et c'est la raison pour laquelle les Variétales d'Arvalis ont attiré beaucoup de monde aujourd'hui !».*

AURÉLIEN GENEST

Bourgogne du Sud

L'engrais, propriété du Qatar ?

Une journée technique était organisée mercredi 13 juin à Ecutigny, dans le canton de Bligny-sur-Ouche. La coopérative Bourgogne du Sud a présenté ses expérimentations et plusieurs exposés techniques.

Après le club de foot du Paris-Saint-Germain, l'engrais ! Les Qataris achètent vraiment tout. Nous sommes le mercredi 13 juin et Xavier Germain, agriculteur à Painblanc, vient de suivre l'exposé de Gilles Guillaume (Bourgogne du Sud) sur une parcelle à Ecutigny, dans le canton de Bligny-sur-Ouche. La stupéfaction est de mise : *«Il n'y a pratiquement plus de grosses unités de production d'engrais en Europe. Les seules qui restaient, au Bénélux, ont été rachetées par des Egyptiens, Russes et Qataris ! C'est le Qatar qui va faire le prix de l'engrais en Europe maintenant !»*. Xavier Germain s'interroge : *«l'Europe n'est pas capable de produire son propre engrais, je pense qu'il y a un problème. Si l'on veut une agriculture compétitive, je pense qu'il faut s'occuper de ce poste très important»*. L'agriculteur bélinéen est d'autant plus inquiet qu'une *«poignée»* d'entreprises va se partager la production mondiale d'engrais : *«ils ont une vision internationale du marché et vont former eux-mêmes le prix des azotés en Europe. Le prix n'a plus rien à voir avec son coût de fabrication. Si le blé est cher, il savent que l'on va acheter de l'engrais et ils font varier les prix. Cela va renforcer la dépendance logistique et tarifaire des agriculteurs français par rapport aux pays de l'Est et du Sud de la Méditerranée. Pour ne rien arranger, les coopératives ne peuvent pas acheter les quantités qu'elles veulent».*

Retour au blé

Non loin de cette présentation du marché des engrais, Christine Boully, responsable agronomique de Bourgogne du Sud, propose la visite de la plate-forme *«blé»*, appartenant à Jean-François et Fabienne Largy. *«Nous avons treize variétés différentes. Le protocole est commun à d'autres coopératives de la région, le but est de conforter nos résultats. Nous nous intéressons à l'adaptation des variétés au contexte climatique, à leurs débouchés... Des analyses technologiques sont faites jusqu'à la panification»* explique Christine Boully. Plusieurs nouvelles variétés ont intéressé les agriculteurs lors de cette visite. Sans surprise, des questions relatives au gel ont été posées. *«Nous avons donné des explications sur la brutalité de l'arrivée du gel»* signale Christine Boully, *«ce gel a suivi un automne très doux. Le froid s'est exprimé d'une façon exceptionnelle et les variétés aussi»*. Les agriculteurs ont pu comparé les variétés et voir que certaines avaient mieux résisté que d'autres. Les variétés «Rubisko» et «Calabro» semblent avoir obtenu de bons résultats. La responsable agronomique à Bourgogne du Sud enchaîne : *«la douceur du printemps a permis à beaucoup de variétés de compenser, de refaire du tallage et d'avoir des épis plus nombreux que l'année dernière. Rappelons que la sécheresse 2011 avait pénalisé ce nombre d'épis. Nous avons de l'Apache à plus de 700 épis/m2, c'est très important, il n'y en avait que 400 l'an passé. C'est une bonne nouvelle par rapport au rendement. Il y a trois mois de cela, nous n'espérions pas les potentiels que l'on a aujourd'hui»*. Le gel tardif des mois d'avril et mai peuvent malgré tout avoir impacté un certain nombre de grains dans les épis.

AURÉLIEN GENEST

Zoom sur...

Recherche d'un blé barbu, contre les sangliers

Mathieu Labonde, agriculteur à Auxant, est reparti de cette visite avec une bonne impression sur la variété *«Sy moisson» : «Il y a beaucoup de sangliers dans le coin et j'ai trouvé que la variété «Sy moisson» était intéressante. Beaucoup d'agriculteurs recherchent du blé barbu dans le secteur. Ce type de visite est toujours intéressant pour voir ce qui se développe le mieux localement. Avec l'année particulière que nous avons eue, en terme de climat, je trouve que la variété Arezzo s'est une nouvelle fois bien comportée. En plus, sa qualité de grains est intéressante, avec beaucoup de protéines».*



Un agriculteur nous livre ses impressions sur l'exposé.



Gilles Guillaume a évoqué le marché des engrais.

Race Brune

La vente et le concours, c'est le même jour

Les Journées châtillonnaises débutent demain matin. La race Brune va prendre une importante place de choix dans ce rendez-vous commercial de la ville de Châtillon-sur-Seine. Attention, la vente aux enchères n'a plus lieu le dimanche après-midi.



Le Gaec de la Perrière à Laignes (75 vaches laitières, 675 000 litres) présentera deux animaux à la vente de Châtillon-sur-Seine.

Le concours inter-régional de la race Brune et sa vente aux enchères ont lieu demain samedi à Châtillon-sur-Seine. «*C'est la première fois que les deux évènements se déroulent sur la même journée. Nous avons voulu tout concentrer pour attirer plus de monde*» informe Mickaël Clerget, le président du syndicat de la race bovine. Environ 35 lots d'animaux seront proposés, avec une très grande majorité de Brunes «*locales*». Les éleveurs sont plutôt confiants. «*Les prix? Aujourd'hui, il y a de la demande comme dans toutes les races. Ce qui se passe en ferme est encourageant et nous espérons que ça se reproduise samedi à Châtillon. Les génisses pleines et vaches en lait sont particulièrement appréciées en ce moment*» signale Mickaël Clerget, en rappelant, notamment, la bonne activité de Brune expansion. La journée de dimanche sera consacrée à des animations.

Sept Brunes de Laignes

Philippe Blandin, éleveur au Gaec de la Perrière à Laignes, sera de la partie comme chaque année. Sept de ses vaches Brunes participeront au concours et deux à la vente aux enchères. «*C'est le moment important de la race, un rendez-vous à ne pas manquer !*» annonce Philippe Blandin. L'optimisme est de mise au Gaec de la Perrière, qui souhaite assister à un bon déroulement de la vente. Le concours, dont la participation est jugée «*valorisante*» par Philippe Blandin, est également très attendu. Le juge de cette nouvelle édition vient du département du Maine-et-Loire. «*C'est un éleveur de Brunes et de Prim'Holstein, qui participe activement au développement de la Brune. En plus, nous avions à cœur d'inviter quelqu'un de l'Ouest de la France, endroit où l'on développe de plus en plus la race Brune*» termine Mickaël Clerget.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur.

Le programme du week-end

Samedi 23 juin : grand concours inter-régional et vente aux enchères 10h30 : concours génisses et championnat, 13h30 : concours vaches, prix des meilleures mamelles et prix de championnats, 19h30 : vente aux enchères, catalogue de la vente à consulter sur www.brune-genetique.com

Dimanche 24 juin : animations. À partir de 14 heures : présentation génétique des femelles de BGS Création, présentation des descendances de testages, parade des championnes, challenge jeunes présentateurs, défilé des enfants.

Cialyn, section Auxois-Morvan

L'engraissement, une vraie opportunité à valoriser

La section Auxois-Morvan de la Cialyn a tenu son assemblée générale à la fin du mois de mai. Dans cette zone historiquement consacrée à la production de maigre, l'essentiel de la commercialisation se réalise sur les marchés dédiés au maigre. Mais le groupe coopératif entend aussi favoriser l'approvisionnement régulier de ses outils d'abattage et valoriser l'activité d'engraissement auprès des éleveurs.

Avec 16 777 UGB bovins commercialisées en 2011 et plus de 4500 ovins (dont 3741 agneaux), la section Auxois Morvan de la Cialyn enregistre une hausse de son chiffre d'affaires de 3,7%, effet là comme ailleurs de l'augmentation des prix. 10 732 bovins ont été commercialisés en maigre, dont une majorité de broutards mâles (75%) pour une part plus limitée de broutardes (19%), de génisses maigres (3%) et de vaches maigres (3%).

Pour les producteurs de maigres, l'export a été porteur et les prix ont dépassé leur niveau de 2010 du fait d'une demande extérieure soutenue. L'ouverture des nouveaux débouchés ouverts à l'exportation a stimulé les prix de vente mais nécessité également pour la Cialyn de privilégier l'approvisionnement des outils d'aval du groupe. Une stratégie qui a plus particulièrement concerné Deltagro Union et ses coopératives d'amont à la fin de l'année 2011.

Concernant les ovins, la Cialyn développe une stratégie destinée « *à construire une filière ovine forte, rémunératrice et permettant d'installer des jeunes et de maintenir le nombre de brebis* ». La filière ovine devrait représenter « *demain une collecte globale de 115 000 ovins* » grâce au regroupement de coopératives ovines Corel, Ovimonts et Oivcoop qui ont accepté le projet de fusion avec la Cialyn.

Un nouveau schéma à construire

Soucieuse d'assurer durablement l'approvisionnement et le bon fonctionnement de ses outils d'abattage, le groupe Cialyn poursuit ses actions en facteur de l'engraissement, sous forme d'ateliers d'engraissement particuliers, mais également au travers d'ateliers collectifs, le tout étant soutenu par des partenariats forts avec les filières végétales.

Sur la zone Auxois Morvan, « *historiquement dédiée à la production en maigre* » comme le confirme Eric Allouis, le président de la section Cialyn, il n'est pas facile de convaincre les éleveurs de développer un tel atelier. 5158 bovins viande ont été commercialisés en gras par la section en 2011et 3741 agneaux.

Pour faire progresser l'engraissement des bovins, Eric Allouis considère qu'il faut « *construire un nouveau schéma car, alors que l'engraissement reposait sur la production de l'exploitation on se trouve aujourd'hui loin des sources de matières premières* ». Le pivot de la réflexion c'est le coût de l'aliment. L'engraissement se repositionne plutôt sur des zones à fort potentiel de production de ces matières premières végétales, mais toutes les orientations sont bonnes à soutenir pour la Cialyn, que l'on développe une activité de naisseur/engraisseur, d'engraisseur spécialisé ou que l'on rejoigne un atelier spécialisé de forme coopérative, comme il en existe dans le groupe Cialyn.



Eric Allouis (à droite), président de la section Auxois-Morvan de la Cialyn et son directeur Hervé Cadart.

Pour sa part Eric Ellouis alerte sur les risques inhérents « *à certains marchés opportunistes qui peuvent être éphémères, notre objectif au-delà de la commercialisation des animaux maigres c'est bien de préserver l'engraissement et d'alimenter notre filière* ».

Même dans un zone tournée vers la production de maigre comme l'Auxois Morvan, « *où l'on reste souvent sur une image péjorative de l'engraissement* », Eric Allouis entend défendre un bilan positif puisque « *en quinze ans, grâce à notre caisse de garantie des prix, le JB est resté à l'équilibre à plus ou moins deux euros* ». Le mécanisme de compensation des prix des broutards et du coût de matières premières fonctionne et garantit la marge de l'éleveur. Reste en Côte d'Or un frein puissant à un tel développement souligné par le directeur de la structure départementale Hervé Cadart : « *la problématique des zones d'épandage, les bâtiments et la multiplication des zones de captage prioritaires* ». Pour lever les freins, nul doute observe Eric Allouis qu'il faut « *une vraie volonté commune de dynamiser l'engraissement et de faire bouger les curseurs, ce qui commence par le fait de parler de l'engraissement de façon sereine et positive* ».

Pour les mois qui viennent la section Auxois-Morvan de la Cialyn s'inscrit parfaitement dans la stratégie du groupe coopératif au travers de ses projets de construction d'un atelier collectif d'engraissement, de développement de l'offre de service adhérents, d'augmentation de la production de jeunes bovins et de la collecte et « *d'évolution... en commun* »

AMK

▶ Repères

La section Auxois-Morvan en chiffres

Activité totale : 16 598 UGB
Activité bovins : 16 777, dont bovins maigres : 10 732 et bovins viande : 5 158
Activité ovine : 4 525 ovins dont 3 741 agneaux
Chiffre d'affaires : 18,39 M€

Marché au cadran de Corbigny

Un déficit de 20000 euros malgré une année 2011 plus que correcte

La Sicagemac a tenu son assemblée générale annuelle le 14 juin à l'abbaye de Corbigny. Abonné depuis plusieurs années à des déficits chroniques, le marché au cadran a fait un peu mieux l'année dernière grâce à une augmentation des volumes et des cours. Elle ne perd que 20000 euros, financés sur le capital social, à comparer aux 60000 de 2010.



Philippe Guillien, président de la Sicagemac, aux éleveurs adhérents: «*15000 bovins par an, c'est notre Smic*»!

«*Avec l'augmentation des cours, il nous est aujourd'hui plus facile d'équilibrer notre activité autour de 15000 bovins échangés dans l'année. C'est un minimum pour le bon fonctionnement technique et financier de notre structure. Notre objectif est de tourner autour de 16000 à 17500 bovins. 350 bovins par marché, ce n'est pas irréalisable et ce serait plus confortable, mais il n'est pas évident de conquérir des parts de marché. Il faut aller les chercher chez les autres* » a souligné Philippe Guillien, le président du marché au cadran de Corbigny le 14 juin dernier. Il intervenait après que l'expert-comptable eût présenté les comptes de la Sicagemac, qui laissent apparaître un déficit d'un peu plus de 20000 euros. «*Le budget est encore déséquilibré, ce qui est plus qu'insatisfaisant mais, malgré tout, le revenu des éleveurs a été à la hauteur et nous avons enregistré un peu moins de 15000 bovins vendus en 2011*». Alors que la période est aux épreuves du Bac, on serait tenté d'adresser une mention «*peut mieux faire*» au marché au cadran. 2011 ayant aiguisé les appétits, les éleveurs associés nourrissent de belles espérances que le marché de la viande ne leur avait pas offert depuis de nombreuses années. Ainsi, en 2011, ont-ils vendu 2385 bovins de plus qu'en 2010 (14861 au total), en ayant aussi présenté plus d'animaux (17226 au lieu de 15093). Et le prix moyen par bovin s'est établi à 939 euros l'an dernier, soit 15 euros de plus qu'en 2010 et 23 euros de plus qu'en 2009. La demande commerciale, tendue par l'export et la mise en place du GEF, a suivi.

Confirmation en 2012 ?

La tendance haussière, selon Philippe Guillien, devrait se confirmer en 2012. En moyenne cumulée sur les cinq premiers mois de l'année, le prix par bovin s'établit déjà à 1049 euros. C'est 110 euros de plus et çà change la vie des éleveurs apporteurs. Petit bémol: si le président du marché table sur un volume de 16000 bovins échangés, les premiers chiffres marquent une certaine frilosité. 7605 bovins ont été vendus depuis le 1er janvier, c'est 228 de moins, soit une baisse de 3% par rapport au cumul du 31 mai 2011. L'explication réside dans les ventes de précaution qu'ont anticipées les éleveurs à la fin de l'année dernière mais la demande commerciale ne devrait pourtant pas faiblir d'ici le 31 décembre. « *15000 bovins vendus, c'est de toutes façons notre SMIC* » a lancé le président aux coopérateurs réunis à l'abbaye de Corbigny. En volume comme en valeur, les associés croisent les doigts.

Les ovins aussi en hausse

2011 a également témoigné de signes encourageants pour les ovins. L'an dernier, les éleveurs ont apporté 5807 moutons (contre 5422 en 2010). 5215 ont été vendus (contre 4808 en 2010), soit une hausse de 407 bêtes. En valeur, le prix moyen par ovin était de 98 euros en 2011, soit 6 euros de plus qu'en 2010 et 9 euros de plus qu'en 2009. Sur cette statistique, 2011 a même fait mieux que 2008 qui, avec un prix moyen de 95 euros, était une année historique. Petite nuance toutefois: sur les cinq premiers mois de 2012, le marché au cadran enregistre une baisse de 278 animaux apportés (-28%) et de 248 animaux vendus (-28%). Mais il n'y a pas encore de quoi devenir chèvre...

EMMANUEL COULOMBEIX



L'objectif de Philippe Guillien, président de la Sicagemac, est de *"tourner autour des 16 000 à 17 500 bovins échangés dans l'année"*, soit une moyenne de 350 animaux par marché.

En bref

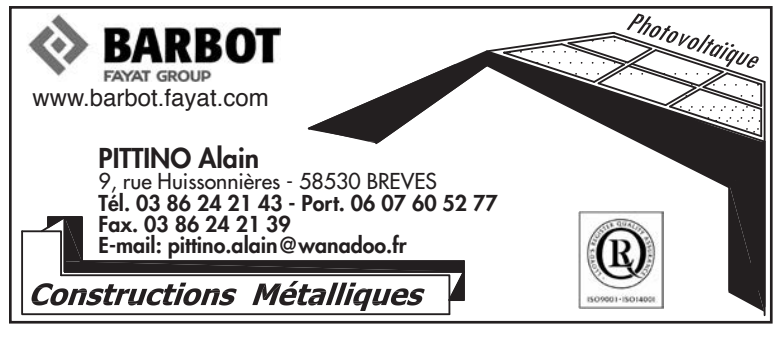
Agricompta58 Assemblée générale

Agricompta 58 est une association d'agriculteurs tenant eux-même leur comptabilité afin de mieux maîtriser leurs chiffres. Ses adhérents se sont réunis en assemblée générale mardi 5 juin à la Chambre d'Agriculture de Nevers. Son Président, Laurent Bisson, a présenté aux membres présents le bilan de l'année écoulée avec notamment un nombre en augmentation de jeunes installés initiés aux bases de la comptabilités au travers des formations «*initiation à la comptabilité*» et «*lire un bilan et un compte de résultat*». L'association a également permis à 3 stagiaires de se former à la tenue complète de leur comptabilité. D'autres formations seront proposées en fonction des besoins recensés.
Marie-Thérèse Sanchez-Gestin, juriste à Jurifis, a clos l'assemblée en présentant les avantages et inconvénients des différentes sociétés agricoles.

Formation

CAPTAV à Challuy

Le CFPPA de Challuy organise une formation permettant d'obtenir le Certificat d'aptitude professionnelle au transport des animaux vivants (Captav), les 13 et 20 juillet prochains.
C'est un règlement européen de 2004 qui impose à toute personne chargée du transport des bovins, ovins et caprins, d'être titulaire de ce certificat, ces nouvelles règles ne s'appliquant pas aux éleveurs qui transportent leurs animaux (ou ceux d'un tiers) sur une distance de moins de 65 km, ou quand il s'agit de changer les animaux de pré.
Renseignements:
Isabelle Rousset, Julien au 03 86 21 66 08, ou par fax au 03 86 37 68 49 ou par mail à: isabelle.julien@educadri.fr



Fédération départementale Cuma de la Nièvre

92 Cuma dans le département

Les fédérations départementales de Cuma, en Bourgogne, ont fusionné, depuis le premier janvier, dans une fédération régionale. Demeurent des antennes départementales, proches du terrain, représentées par des administrateurs auprès de Cuma Bourgogne. Pour la dernière fois, la fédération départementale de la Nièvre a tenu, le 13 juin, son assemblée générale annuelle. L'occasion de dresser le tableau des coopératives d'utilisation de matériel agricole dans le département.



Bruno Carrat est sur le départ. Le collègue animateur d'Etienne Bourgy va quitter les Cuma fin juillet pour intégrer la Direction de l'environnement et du développement durable du Conseil général de la Nièvre. Agé de 50 ans, Bruno Carrat fait un choix de vie et de *«voir un autre univers»* que celui des Cuma, qui l'a passionné depuis 1986.



La dernière AG de la FD Cuma58 a eu lieu le 13 juin à la Chambre d'agriculture. Place à l'antenne Nièvre de Cuma Bourgogne.

Pour l'ex-président, Lucien Brossard, *«en nous régionalisant, nous renforçons notre capacité d'écoute des besoins des Cuma tout en nous rapprochant de nos financeurs régionaux. Nous restons cependant en relation directe avec nos partenaires et financeurs départementaux. Notre régionalisation, si elle permet des restructurations, des économies de gestion, ne remet pas en cause nos relations avec les autres OPA du département, avec lesquelles nous entretenons d'excellentes relations»*. Si pour les Cuma de la Nièvre tout change, c'est donc dans la continuité, a-t-il voulu rassurer. Le rapport d'activité a permis de dresser le tableau du mouvement de groupe dans le département.

Ainsi la Nièvre compte-t-elle 92 coopératives d'utilisation de matériels agricoles cotisantes. «C'est un chiffre qui a beaucoup baissé, de l'ordre de moins deux à moins trois par an car les adhérents à plusieurs Cuma les restructurent» a expliqué Etienne Bourgy, l'un des animateurs. Une tendance en dents de scie car «nous continuons à capter de nouveaux adhérents». Une Cuma moyenne, dans la Nièvre, en 2011, regroupait ainsi 17 adhérents autour de 18 matériels pour un chiffre d'affaires moyen de 28 000 euros et des investissements moyens de 30 000 euros par an. Au total, le parc matériel des 92 Cuma recense plus de 16 000 matériels (notamment récolte, transport, travail du sol) pour une valeur de plus de 20 millions d'euros.
En 2011, 94 nouveaux matériels ont été achetés dont 52 neufs. Les Cuma dans la Nièvre se portent bien et s'appuieront sur leur antenne départementale pour se faire épauler par Cuma Bourgogne.

E.C

Foires-concours non reconnues

Un Collectif nivernais harmonise les conditions sanitaires

Les présidents des sept foires-concours non reconnues de la Nièvre se sont constitués en Collectif Nivernais. Ils ont décidé d'harmoniser le calendrier et les règles sanitaires de leurs manifestations respectives et de promouvoir ensemble la pérennité de la race charolaise dans le département.

On se souvient que l'an dernier des éleveurs nivernais avaient du renoncer à participer à certaines foires-concours du département après avoir exposé à d'autres. La faute à un règlement sanitaire concernant l'IBR qui imposait une prise de sang sur les bovins 15 jours avant chaque événement, les dates rapprochées des foires-concours ne permettant pas de respecter l'intervalle minimum. Pour en finir avec cette incohérence, les 7 présidents de foires-concours non reconnues de la Nièvre se sont constitués en Collectif Nivernais avec l'objectif de trouver un terrain d'entente. Une réunion s'est donc tenue le 31 mai dernier, au marché au cadran de Corbigny, en présence de Rodolphe Morizot qui représentait le GDS58. Et les responsables se sont donc mis d'accord pour adopter un règlement sanitaire commun, qui devrait éviter les cafouillages de 2011. Ainsi, André Guillaumin (Dornes), Gilles Lorré (Corbigny), Frédéric Renaud (Cercy-la-Tour), Annie Legrain (Prémery), Alain Guinot (Moulins-Engilbert), Christian Pouchelet (Luzy) et Joël Pautet (La Nocle Maulaix) ont-ils décidé, cette année, que pour présenter des animaux, aucun ne devra être issu d'un élevage touché par la FCO. Et, concernant l'IBR, une seule prise de sang négative, réalisée avant le 15 août, sera suffisante pour permettre aux animaux issus de cheptels qualifiés A ou B, de participer à chacun des rendez-vous de l'année. Ce règlement est élaboré sur la base du certificat sanitaire des concours de reproducteurs reconnus HBC de Bourgogne, selon le collectif.

Calendrier et affiche communs

«La réunion du 31 mai s'est déroulée dans un grand esprit de rassemblement et avec une volonté commune d'avancer dans l'intérêt de la race charolaise dans le département» explique Gilles Lorré, président du Comité des foires de Corbigny et porte-parole d'un jour du Collectif des foires non reconnues. A tel point que les responsables se sont aussi entendus sur un calendrier et une promotion collective commune. Ainsi, la foire de Dornes ouvrira le bal le 15 septembre, celle de Corbigny se tiendra le 18 octobre, celle de Cercy-la-Tour -première du genre- aura lieu le 3 novembre, celle de Premery, le 4 novembre, celle de Moulins-Engilbert le 6 novembre, celle de La Nocle Maulaix le 17 novembre et enfin celle de Luzy se tiendra les 23 et 24 novembre. Pour la deuxième année consécutive, la foire de La Nocle organisera le Super prix d'honneur des veaux non inscrits tandis que celle de Luzy récompensera le Super prix d'honneur des veaux inscrits au HBC des foires non reconnues. Une affiche de promotion commune, retraçant le calendrier des sept manifestations, est par ailleurs en cours d'élaboration. *«Le dénominateur commun, selon Gilles Lorré, est de faire vivre l'élevage dans la Nièvre et de maintenir cette richesse que constituent les foires dans les cantons»*. Leur importance n'est plus à démontrer: *«elles ont permis à de nombreux élevages renommés d'être reconnus. Les foires sont toujours la base de la sélection et méritent considération ainsi qu'une forte participation»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

Chambre d'agriculture

Visites des essais de la Nièvre

Les 29 et 30 mai derniers, la Chambre d'agriculture de la Nièvre en partenariat avec les CETA et GDA ont organisé leur traditionnel rallye des essais. Ce rendez-vous permet de faire le point sur la campagne écoulée et de se faire un avis sur les nouvelles variétés de blé et de colza. Un point supplémentaire sur le désherbage a également été réalisé pour aborder les nouveautés 2012 et anticiper les stratégies de désherbage pour la prochaine campagne.



La visite de l'essai désherbage a été riche d'enseignements et a suscité beaucoup d'échanges.

Les expérimentations de la Chambre d'agriculture de la Nièvre ont pour objectif, entre autres, de répondre aux problématiques des agriculteurs membres des CETA et GDA : l'adaptation au contexte local et le maintien de la performance des exploitations étant des axes majeurs.
Chaque année, la Chambre d'agriculture en partenariat avec les CETA et GDA invitent les agriculteurs a visiter ces expérimentations et à échanger sur les premières conclusions.

Ce rallye des essais a eu lieu les 29 et 30 mai derniers dans deux secteurs représentatifs du département à savoir la Bourgogne Nivernaise et le Centre Nivernais.

Des essais variétés qui ont souffert du gel

La visite des essais variétés blé et colza s'est fait sur fond de dégâts du gel du mois de mars. La parcelle des essais variétés blé de Bazolles est la plus touchée. *«Alixan, Boregar et Accroc ont montré les plus fortes disparitions de pieds alors que Arezzo, Sokal et Euclide figurent parmi les moins sensibles»* précise Matthieu Noroy, conseiller Grandes cultures à la CA58. Les questions concernant les notes de sensibilité ont été nombreuses. *«Dans le contexte de l'automne 2012, la croissance des plantes a été très forte ce qui a acceléré la vernalisation et au delà de ce stade, les classements GEVES ne sont plus fiables»* a répondu le conseiller.
Du coté des nouveautés Sokal et Compil semblent prometteurs ... A confirmer au rendement.
Les essais variétés colza de Tintury et de Ciez se composent à part égale de lignées et d'hybrides. *«Chaque année, la proportion d'hybrides augmente dans nos essais, ce qui traduit clairement une orientation du marché vers les variétés hybrides»* précise en préambule Cedric Zambotto, conseiller Grandes cultures.

Présente dans les essais, Lohana, l'une des deux variétés lignées inscrites l'an dernier, montre cependant un bon potentiel de rendement et une bonne tolérance au phoma. *«Que ce soit en blé ou en colza, 2012 confirme l'intérêt de maintenir plusieurs variétés dans son assolement»* a conclue Cedric Zambotto.

Des efficacités herbicides très décevantes

La visite d'un essai blé à Bitry a permis de faire le point sur les différentes stratégies de désherbage et de tirer quelques enseignements pour l'an prochain.

Plusieurs programmes ont été testés : des programmes basés uniquement sur des passages d'automne, d'autres sur des passages de sortie hiver et des combinaisons associant des herbicides d'automne et de sortie hiver.
Pour Sebastien Perret, conseiller Grandes cultures à la CA58, *«les programmes automne + sortie hiver ont montré les meilleures efficacités, car les conditions de température et d'hygrométrie de fin d'année ont été très favorables»*.

En sortie hiver, les applications précoces (fin février/début mars) se sont montrées les plus efficaces. *«Mais l'état végétatif des céréales à cette époque n'encouragait pas à intervenir par peur de détruire complètement la culture»* a ajouté le conseiller.

Réalisés après mi mars, les herbicides n'ont pas bénéficié de bonnes conditions (manque d'hygrométrie, vent désséchant), ce qui explique les échecs dans beaucoup de parcelles. Bon nombre de témoignages de participants sont également allés dans ce sens.

Cet essai a également confirmé l'intérêt des associations herbicides avec un adjuvant (Surf 2000) et du sulfate d'ammoniaque (Actimum) dans le niveau d'efficacité mais aussi dans sa régularité.
Equipe Grandes Cultures
Contact : 03 86 93 40 60

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE

Eau

La situation hydrologique est à l'opposé de l'année passée

Des débits élevés en rivière et des nappes souterraines rechargées, telle est la situation hydrologique de cette fin de printemps.

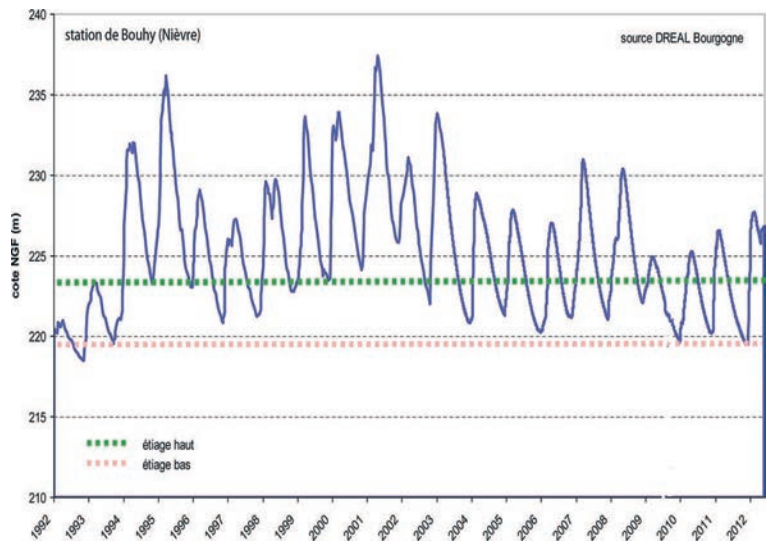
Les nappes d'eau souterraines ont bénéficié cette année d'une recharge longue et tardive. Elles se sont rechargées en deux temps, durant le mois de décembre et lors de la période de fin avril à mi juin. En quelques mois, nous sommes passés d'une situation où les niveaux d'eau étaient parmi les plus bas depuis les deux dernières décennies à une situation où les niveaux d'eau sont parmi les plus hauts. La poursuite de la reconstitution des nappes souterraines en mai est un événement sans précédent. C'est la première fois depuis 1990 que la remontée des nappes est enregistrée aussi tardivement. Cette situation résulte d'une météorologie pluvieuse et de températures fraîches ou douces, dépassant rarement les 23°c.

Les cours d'eau ont connu trois épisodes de crue suite à des épisodes pluvieux de plus de 30 mm. La crue de fin décembre a été la plus forte avec une intensité de récurrence rencontrée tous les deux à cinq ans suivant les cours d'eau, celles de fin avril et de fin mai ont été d'intensité moindre avec une intensité proche d'une crue de récurrence bi-annuelle. En mai, le débit mensuel des rivières a été de 1,3 à 2,5 fois supérieur à la moyenne des débits de mai, calculée sur les vingt à quarante dernières années suivant les cours d'eau.

Nappe des calcaires de Bouhy

La nappe des calcaires de Bourgogne est la nappe la mieux suivie au sein du département. La hauteur d'eau de la nappe durant l'été 2011 était au 18ème rang sur les deux dernières décennies. Son niveau d'eau en 2012 sera classé parmi les cinq plus hauts niveaux d'eau pour la période estivale à venir.

SOURCE : DREAL BOURGOGNE





TERRES DE BOURGOGNE - N° 1171
VENDREDI 22 JUIN 2012

MFR Villevallier

Séjour d'immersion en Bulgarie

Les élèves des classes de 1ère et Terminale de Bac Pro CGEA de la MFR de Villevallier ont effectué un séjour de trois semaines en Bulgarie, dont 15 jours en immersion sur des exploitations agricoles.



Visite du Domaine viticole Midalidare.

«*Les jeunes bourguignons quittent leurs MFR pour s'ouvrir à l'Europe…*» C'est le titre du projet qui a conduit 150 élèves des Maisons Familiales de Bourgogne à effectuer un stage dans un pays Européen, parmi lesquels 23 jeunes de la MFR de Villevallier, partis trois semaines en Bulgarie. Le choix du pays est né d'un premier séjour sur place, effectué il y a deux ans par des représentants de l'établissement, dans le cadre d'un projet de la Fédération Régionale des MFR de Bourgogne.

Encadrés par deux de leurs enseignants, Stéphanie Fleurence et Denis Egron, les 23 élèves de Bac Pro *«Conduite et Gestion d'Exploitation Agricole»* ont séjourné au lycée agricole de Chirpan, dans la région de Spara-Zagora, une plaine continentale à vocation culturale et viticole à l'est de Sofia. Répartis sur cinq exploitations agricoles, dont un centre de recherche, ils ont participé à différents travaux, alternant préparation des sols et semis.

Des visites professionnelles étaient également au programme: usine de fabrique d'aliments, pharmacie agraire, production de farines, visite d'élevages…

Jean-baptiste et Benjamin, élèves de terminale étaient du voyage. La première fois qu'ils partaient si longtemps à l'étranger. Et une première surprise : la taille des exploitations ! *«La plupart sous statut coopératif, avec une moyenne de 1500 ha. On en a même vu une qui avait 7000 ha pour 2000 vaches en production!»* Etonnés aussi par le nombre de personnes à travailler sur une même exploitation. Héritage du modèle soviétique, travail et ressources sont partagés entre tous, quitte à faire vivre modestement le plus grand nombre de familles plutôt que quelques-unes plus confortablement.

Un choix facilité par un Smic ne dépassant pas 220 € par mois. Différent aussi l'accès aux engins agricoles : *«chez eux, il faut un permis spécifique pour chaque type de matériel. Il n'est pas rare de totaliser plus de 10 permis différents pour tout conduire, ce qui occasionne une pratique moins grande à notre âge qu'en France»*.

Ravi de son séjour séjour, Jean-Baptiste ne tarit pas d'éloges sur l'accueil reçu : *«ils en sont presque à donner ce qu'ils n'ont pas !»* Peut-être de quoi donner des idées pour l'avenir : *«certains sont revenus avec l'idée de partir la bas un jour. L'installation parait plus facile, il y a des hectares disponibles, des terres noires à potentiel…»*

Pour l'heure, la MFR de Villevallier en est à préparer le prochain séjour : l'Espagne l'an prochain pour les élèves de 1ère avant l'Allemagne peut-être en 2014. Pour Jerry Brunet, directeur de l'établissement: *«avec la rénovation de la voie professionnelle, partir dans un pays européen est l'un des objectifs que l'on s'est assignés au sein des MFR. Offrir une ouverture européenne à nos jeunes en formation fait aujourd'hui partie intégrante de nos missions»*.

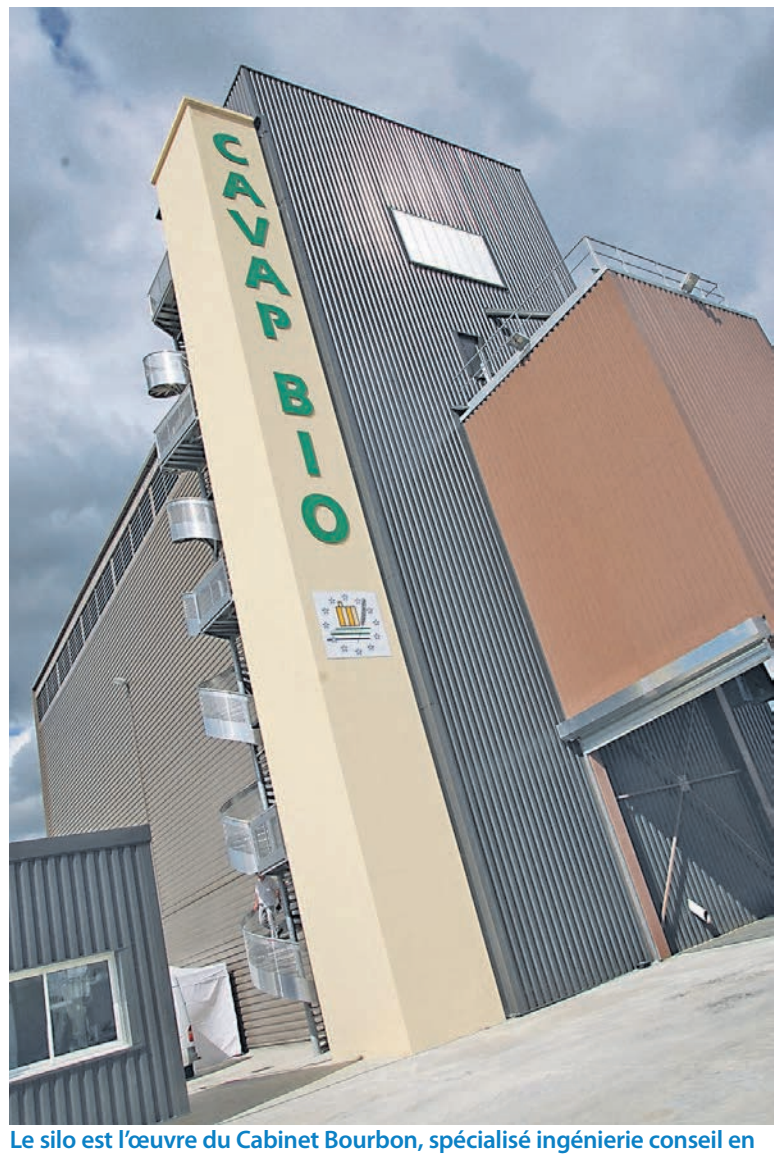
DOMINIQUE BERNERD

Cavap-Vanagri

Un bio silo !

Le groupe Cavap-Vanagri vient de se doter d'un silo de stockage de céréales bio à Pont-sur-Vannes. D'une capacité initiale de 3000 tonnes, il a été inauguré le 15 juin dernier et sera opérationnel pour la prochaine moisson.

Vêtue de sa robe de métal couleurs *«terre et blé»*, la nouvelle cathédrale se dresse majestueuse dans le ciel Sénonais aux portes de Pont-sur-Vannes, portant haut le nom de la coopérative. Avec pour décor les éoliennes installées sur la colline des Clérimois toute proche. Le projet est né d'une longue réflexion mais 2010 fut l'année du défi pour la Cavap. Débutés à l'automne dernier, les travaux viennent de s'achever et le bâtiment flambant neuf inauguré par la députée de la circonscription, Marie-Louise Fort.
Plusieurs années déjà que, suite au Grenelle de l'environnement, l'Agence de l'Eau Seine Normandie accompagne les agriculteurs du secteur dans le cadre de la protection des zones de captage, les incitant à travers une aide de 437 €/ha pendant cinq ans, à se lancer dans la conversion bio. Avec ce nouveau silo, la Cavap répond à une attente des céréaliers de la zone, engagés dans la démarche, le seul bâtiment de ce type jusqu'alors, étant celui de la Coceby, à Nitry, au sud du département.



Le silo est l'œuvre du Cabinet Bourbon, spécialisé ingénierie conseil en industries des céréales.

Un silo entièrement automatisé

D'une capacité initiale de 3000 tonnes, il comprend 8 cellules de 300 t, 4 cellules de 150 t et une tour de nettoyage composée de 5 niveaux. Un local de réception et d'analyses des céréales a également été construit à proximité de la tour de travail, avec un préleveur d'échantillon automatique des céréales livrées, installé près du pont bascule. Le béton armé ayant été préféré à l'enrobé pour les voies de circulation autour, afin d'éviter tout risque potentiel de pollution des eaux fluviales.
Depuis la fosse de réception, le grain est monté en haut de la tour par un élévateur à godets, un aimant statique assurant un pré nettoyage pour supprimer toutes particules métalliques. Les plus grosses impuretés et poussières étant enlevées par un nettoyeur séparateur associé à un canal d'aspiration. Le grain stocké est ventilé pour en diminuer sa température et préserver sa qualité. Une ventilation effectuée par injection d'air au niveau des cônes de sortie des cellules de stockage. Un ensemble de sondes thermométriques reliées à une alarme permettant d'en contrôler en permanence la température et prévenir tout risque d'échauffement. Des équipements ultérieurs viendront compléter le dispositif, comme une table densitométrique, un trieur optique et un séchoir. L'installation étant pilotée et gérée dans sa globalité par un équipement d'automatisme et de supervision informatique.
«Un silo, c'est de la haute couture, réalisé par des petites mains, c'est adapté à un système, à une région, à un marché !» Pragmatique, le directeur de la coopérative Baudouin Delforge, tout en rappelant qu'il n'était pas *«spécialement bio»*, se refuse à opposer cultures traditionnelles et biologiques : *«même si je crois qu'on aurait beaucoup de mal à nourrir la planète de la sorte, il y a une place pour le bio. Il faut les choyer, les privilégier et les aider ! Chez moi, ça s'appelle de la tolérance !»* Entièrement modulable, le silo a été construit dans l'optique d'un agrandissement ultérieur. Pour l'heure, la trentaine d'agriculteurs adhérents à la coopérative engagés en bio pourront venir livrer leurs productions dès la prochaine moisson. Tout sera opérationnel!



A l'heure du couper de ruban par la députée de la circonscription, Marie-Louise Fort, entre le président de la coopérative, Philippe Couard et son homologue de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Gilles Abry.

DOMINIQUE BERNERD

CEREPY

Une campagne éprouvante mais l'optimisme reste de mise

Un automne poussant, un hiver destructeur, un printemps humide… Et au final des prévisions plutôt optimistes quant à l'état des cultures, pour la coopérative de Saint-Julien-du-Sault

Après un automne et un début d'hiver très doux sur l'ensemble de la région, suivi d'une vague de pluies en décembre/janvier permettant de reconstituer les réserves en eau du sol (200 à 250 mm), l'état des cultures s'annonçait plutôt favorable avec : un fort tallage des céréales, un nombre important de parcelles désherbées (+ 50% des surfaces de céréales d'hiver), l'apparition précoce et persistante de cicadelles et de pucerons et surtout, un stade de céréales très avancé (épi 1 cm avec 15 jours d'avance).
Le gel progressif, sans couverture neigeuse, avec des températures très basses et du vent (14 jours de températures inférieures à -11°C), suivi d'un redoux de quelques jours, puis de quatre jours de gel entre -7 et -10°C , a eu pour conséquence de dévaster une partie des cultures. La coopérative Cerepy a ainsi recensé plus de 3000 hectares affectés par le gel. Secteur le plus touché ; Flogny la Chapelle et les plateaux de Bourgogne, suivi par ceux de St Julien du Sault et Senan. Egalement touché, mais d'une façon moindre, le secteur de Brienon sur Armançon. Au total près de 1500 ha d'orge de printemps et de maïs, de tournesol et avoine de printemps ont été ressemés.

L'effet maladie fera la différence

En dépit des dégâts constatés, les conditions climatiques régulièrement pluvieuses de ces deux derniers mois ont permis de récupérer une partie du potentiel touché par le gel, avec une compensation de l'ordre de 20 à 30%. Les talles secondaires encore vivantes ont monté, avec des épis plus petits mais présents. Les colzas s'annoncent hétérogènes selon leur exposition au gel. Pour les cultures de printemps, le bilan est pondéré : si les orges de printemps s'annoncent très belles dans leur majorité, le manque de chaleur cumulé aux corbeaux et aux limaces ont pénalisé l'implantation des tournesols.
« *La campagne s'annonce plutôt bonne en céréales, mais c'est l'effet maladie qui fera la différence* » explique Mathilde Maury, technicienne sur le secteur de Brienon sur Armançon, soulignant que « *les pluies d'avril ont favorisé l'apparition de rouille jaune, de rouille brune et la présence de septoriose, tout en rendant complexe le positionnement des traitements de façon optimale* ». La fin juin s'annonce par le fait décisive car ce sont les maladies qui pourront directement pénaliser le rendement. Pour Alexandre Clérot, responsable approvisionnement : « *la protection doit être, une fois de plus, raisonnée et adaptée à la parcelle* ».
Toutefois pour clôturer une campagne particulièrement éprouvante, l'optimisme reste de mise. Selon Germain Bour, Directeur de la coopérative, « l*a collecte devrait être très hétérogène en relation étroite avec les dégâts liés au gel* ». Estimant néanmoins une collecte prévisionnelle équivalente à celle de 2011.



Les pluies d'avril ont favorisé l'apparition de rouille jaune, rouille brune et de septoriose.

DOMINIQUE BERNERD

Groupama

Des clés pour les pompiers

Renforçant leur politique de partenariat, les Caisses locales de Groupama Paris val de Loire ont remis 200 clés numériques USB à l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Yonne afin de les aider dans leurs missions d'information

L'UDSY est une association au service des 36 centres de secours icaunais ainsi que des quelques 150 Corps de première intervention répartis sur tout le département. Présidée par le capitaine Roguier, elle compte à ce jour 1832 cotisants actifs. Outre le but de renforcer les liens entre l'ensemble des amicales, tous centres de secours confondus, sa mission première est d'assurer une protection sociale optimale et des actions adaptées, que ce soit en service commandé ou non.
Une des priorités de l'association est de faire connaître au plus grand nombre de sapeurs pompiers du département les actions entreprises, en collaboration avec le SDIS (Service Départemental D'Incendie et de Secours). Des campagnes d'information sont menées en ce sens. C'est dans ce cadre, que les Caisses locales départementales de Groupama PVL ont financé l'achat de 200 clés numériques USB, qui serviront de support au Power Point de présentation réalisé pour l'occasion. Ces clés seront remises aux chefs de centres et présidents d'amicales, afin notamment, de sensibiliser les jeunes recrues au rôle majeur joué par l'Union Départementale en matière sociale. Ses missions sont diverses : apporter une complémentarité assurantielle, mener des actions sociales adaptées en cas de maladies ou problèmes familiaux, développer les sections de jeunes sapeurs pompiers, aider des enfants de pompiers décédés à mener à bien leur scolarité et à entrer dans la vie active… D'autres actions sont menées auprès du grand public, comme ces formations au secourisme ou depuis quelques années, les informations apportées concernant l'urgence cardiaque et l'utilisation de défibrillateurs cardiaques. Présent à la cérémonie, le nouveau président de la fédération des Caisses Locales d'Assurance Mutuelle de l'Yonne, Philippe Renoux, a pour sa part réaffirmé sa volonté de renforcer le partenariat existant entre Groupama et l'UDSY, en aidant notamment à financer les kits de formation « *Mini Anne* » visant à aider à l'utilisation des défibrillateurs semi automatiques répartis sur le département.



Présents autour du directeur départemental du SDIS, le Colonel Belhache et du président de l'UDSY, le Capitaine Roguier : Philippe Renoux, président de la fédération des CLAMA de l'Yonne, Jacques Blanchot, directeur de l'établissement et Jean-Philippe Thiault,administrateur Groupama et membre du bureau de la fédération départementale.

DOMINIQUE BERNERD





Service de Remplacement Yonne

Recherche agent désespérément…!

Activité record en 2011 pour le Service de Remplacement de l'Yonne, qui peine à trouver des agents pour assurer des missions ponctuelles.

Nombre d'adhérents au service en hausse, nombre d'utilisateurs en augmentation, record en matière du nombre de journées travaillées…, les clignotants sont au vert pour le Service de Remplacement de l'Yonne, qui a tenu son assemblée générale, le 1er juin dernier à Fontaines.
L'année 2011 aura été particulièrement fertile pour l'association qui compte désormais 143 exploitations adhérentes, avec un total de 3186 journées travaillées. Un record encore jamais atteint jusqu'alors. On peut même évoquer un effet « *baby-boom* », avec un secteur « *maternité/paternité* » en hausse de plus de 50 % par rapport à l'année précédente. Le motif de remplacement le plus utilisé restant les « *Congés/Evènement familiaux* », avec 1081 journées travaillées. On observe toutefois depuis cinq ans, un accroissement régulier de l'activité, tous secteurs confondus. Un succès qui a vu le nombre d'agents en CDI temps plein passer en un an de 4 à 6 et celui des CTI à temps partiel repasser de 3 à 4, soit 1,5 Equivalent Temps Plein (ETP). Particulièrement recherchés : les agents vacataires pour des missions ponctuelles. Le service en compte aujourd'hui 51. Un nombre insuffisant face au regain d'activité et aux situations d'urgence pouvant survenir (maladie, accident…). Mais l'association peine à trouver de nouveaux collaborateurs, en dépit de la souplesse du système mis en place : pas d'obligation à travailler au même rythme chaque semaine, contractualisation d'un volume d'heures à réaliser pendant l'année…autant d'éléments pouvant intéresser un exploitant sur une petite structure, en quête de complément d'activité.

Un système d'organisation par secteur

Faute de candidats salariés ayant les compétences suffisantes, le Service de Remplacement de l'Yonne peine à satisfaire toutes les demandes. Face à ce constat, l'association a mis en place un système d'organisation par petits secteurs géographiques, avec un responsable planning référent, faisant le lien entre les exploitants et les salariés, pour une meilleure adéquation entre besoins et disponibilité. Un premier groupe d'exploitants s'est ainsi mobilisé en Puisaye, pour organiser le remplacement sur le secteur de Saint-Privé. Un agent a été embauché à temps plein en février 2011 et mis à disposition de l'ensemble des exploitants du groupe. Utilisateur du service, Philippe Vanneste a témoigné de sa satisfaction quant à la souplesse du système. Seul sur son exploitation, la venue ponctuelle et programmée d'un salarié lui permet de se consacrer à d'autres activités. Une expérience confortée par celle d'Emmanuel Bras, éleveur à Etais la Sauvin, qui depuis plus de 20 ans a mis en place sur son secteur un système similaire et souligne l'intérêt de retrouver à chaque mission de remplacement, le même salarié sur son exploitation. Un succès qui fait des émules, des agriculteurs de Mézilles, Septfonds et Guerchy se disant intéressés pour mettre en place une telle organisation sur leur secteur.

DOMINIQUE BERNERD

▶ En bref

Devenez agent de remplacement

Vous êtes :
- Agriculteur (trice), installé (e) ou en cours d'installation,
- Aide familial,
- Salarié (e) agricole ou autres,
- Etudiant (e)
- Demandeur d'emploi…
Le service de remplacement propose des missions de deux jours, une semaine, quatre mois..., des missions programmées les week-end ou pendant les vacances scolaires…, des missions à temps plein, à temps partiel…



Conjoncture Agreste de mai

Une situation qui s'améliore...

C'est une pluie qui mouille... depuis des semaines maintenant et qui écarte définitivement le risque d'un coup de sec que l'on pouvait redouter. Les productions végétales profitent des pluies pour réparer les dégâts du gel de fin d'hiver et du printemps. Les marchés restent fermes et les prix soutenus en végétal comme en élevage.

Les conditions douces et humides stimulent la croissance des cultures, mais profitent également aux maladies et au développement des adventices. Le risque de développement de contaminations par des champignons phytopathogènes se trouve accru. Les pluies soutenues et surtout régulière écartent tout risque de sécheresse et les températures en hausse permettent de combler le retard de végétation. Les orges d'hiver sont bien avancées avec des grains bien formés et sur certains secteurs comme dans la Nièvre on observe des épis de petite taille comportant un faible nombre de grains. Généralement la nature compense avec un nombre d'épis plus important. Les prévisions de rendements se situent à proximité de la normale. Les blés ont tous passé l'épiaison et les grains commencent à se former.

Les rendements futurs du colza nettement impactés

Les colza semblent « *se refaire* » mais les situations sont très hétérogènes et les écarts de rendement devraient être importants. Du fait d'un manque d'ensoleillement à la floraison et des conséquences du gel, on s'attend à une baisse de rendement moyenne de 12% à 28q/ha.

Du bon effet des pluies sur les cultures de printemps

Pour les cultures de printemps en revanche, les pluies ont permis à la végétation de rattraper son retard. Les orges de printemps bénéficient de forts peuplements qui peuvent faire craindre la verse. En tournesol, quelques re-semis ont été nécessaires, mais les premiers tournesols bien développés atteignent déjà les dix feuilles. Les pois de printemps ont passé la floraison et se développent correctement avec l'apparition des premières gousses. Les betteraves profitent des pluies du mois de mai et se situent entre 12 à 16 feuilles, soir 50 à 75% de couverture des sols selont la date de semis.

Le cassis durement touché

En cassis le gel a occasionné des dégâts sur la production à venir de cassis et surtout sur la variété Noir de Bourgogne plus sensible à la floraison. Les zones les plus touchées se situent en Châtillonnais, en Montagne dijonnaise et dans le Nord de la Plaine dijonnaise. La procédure de reconnaissance en calamité agricole est déclenchée.

Des marchés en alerte mais des prix fermes pour les céréales

Côté marchés, en raison d'une situation économique dégradée en Europe et des conditions climatiques alarmistes aux Etats-Unis, en Russie et en Ukraine, les marchés sont très nerveux. Toutefois, le marché physique français, au 11ème mois de campagne, confirme sa fermeté.
Le prix du blé tendre (Chalons) se stabilise en mai à 199€/t. L'épuisement des stocks de l'ancienne campagne assure une bonne orientation des cours et conduit les fabricants d'aliments du bétail à s'intéresser au blé fourrager de la prochaine récolte. La baisse de l'euro pourrait amener rapidement des demandes importantes à l'export.
L'orge de brasserie (Esterel, Fob, Creil) cote 202€/t, en légère diminution de huit euros par rapport à avril. Mais ce prix demeure supérieur à la moyenne de la précédente campagne (197€/t).
Le colza (Fob Moselle) se replie de 18€/t pour s'établir en mai à 480€/t, prix supérieur également à la même période en 2011.

Belle pousse de l'herbe mais chantiers perturbés

L'humidité et la douceur favorisent la pousse de l'herbe. Les chantiers d'ensilage et d'enrubannage ont concerné tous les départements tandis que la fenaison qui débute est perturbée par les épisodes pluvieux. La qualité pour le moment est au rendez-vous, tout dépendra ensuite de l'évolution du temps.

Après une baisse de 20% en mars, les exportations de broutards d'avril retrouve leur niveau de 2011. Le déficit à l'export sur les quatre premiers mois de l'année est quand même de plus de 2000 têtes. Le manque d'animaux en ferme et une herbe abondante maintiennent une offre de broutards insuffisante pour répondre à la demande. En mai, les cotations progressent de 10 à 20 centimes, selon les catégories et s'établissent à des niveaux bien supérieurs à celle de 2011 : +18% pour les mâles U de 400 kg.

En avril les abattages de bovins sont supérieurs de 3,2% à ceux de 2011, dont + 8% pour les vaches. En revanche, les abattages de gros bovins mâles sont inférieurs de 17,5% à ceux de l'an passé. Au cumul des quatre premiers mois de 2012, l'augmentation des abattages s'élève à 1,1% par rapport à 2011. La faiblesse de l'offre au niveau national entraîne une hausse des cours pour toutes les catégories et plus encore pour les vaches (R : +14%) et les femelles laitières (+18cts en un mois).

Le cours de l'agneau est stable et le cours du porc est orienté à la hausse dans la seconde partie du mois de mai.
Pour le lait, la nouvelle campagne laitière commence avec une baisse de 2,6% par rapport à avril 2011, seule la Côte d'Or maintient son niveau de production. Le prix débute la nouvelle campagne au même prix moyen que l'an passé. Soit un niveau assez élevé pour la saison.

Vignes : un risque mildiou élevé

Côté vignes, si les pluies ont été favorables au développement de la végétation. Les pluies entraînent également un risque de mildiou élevé en Côte d'Or et en Saône-et-Loire, ainsi qu'une dégradation générale de l'état sanitaire.

Sur neuf mois de campagne, les transactions de vins en vrac entre la viticulture et le négoce marquent une diminution de 2%. Mais, au cumul des huit mois de campagne, les sorties de chais sont en légère progression (+6,2%) par rapport à la précédente campagne. Au premier trimestre 2012, les exportations de Bourgogne gagnent 8% en volume et 24% en valeur. Principaux artisans de cette dynamique, les Etats-Unis et le Japon, alors que le Royaume-Uni stagne. Les échanges Crémant explosent.

D'APRÈS AGRESTE

Safer de Bourgogne Franche-Comté

L'AN 1 de la fusion sous les meilleurs auspices

La première assemblée générale de la nouvelle Safer Bourgogne Franche Comté s'est déroulée en Côte d'Or à Saint-Apollinaire. Au menu, le bilan d'une fusion réussie et une premier exercice encourageant. Sur le front du foncier, le marché reste tendu et le rôle de la Safer en apparaît d'autant plus important dans la préservation de l'usage agricole des terres et des prés.

En 2011 l'assemblée générale de juin avait officialisé la fusion entre les Safer de Bourgogne et de Franche-Comté, la dernière assemblée générale, qui s'est déroulée le 15 juin dernier à Saint-Apollinaire en Côte d'Or, transcrit donc la première année d'activité de la Safer BFC. *«Les résultats sont là...»* remarque le président directeur général Jean-Luc Desbrosses, *«qui prouvent que la fusion s'est bien déroulée»*. Une fusion préparée de longue date et facilitée par *«les nombreux points communs et forces communes entre les deux régions, la Safer s'en sort ainsi renforcée»*. Au final, la Safer Bourgogne Franche Comté regroupe ses forces dans un siège régional, concentré et réduit. L'exercice se termine avec un résultat légèrement positif en dépit des lourdes charges inhérentes à une fusion qui marque également *«le point de départ d'une nouvelle organisation, mieux structurée et bien armée pour s'adapter aux évolutions du milieu»*.

Un prix moyen *«compétitif»* par rapport à la France et l'Europe

Le marché foncier de l'espace rural reste marqué par la concurrence toujours vive entre les différentes destinations des surfaces. En 2011, ce marché est à la baisse (-8% de ventes) pour les surfaces mais à la hausse en ce qui concerne le nombre de transactions (+4%) et les valeurs (+6%). La plus forte diminution concerne le foncier non agricole (-25%) des surfaces.

Le marché foncier agricole connaît en revanche une légère reprise en 2011, avec une augmentation des surfaces vendues (+6%) et des valeurs en progression, sauf sur le marché foncier viticole (-16% en valeur du fait de transactions sur des appellations en 2011 moins prestigieuses qu'en 2010). Le marché foncier agricole retrouve ainsi un niveau supérieur aux deux années précédentes en surface, et en valeur c'est son plus haut niveau depuis 2006. La part des achats par les fermiers reste stable (presque 50% des surfaces vendues).

Les prix moyens des terres et prés libres non bâtis connaissent une légère augmentation sur la Bourgogne (+1%). Ils restent stables sur la Nièvre (2 780€) et diminuent en Saône-et-Loire (2 280 €), qui s'affiche comme le département au prix moyen le plus faible (2 280€). L'Yonne reste à peu près stable à -1% (3 150 €) et le prix moyen de Côte d'Or est quasi stable avec +1% (2 990 €). Au-delà des moyennes, les évolutions en valeur apparaissent très contrastées d'un département à l'autre.

Ces chiffres sont à mettre en relation avec la moyenne française qui s'établit à 5 430€/ha et des prix européens sans commune mesure avec cette moyenne française. Le foncier agricole en France reste donc très compétitif même s'il augmente régulièrement. Jean-Luc Desbrosses alerte tout particulièrement sur la nécessité de ne pas faire monter les prix du foncier agricole sous la pression du développement des énergies renouvelables. *«Il y a suffisamment de toits agricoles sans installer du photovoltaïque au sol»*. Ce type de développement *«doit rester l'exception»*. Et si le rapport à la terre évolue, le rôle de la Safer est justement de favoriser l'usage agricole.

Priorité à l'installation

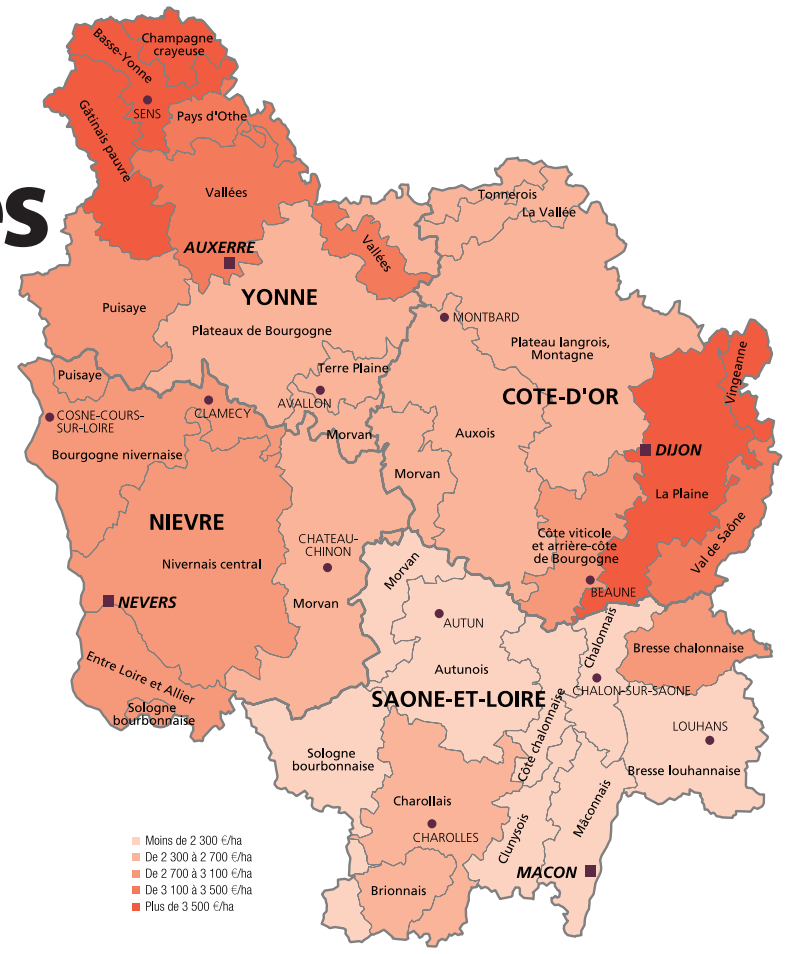
La part principale des surfaces rétrocédées concerne l'installation. 229 JA (contre 204 en 2010) ont ainsi pu être installés en Bourgogne Franche-Comté. La part de la surface agricole (hors opérations forestières) consacrée à l'installation est de 37%. Le maintien des fermiers en place (29%) et les agrandissements (28%) sont les deux autres principales destinations avec un agrandissement moyen de 5,8 ha. Les faibles surfaces concernées par le remaniement parcellaire (122 ha) représente 101 opérations et les opérations forestières ont porté sur 1042 ha. Les réorientations ont concerné à la fois des rétrocessions (160 ha) au profit des collectivités, de la protection de l'environnement ou de projets de particuliers.

Le foncier : un enjeu d'avenir

La demande reste forte puisque la moyenne en Bourgogne Franche-Comté donne 4,2 candidats par lot (2,6 en moyenne nationale). La vigilance est de mise quant à la situation d'un stock opérationnel qui a particulièrement augmenté en 2011 en valeur, sous l'effet conjugué d'achats de propriétés viticoles en fin d'année et de la mise en place de la nouvelle loi sur les plus-values en février 2012. L'objectif maintenant c'est la diminution du stock non garanti car le volume garanti représente seulement 16% de la valeur du stock total.

Le foncier s'affiche toujours comme un enjeu d'avenir et pas seulement pour les agriculteurs. En ces temps troublés où certains investissements peuvent s'avérer hasardeux, la terre reprend toute sa valeur d'investissement durable et fiable. Il faut donc insiste Jean-Luc Desbrosses *«rester en alerte quant au jeu spéculatif des investisseurs»*. Et, quand la pression foncière s'intensifie *«c'est une chance que d'avoir une profession très présente au sein de l'outil Safer, dans ses comités techniques et au sein du conseil d'administration»*. La réflexion partenariale permet ainsi de définir un ligne directrice claire. Economiser le foncier pour la Safer c'est ainsi le rationaliser, *«réfléchir autrement»* comme y engage Jean-Luc Desbrosses qui considère que *«la Safer est armée pour le faire»*. Une Safer qui envisage *«un exercice correct en 2012»*, compte-tenu des opérations potentielles sur l'ensemble de la Bourgogne Franche-Comté.

ANNE-MARIE KLEIN



Le prix des terres et prés en Bourgogne

▶ Contenir la pression foncière

La pression foncière reste un thème récurrent qui a fait l'objet d'une table ronde animée, permettant d'en dresser un état des lieux sur l'ensemble du territoire de la Safer BFC. La résitance à cette pression, qui s'organise au travers de la dynamique de l'installation et de la volonté de maintenir des agriculteurs, est l'un des enjeux majeurs de l'avenir de la production agricole. *«Les choix sont difficiles souvent, et les arbitrages doivent également tenir compte des pressions extérieures»* insiste M. Marguet pour la Franche-Comté, tandis que Dominique Chambrette, président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, relève toutes *«les ambitions d'une vraie politique du foncier qui consiste à préserver la vocation historique d'une exploitation au moment de sa transmission, tout en se projetant dans le devenir foncier de cette exploitation»* . Sur ce plan, le rôle de la Safer n'est pas toujours bien compris par les élus qui la confondent quelques fois *«avec une machine à multiplier la terre»*. Pour les élus des collectivités territoriales qui travaillent en collaboration avec la Safer, il semble important *«de raisonner le foncier en fonction d'une logique et d'une vision politique du développement du territoire»*. A ce titre, les SCOT (schéma de cohérence territoriale) permettent d'encadrer cette vision à long terme à partir d'un principe *«d'économie du foncier, une économie raisonnée en termes de surfaces et en termes de développement économique du territoire»* avec en toile de fond la volonté de contenir la pression foncière sur la surface agricole. Toutefois, au final, *«la gestion du foncier renvoie à la responsabilité individuelle des agriculteurs»* qui cèdent leurs terres. Sur ce point, Dominique Chambrette reste ferme *«en agriculture, la somme des intérêts individuels ne fait pas l'intérêt collectif et la Chambre, comme la profession, doivent en priorité prendre en compte l'intérêt collectif , pour des terres qui doivent conserver leur vocation agricole»*.

PRIX DES TERRES ET PRES LIBRES, NON BATIS
(moyennes triennales en euros courant par hectare)

Département et région agricole	2009	2010	2011	Indice d'évolution 2011/2010	Département et région agricole	2009	2010	2011	Indice d'évolution 2011/2010
					Charollais, Brionnais	2 910	2 830	2 630	-7%
Vingeanne, La Plaine	4 610	4 570	4 700	3%	Bresse chalonnaise	2 390	2 450	2 740	12%
Val de Saône	3 020	3 350	3 500	4%	Mâconnais, Chalonnais	2 180	2 320	2 290	-1%
Morvan, Auxois	2 080	2 310	2 460	6%	Bresse louhannaise	1 990	2 120	2 030	-4%
Plateau et vallées du Châtillonais	2 730	2 790	2 600	-7%	Clunysois, Côte chalonnaise	2 280	2 060	2 210	7%
Côte viticole et arrière-côte de Bourgogne	2 640	2 880	2 840	-1%	Sologne bourbonnaise, Autunois, Morvan	2 370	2 290	2 130	-7%
COTE-D'OR	2 850	2 970	2 990	1%	SAONE-ET-LOIRE	2 390	2 360	2 280	-3%
					Terre Plaine, Morvan	2 420	2 710	2 470	-9%
Morvan	2 330	2 130	2 320	9%	Plateaux de Bourgogne	2 850	2 510	2 560	2%
Nivernais central	3 150	3 100	2 990	-4%	Puisaye	2 850	2 900	3 020	4%
Entre Loire et Allier, Sologne bourbonnaise	3 130	3 100	2 780	-10%	Vallées, Pays d'Othe	3 190	3 320	3 480	5%
Bourgogne nivernaise, Puisaye	2 660	2 800	2 980	6%	Sénonais, Gâtinais	4 200	3 960	3 590	-9%
NIEVRE	2 830	2 780	2 780	0%	YONNE	3 290	3 190	3 150	-1%

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Éleveurs bio de Bourgogne

Bonne progression en 2011

Les Eleveurs bio de Bourgogne se sont réunis en assemblée générale à Pellerey, dans une ambiance plutôt détendue du fait des bons résultats qui se confortent année après année. Le bio reste un marché porteur pour la viande et les Eleveurs bio savent répondre à la demande et se sont organisés pour assurer la pérennité de leur production.



Michel Millot, directeur de Global et Bernard Desjobert, président des Eleveurs bio de Bourgogne.

Avec une augmentation de 230 têtes (13%) pour l'activité bovine et de 190 têtes de l'activité ovine (18%), les adhérents des Eleveurs bio de Bourgogne se trouvent confortés dans leur choix initial de rejoindre la coopérative Bourgogne Elevage. Aujourd'hui intégrés au grand ensemble coopératif Global, ils ont toutes les raisons, comme le souligne leur président, Bernard Desjobert *«de ne pas regretter de faire partie d'une union»*, si l'on considère les mesures d'accompagnement dont ils peuvent bénéficier et les avantages d'un groupe coopératif d'une taille significative.

Plus-value : l'écart se resserre

La progression de la production est sensible et elle s'effectue *«à périmètre constant»*. Comme pour le conventionnel l'essentiel de la production bio est destiné au marché du maigre, avec 628 broutards commercialisés en 2011. 100% des bovins gras produits sont certifiés en bio et trouvent leur débouché sur ce marché. La plus value bio s'établit à 19/20% de plus qu'en conventionnel, mais l'écart a tendance à se réduire en 2012, du fait de la montée des cours du conventionnel. Les courbes se rejoignent et dans ces conditions, il est important de rechercher plus que jamais l'autonomie alimentaire pour limiter au maximum le recours aux achats d'aliments.

L'activité ovine a vu également *«une belle progression»* des mises en marche, avec toutefois un taux de certification des agneaux légèrement inférieur à celui des bovins. 91% des agneaux sont certifiés bio, ce qui reste *«un taux satisfaisant»*.

La viande bio se vend bien sur les étals

A noter que la commercialisation reste particulièrement dynamique au travers de l'activité des partenaires de la filière. Les ventes effectuées par les Boucheries bio de Bourgogne et au moyen d'un camion itinérant progressent dans de bonnes proportions : +27% pour Dijon, +30% pour Saint-Rémy, tandis que Séléviandes enregistre aussi un accroissement de son activité.

Une opération organisée conjointement avec différents partenaires de la filière entre décembre 2011 et janvier 2012, a permis la fourniture de 1,4t (11 600 portions) de viande hachée bio et charolais de Bourgogne aux différentes cantines de Bourgogne. Même si la réalisation s'avère complexe à mettre en œuvre et demande l'implication de tous les intervenants, ce type d'opération reste *«porteur»*.

Le premier objectif des Eleveurs bio de Bourgogne c'est bien entendu la valorisation des produits des élevages. Et leur président, Bernard Desjobert est bien convaincu de la force de la coopération pour arriver aux meilleurs résultats. *«Il faut relancer l'esprit de la coopération, rester solidaires et contrer la tendance à l'individualisme, car dans les années à venir, nous aurons encore plus besoin de conforter le système coopératif pour peser face à un aval hyperconcentré»*.

En fin d'assemblée, le renouvellement partiel du conseil d'administration a vu l'arrivée de nouveaux éleveurs salués par Bernard Desjobert comme une source de rajeunissement et de dynamisme pour le conseil d'administration.

AMK

Congrès national des JA à Pontarlier

Un montagnard à la tête des jeunes

A l'occasion de leur 46ème congrès national, les Jeunes Agriculteurs ont élu les membres du Conseil d'administration. François Thabuis, agriculteur de Haute-Savoie, est devenu le nouveau président.

«Ma priorité sera le dossier concernant la PAC car nous sommes en pleine réforme», a déclaré François Thabuis, à l'issue de son élection comme président des Jeunes Agriculteurs. *«Nous voulons une PAC qui nous permette d'avoir des projets pour vivre du prix de nos produits et pas des aides»*, assure-t-il.

Devant le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, qu'il rencontrera prochainement, il défendra l'installation des jeunes agriculteurs : *«Le programme de François Hollande était tourné vers la jeunesse, cela est de bonne augure pour nos futures discussions. Au niveau européen, le Commissaire européen, Dacian Ciolos, a déjà donné des signes très positifs concernant l'installation des Jeunes agriculteurs»*.

L'agriculteur de 31 ans est un habitué des instances européennes. *«Je parle anglais»*, précise-t-il. Il a déjà défendu un rapport d'orientation intitulée *«Filières et territoires : ajoutons de la valeur à notre métier !»*. Avant d'être élu président, le laitier était secrétaire général adjoint des JA où il s'occupait des dossiers, montagne, PAC, territoires et du réseau JA. Avec sa nouvelle équipe, il souhaite continuer de défendre les problématiques concernant le foncier et l'alimentation de proximité, deux sujets sur lesquels il s'est battu. *«A l'aube des législatives, les représentants des partis politiques doivent élever le ton afin d'obtenir une vraie politique sur le foncier, sur la consommation de la terre, qui est un bien commun que l'on ne peut pas gaspiller, comme on le fait là»*.

Premier président "hors cadre familial"

Unique candidat pour la fonction de président (Jean-Michel Schaeffer, le président sortant est atteint par la limite d'âge de 35 ans), François Thabuis est le premier président installé *«hors cadre familial»* en Haute-Savoie. Depuis 2004, il produit du reblochon fermier sur sa ferme grâce à 60 vaches laitières de race Abondance. Un atelier caprin où il fait du fromage de chèvres et un gîte en alpage sont venus compléter l'exploitation l'année dernière.

Fils d'une enseignante et d'un éducateur, il s'est engagé aux JA dès son installation. Elu président de canton (Vallée de Thônes) en 2004, vice-président des JA de Haute Savoie en 2006 puis administrateur JA Rhône Alpes avant de rejoindre l'équipe nationale. *«S'il n'y avait pas des jeunes agriculteurs qui militent depuis tant d'années pour l'installation des JA et l'accès au foncier, mon parcours et mon installation hors-cadre n'aurait pas été possible. Je suis fier de les représenter aujourd'hui»*, conclut-il.



François Thabuis, agriculteur de Haute-Savoie.

MR

En bref

Groupama Grand Est : signature de la charte Terre Entreprise



Groupama grand Est : la Charte Terre Entreprise a été signée lors de ce 46ème Congrès national des JA à Pontarlier. Cette charte scelle l'accord entre les 12 présidents JA départementaux (sauf dept 70) et Groupama Grand Est (représenté par son président et 4 vice-presidents : Jean-Louis Barthod, Joseph Ehrhart, Remy Losser et Jean-Pierre Ramaget). Avec la Charte Terre Entreprise, Groupama Grand Est accompagne les jeunes agriculteurs durant les 5 premières années de leur installation. Les avantages sont multiples : 1) diagnostic des besoins d'assurance et construction d'un plan d'assurance personnalisé, 2) 150 % de réduction sur 5 ans sur les contrats professionnels agricoles et privée, 3) famille protégée par un doublement du capital décès accident dans la limite de 100 000 €, abondement de 5% sur Agri Retraite pendant 3 ans, 4) diagnostic prévention initial et suivi de l'installation durant les 3 premières années, 5) aide de la Caisse Locale. Selon ses orientations : aide achat, articles et prestations de prévention, stage de conduite Centaure… 6) service de remplacement 1ère année d'adhésion et de cotisation offerte.

Assemblée générale de la FRSEA de Bourgogne

Un échelon régional renforcé et conforté dans son rôle

La Fédération des syndicats d'exploitants agricoles de Bourgogne, qui fédère les FDSEA de Côte d'Or, de la Nièvre, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, s'est réunie en assemblée générale à Pouilly-en-Auxois le 18 juin dernier. L'occasion de rappeler le rôle de la FRSEA auprès des autorités publiques régionales, des instances officielles régionales, professionnelles et interprofessionnelles régionales

Réunie en assemblée générale, la FRSEA de Bourgogne a fait le point de son activité en 2011. Renforcé et conforté, cet échelon régional a un rôle de plus en plus important à jouer, dans le suivi des grands dossiers régionaux et nationaux. Le renforcement de la structure régionale a permis, comme l'explique le président de la FRSEA Francis Letellier, « *de conforter une situation financière satisfaisante* » qui permet de travailler pour les départements et de les accompagner sur « *des dossiers de plus en plus complexes* » à suivre. L'organigramme de la structure, au travers de la composition du conseil d'administration, de la représentation des départements, des invités permanents et de la représentation des productions et des sections sociales renforce la capacité de la FRSEA à représenter largement et à défendre efficacement les intérêts de la profession agricole dans les domaines juridique, fiscal, social, économique, environnemental et administratif, et également en matière de formation et d'emploi.



La FRSEA doit intervenir sur des dossiers de plus en plus complexes.

Des questions et des réflexions...

L'occasion était belle au lendemain des élections, d'inviter le président du Conseil régional François Patriat, à entendre les revendications, les attentes et les inquiétudes de la profession. Francis Letellier s'est fait le porte-parole de la profession, indiquant la nécessité : « *d'expliquer le contexte de l'agriculture bourguignonne au ministre de l'Agriculture* » voire au plus haut niveau de l'Etat. Le premier sujet à traiter c'est bien entendu la PAC. « *Aujourd'hui, rien n'est acquis* » interpelle Francis Letellier, « *et surtout pas le budget* ». Il est impératif que « *la Bourgogne ne perde plus un seul euro par rapport au bilan de santé qui avait coûté 32 M€ à l'agriculture régionale* ». Sur le plan des énergies renouvelables, le message à faire passer est clair « *L'agriculture et les agriculteurs sont prêts. Prêts pour la méthanisation et toujours prêts sur le photovoltaïque* » insiste le président de la FRSEA. Zone contrainte par ses sols et son climat, la Bourgogne a fait un important travail de définition des zones défavorisées qui doit être reconnu. Pour les départements bourguignons, il faut maintenant aller plus loin. Les Anciens ont été très présents et très mobilisés en 2011 sur la revalorisation des retraites. Des engagements ont été pris pour une retraite minimum à 75% du SMIC, mais sera-t-elle tenue ? Le question importante à long terme reste également la production et surtout la capacité à produire : « *comment se libérer du carcan des contraintes, protéger les zones difficiles et maintenir les atouts de l'agriculture régionale ?* » interroge Francis Letellier. Le choix n'est pas entre environnement et production, mais dans la capacité à trouver les meilleures solutions. Luc Smessaert, représentant la FNSEA, qui avait fait le déplacement, témoigne pour sa part devant le président du Conseil régional « *d'une agriculture qui détient en elle-même toutes les solutions et des solutions de croissance* ». A condition que l'on accepte d'en relever les enjeux, en matière de recherche et d'innovation d'abord, d'énergie ensuite, sans oublier de considérer les importants efforts réalisés sur la qualité et les pratiques. L'attente est clairement exprimée : « *il s'agit de ramener du bon sens, de la technique et de l'agronomie* », le savoir-faire et l'expérience des agriculteurs feront le reste.

Des réponses ou presque...

Interpellé, François Patriat a « *fait une réponse d'engagement* », considérant « *que le ministre de l'Agriculture* », Stéphane Le Foll a l'expérience nécessaire et « *sera jugé sur pièces* ». Il s'agit de renforcer toutes les formes d'agriculture, sans exclusive, ni parti pris, avec la volonté aussi de « *diversifier et de relocaliser* ». Le rôle multifonctionnel de l'agriculture (social, économique et environnemental) constitue un atout. De ce fait « *l'agriculture et la ruralité ne font qu'un et la ruralité doit revenir à l'agriculture* ». Qu'est-ce que le bon sens ? Méfiant sur les dérives possibles, le président du Conseil régional invite plutôt « *à revenir aux réalités et à prendre en compte les contraintes économiques* ». C'est ainsi que le dossier gel, « *refusé par le ministère précédent* », va être représenté au nouveau ministre de l'Agriculture. Sur la PAC, inutile de jouer un budget européen contre un budget agricole, « *les deux budgets participent du même combat et nécessitent la même vigilance et la même intelligence* » pour trouver les bonnes solutions. « *Gouverner, c'est prévoir* » conclut François Patriat, et « *le meilleur moyen pour y parvenir c'est de prévoir ensemble et d'agir ensemble* ».

Après la clôture de l'assemblée générale de la FRSEA, un débat sur le thème de « *La compétitivité de l'agriculture bourguignonne* » a rassemblé Didier Laurency, vice-président de Coop de France et président de Bourgogne du Sud, Guy Fonteniau, président de Corel viande pour la Chambre régionale d'agriculture et président de Charolais Bourgogne, Damien Leclerc, directeur de la Chablisienne, Fabrice Génin, président des JA de Bourgogne et Luc Smesaert, administrateur de la FRSEA. Jean-Roch Gaillet, directeur de la DRAAF, représentant le Préfet, a conclu en insistant sur le suivi assuré par l'administration d'importants dossiers régionaux portés par la profession. Pour la Pac post 2013 rien n'est joué et le calendrier a pris du retard. Dans ce domaine « *être en capacité d'élaborer des positions communes FRSEA, CRAB, DRAAF serait un atout pour la Bourgogne* ».

FDSEA de la Nièvre

Une alliance pour la défense des producteurs de sapins de Noël

La FDSEA de la Nièvre et l'UPSNM (Union des Producteurs de Sapins de Noël du Morvan) se sont dernièrement alliés, via une convention de partenariat, pour la défense et la représentation des producteurs de Sapins de Noël.

En juin 2011 déjà, René Durand et Jean-Pierre Mocelin, producteurs de sapins de Noël et respectivement président et vice-président de l'UPSNM sollicitaient le conseil d'administration de la FDSEA 58 afin d'envisager les contours d'une collaboration visant à assurer aux producteurs de Sapin de Noël du Morvan, défense et représentativité à l'échelle locale, départementale, régionale mais également nationale. Pourtant identitaire du territoire Nivernais et Bourguignon, la production de sapin de Noël dans le Morvan souffrait jusqu'alors d'un déficit de reconnaissance préjudiciable à la prise en compte des problématiques spécifiques des agriculteurs développant cette culture et ne permettant pas de faire avancer de manière favorable les dossiers leur étant propres.

Aussi, et après la forte implication de la FDSEA de la Nièvre et de ses syndicats locaux dans la mise en œuvre de la procédure calamités agricoles en 2010 (qui avait permis aux producteurs victimes de la grêle de bénéficier d'indemnisations importantes), les représentants Morvandiaux avaient émis le souhait de pouvoir bénéficier, avec l'unique préoccupation de favoriser un accompagnement performant des producteurs, de la dynamique et de l'expertise du réseau de la FDSEA de la Nièvre. C'est ainsi, qu'aujourd'hui de nombreuses démarches collaboratives ont d'ores et déjà été engagées en département mais également en lien avec la FNSEA sur les sujets des bénéfices forfaitaires ou encore de la reconnaissance du statut et des spécificités de la production de sapins de noël d'un pont de vue fiscal et social. Par ailleurs, la FDSEA est aujourd'hui à pied d'œuvre au côté de la DDT pour la mise en œuvre d'une nouvelle procédure calamités agricoles suite au gel du mois de mai 2012. Une délégation se rendra d'ailleurs sur le terrain le 3 juillet prochain afin de constater les dégâts et de déposer une demande reconnaissance du caractère de calamités auprès du ministère de l'agriculture dans les prochains mois.

Enfin, et forts de leur volonté commue d'avancer au service des producteurs, la FDSEA 58 et l'UPSNM ont convenu, de l'ouverture à l'intégralité des adhérents de l'UPSNM des services de la fédération (opération fuel, services juridiques … etc). Un plus pour une collaboration que Jean-Pierre Condamine et Didier Ramet souhaitent, aux côtés des représentants des producteurs de sapins, dynamique et avant tout efficace.

S.L – FDSEA 58

▶ En bref

Gel sur cultures – Le cas de force majeure retenu pour tout le département de la Nièvre

Dès son congrès à Montpellier, la FNSEA avait alerté les pouvoirs publics français et européens sur les conséquences dramatiques du gel sur cultures. Une rencontre avait eu lieu le 18 avril pour faire reconnaître le cas de force majeure prévu par le règlement communautaire, qui permet le versement des aides sans pénalités, y compris pour les mesures agro-environnementales.

Aujourd'hui, cette mobilisation a porté ses fruits puisque la reconnaissance du cas de force majeure a été actée par la Commission Européenne. Pour le département de la Nièvre, les conditions météorologiques exceptionnelles de février 2012 ont occasionné des pertes importantes sur les cultures. Ainsi, les accidents de cultures relatifs au gel du premier trimestre 2012 sont reconnus « cas de force majeure » sur l'ensemble du territoire Nivernais.

Si vous avez subi des dégâts de gel sur vos cultures et que vous êtes engagés dans une MAE et/ou que les dégâts de gel vous empêchent de respecter les bonnes conditions agricoles et environnementales, vous devez retourner à la Direction Départementale des Territoires de la Nièvre, au plus tard le 26 juin 2012 (date de réception en DDT,) le formulaire de demande de reconnaissance de cas de force majeure (1). Pour toutes questions n'hésitez pas à prendre contact avec nous au 03.86.93.40.92.

(1) Le formulaire est disponible à la FOSEA de la Nivre ou à télécharger sur www.agribourgogne.fr

Colza

Gagner du rendement à la récolte

La récolte du Colza approche

Le Cetiom vous donne quelques conseils pour limiter les pertes à la récolte.



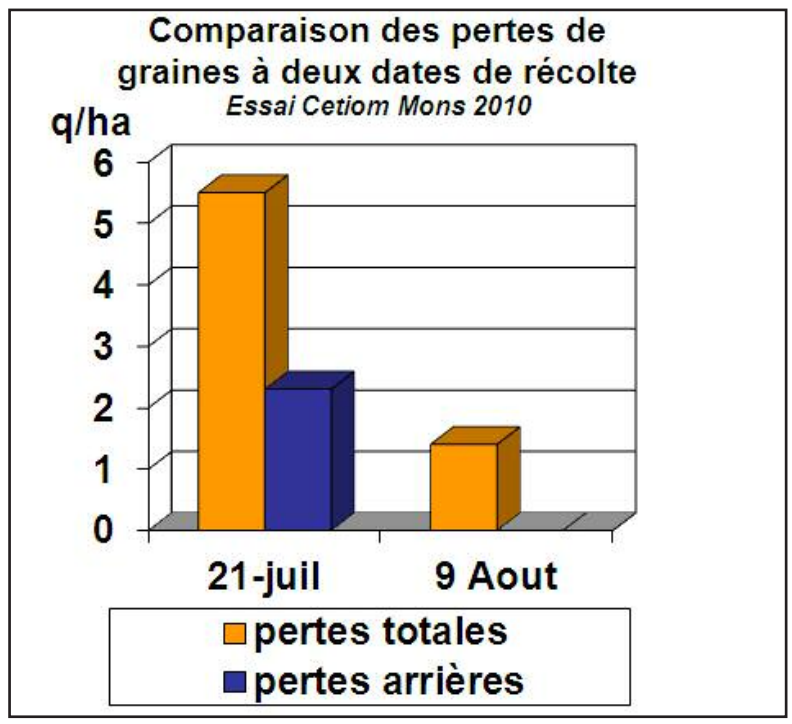
Avant de prendre la décision de récolter le colza, le premier point à surveiller est l'humidité des graines. Si celle-ci a atteint 9%, c'est le bon moment. Au dessous, les pertes à l'avant sont augmentées, au-dessus ce sont les pertes arrière qui le sont.

Le deuxième point à vérifier est la présence de siliques vertes immatures. Celles-ci ne sont pas battues et représentent des pertes arrière. 20 siliques non battues par plante, c'est presque 6 q/ha perdus. Invisibles au premier coup d'œil, elles se trouvent dans la partie sous la végétation (PMG plus élevé) où se situe le potentiel (environ 80%).

Gain de 3q/ha dans un essai Cetiom

L'humidité des pailles est ensuite contrôlée, inférieure à 15% le taux est satisfaisant. Au delà, les pertes à l'arrière de la machine augmentent. Un repère pratique est de mesurer la proportion de tiges vertes dans la parcelle, le plafond est de 50%.





Un essai réalisé à Estrées-Mons (80) en 2010 montre un gain de 3q/ha par une récolte à bonne maturité en l'absence totale de pertes de graines par égrenage naturelle. Les variétés «*hybrides restaurés*» possèdent une excellente résistance à ce phénomène.

Choix du matériel important

Une extension de barre de coupe permet de récupérer les éjections de graines à l'avant de la machine pendant le passage du rabatteur au convoyeur. Le gain de rendement est d'autant plus intéressant en cas de surmaturité des graines. Dans les essais Cetiom, l'utilisation d'une barre de coupe avancée par rapport à une barre de coupe classique a permis d'économiser 2 q/ha en moyenne. Ce matériel présente de nombreux avantages. Le débit de chantier est accéléré, l'entrée de la végétation dans le convoyeur est plus régulier, il y a moins de bourrage. Les opérations de triages sont facilitées entrainant une meilleure qualité de la récolte. Dans une parcelle hétérogène, l'extension montre toute son efficacité.

Un investissement rentable

Selon les types d'extension, les longueurs peuvent varier de 90 à 150 cm contre 50 à 60 cm pour une coupe classique. Les coupes télescopiques sont plus pratiques car facilement manœuvrables pour passer d'une culture à une autre. Les prix sont variables. La rentabilité en moyenne rapide : 5 ans pour 20 ha de colza.

Une fois la décision prise de récolter et le matériel choisi, le réglage de la machine limite les pertes. La barre de coupe se place le plus haut possible. La vitesse d'avancement de la machine, des rabatteurs et de la vis est réduite. « *Sur ma machine, j'ai deux moyens pour contrôler mes pertes, un au niveau des secoueurs et un au niveau des organes de nettoyage. Lorsque la maturité n'est pas complète, j'ai des pertes pouvant aller jusqu'à plusieurs quintaux* », explique Mr Damongeot, agriculteur. La vidéo illustrant ce témoignage est disponible sur www.cetiom.fr où sont présentes également des informations détaillées sur les bons réglages à adopter et les bonnes pratiques de récolte.

CETIOM

En bref

Contexte annuel : colza avec stades hétérogènes

Il est important de perdre le moins de graines possibles sur ces parcelles où le potentiel est déjà affecté. L'utilisation d'une barre de coupe avancée est fortement conseillée. Se rapprocher au maximum de la maturité, ne pas s'interdire de récolter après les blés comme en 2010. On peut s'attendre cette année à un risque très important de pertes par des siliques vertes non battues en dessous de la végétation si la récolte est précipitée.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

GDS 89

Assemblée générale des sections Ovine et Caprine

Parmi les thèmes évoqués lors de l'assemblée générale des sections Ovine et Caprine du GDS 89, un point sur l'évolution du virus Schmallenberg dans les cheptels



L'assemblée générale était animée par Pascal Arnac-Pautrel, directeur du GDS 89

L'exercice 2011/2012 voit le nombre de cheptels ovins diminuer, avec 241 adhérents, contre 275 l'an passé, pour un nombre d'animaux cotisants quasiment identique totalisant 18 249 animaux. En section Caprine, après la forte augmentation enregistrée lors de l'exercice précédent, légère diminution du nombre de cheptels cotisants (51), pour un total d'animaux en hausse (3318).

Depuis la campagne 2010/2011, la section Ovine est dotée d'une caisse coups durs. Ouverte cette année à la Section Caprine, son adhésion est volontaire (0,20 €/animal). Le but de cette caisse étant d'indemniser l'éleveur dans le cadre de pertes importantes liées à une cause sanitaire mais sans relation avec une maladie réglementée. Aujourd'hui, 187 cheptels sont adhérents, un dossier ayant été accepté et 1300 € versés à l'éleveur concerné.

Le nombre d'avortements déclarés loin de refléter la réalité

Le nombre d'adhérents aux autocontrôles sur produits laitiers est stable, avec un total de 29 cheptels, dont 12 en bovins et 16 en caprins. Il est rappelé que ce service est entièrement pris en charge dès lors que l'on est adhérent au GDS. Après un pic en 2006/2007, le nombre de coprocultures réalisées stagne, (34 au total, dont 20 en secteur caprin et 14 en secteur ovin). Un service jugé comme sous-utilisé, alors même qu'il peut aider à mieux gérer le parasitisme des élevages. Des kits coprocultures sont disponibles au GDS sur simple demande. Entièrement gratuits, ils sont composés d'une paire de gants, d'un sachet plastique refermable, d'une notice d'utilisation et d'une enveloppe de retour affranchie destinée au laboratoire IDEA. Afin de mettre en évidence une solution de lutte contre les strongles, un éleveur ovin du département réalise actuellement une série régulière de coprocultures, afin de suivre l'évolution du parasite sur son élevage. Une action qui entre dans le cadre d'une étude menée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne, avec la participation financière du GDS 89.

Avec 23 cas déclarés, le nombre d'avortements enregistrés lors du dernier exercice est manifestement sous-évalué, au vu du nombre de déclarations supplémentaires rentrant dans le cadre du virus Schmallenberg. Pouvant servir à révéler des phénomènes aussi bien cliniques qu'épidémiologiques, le protocole d'analyse permet entre autres de détecter : des parasites (Néosporose, Toxoplasmose), des bactéries (Brucellose, Fièvre Q, Chlamydiose, Listéria, Salmonellose), ou des virus, comme le BVD. Les avortements sont soumis à déclaration obligatoire et leur financement (prélèvements et analyses), entièrement pris en charge par l'Etat et le GDS.

Le virus Schmallenberg confirmé dans 32 cheptels icaunais

Le virus Schmalleberg concerne désormais au plan national 1800 cheptels pour 56 départements. Dans l'Yonne, 28 cheptels ovins et 4 cheptels bovins ont été confirmés atteints par la maladie, sur 64 cas de suspicion. Si le dispositif de surveillance concernant les ovins a été suspendu par l'administration, il perdure toutefois pour les bovins. Depuis avril dernier, des kits sérologiques sont à la disposition des éleveurs au laboratoire IDEA. Si un vaccin est à l'étude, rien ne se fera dans la pratique avant 2014 et les préconisations de base pour lutter contre la maladie restent les mêmes que pour la FCO : une désinsectisation régulière des cheptels. Il est rappelé, concernant les petits ruminants, que la période la plus critique pour les fœtus est le 2ème mois de gestation.

Par ailleurs, suite à deux cas avérés depuis le début de l'année sur le territoire national, la vigilance reste de mise pour ce qui est de la Brucellose. Toutefois, les cheptels caprins laitiers, se sont vus accorder depuis peu, la possibilité de passer à un rythme quinquennal en matière de prophylaxie, sous réserve de livrer toute leur production à une laiterie qui thermise le lait. (Pour plus de renseignements, contacter la DDCSPP de l'Yonne).

DOMINIQUE BERNERD

En bref

Bien-être animal La France prend du retard pour les mises aux normes

«Je suis heureux de constater qu'il y a eu beaucoup de progrès ces derniers mois sur les mises aux normes des bâtiments d'élevage pour truies gestantes», s'est félicité John Dalli, le commissaire européen à la santé et aux consommateurs, à l'issue du Conseil agricole le 18 juin à Luxembourg. La directive européenne doit entrer en application le 1er janvier 2013. *«Les choses avancent plus vite que ce que l'on prévoyait»*, a salué le commissaire. Dix-huit États membres ont indiqué qu'ils parviendraient à se mettre en conformité avec la législation européenne d'ici 2013. Mais en France, en seuls 40 % des élevages seraient en règle à ce jour. Et la France s'est déclarée en incapacité d'estimer le taux de conformité de ses élevages au 1er janvier prochain. La France est déjà en retard en ce qui concerne les mises aux normes des cages de poules pondeuses et devrait recevoir le 21 juin un avis motivé de Bruxelles sur cette question.

Mise aux normes Craintes des charcutiers sur les conséquences

Selon la Fédération française des industriels charcutiers, traiteurs, transformateurs de viandes (Fict), comme pour les œufs, il pourrait y avoir une hausse importante du prix du porc après la mise aux normes des bâtiments de truies gestantes. Elle s'inquiète d'autant plus que les négociations LME (loi de modernisation économique) avec la grande distribution auront lieu début 2012, alors que la mise aux normes ne sera pas encore terminée. Les professionnels craignent alors de devoir négocier des prix très en dessous d'un niveau attendu à la hausse courant 2013.



Bourgogne Notre Région

2 PAGES SPÉCIALES SUR L'ACTION CULTURELLE DU CONSEIL RÉGIONAL

Plus d'informations dans votre magazine gratuit disponible dans votre boîte aux lettres à partir du 25 juin :

et sur www.region-bourgogne.fr



" Permettre à tous d'accéder à la culture "

Entretien avec **François PATRIAT,**
Président du conseil régional de Bourgogne

Nous soutenons à la fois la dynamique de création et de diffusion des œuvres, l'aménagement culturel du territoire mais aussi la préservation de l'emploi dans ce secteur.



Bourgogne Notre Région : La saison estivale est souvent perçue comme le temps fort culturel. Quel est le rôle du conseil régional dans ce domaine ?

François Patriat : durant l'été, l'activité culturelle est effectivement sous les feux de la rampe. Mais c'est toute l'année que la culture est présente dans la vie des Bourguignons. C'est un secteur dynamique et fragile, animé par de nombreux acteurs locaux. Maintenir et développer la vitalité culturelle, c'est faire de la Bourgogne un espace vivant et attractif. C'est pourquoi nous avons fait le choix d'intervenir pour permettre à tous d'accéder à la culture sur l'ensemble du territoire. Nous soutenons à la fois la dynamique de création et de diffusion des oeuvres, l'aménagement culturel du territoire mais aussi la préservation de l'emploi dans ce secteur. La Région consacrera 21,5 millions d'euros en 2012 à l'action culturelle en Bourgogne.

Vous avez engagé une action particulière dans le domaine des déplacements touristiques. Pourquoi ?

Nous visons deux objectifs : proposer des alternatives à l'usage du véhicule individuel et faciliter l'accès aux sites touristiques pour ceux qui n'ont pas de voiture. Cette démarche permet à tous de découvrir les lieux emblématiques de la région, en utilisant des moyens de transports collectifs et en réduisant son empreinte écologique. Nous développons également cette approche en favorisant les activités de randonnée ou de vélo au départ des gares ou des arrêts de transport public. Nos cars TER sont pour la plupart équipés de racks à vélos et nous proposons depuis cette année une tarification *Bourgogne Tribu* pour les groupes qui se déplacent en TER.

Vous avez annoncé il y a quelques semaines que la Région ne poursuivra pas l'expérimentation de gestion des canaux. Est-ce que la Région abandonne les canaux ?

Pas le moins du monde ! Le conseil régional restera un acteur très engagé pour les canaux. Ces voies d'eau sont une opportunité pour la région. Nous aurons consacré 37 millions d'euros à leur développement durant cette phase d'expérimentation et près de 11 millions sont budgétés pour cette année. Cette expérimentation a créé une véritable émulation, qu'il faut porter collectivement. Ainsi, nous élaborons d'une part, une convention avec l'Etat et Voies navigables de France (VNF) pour poursuivre la restauration de ces ouvrages et d'autre part, nous adoptons une stratégie de valorisation touristique des voies d'eau. Elle permettra d'accompagner des projets d'activités et de faire de la Bourgogne une destination éco-touristique de référence. ■

Retrouvez l'intégralité de l'entretien dans le magazine Bourgogne notre région n°26

Bourgogne
Conseil régional

Par ici les sorties !
Pour un été très Bourgogne



21,5 M€
c'est ce que consacre la Région cette année à la culture

35 %
pour le pa

65 %
pour la culture



Châteauneuf-en-Auxois
De nouvelles animations au ch

Pour la troisième année consécutive, la Région propose de nombreuses animations dans son château de Châteauneuf-en-Auxois, avec toujours la volonté d'innover ! Lucas David, *avec son cirque végétal* - une nouvelle discipline des arts du cirque -, mettra en scène artistes et plantes pour réaliser tours de force, dressages, jeux burlesques, manipulations d'objets et autres acrobaties. Rendez-vous les 20, 21 et 22 juillet. Une vingtaine de manifestations sont organisées tout l'été : concert de jazz, contes à la bougie, ateliers savoir-faire, animations pour enfants, visites à la chandelle, spectacles-promenades…

La Région soutient une centaine de manifestations sur tout le territoire bourguignon. Pour tous les âges, tous les goûts et tous les budgets ! Des festivals en tout genre : de la musique de chambre à l'opéra, en passant par le jazz, le blues, le rock, et la chanson... mais aussi la danse, le théâtre baroque, les spectacles de rue. Sans oublier le vin, la gastronomie, le cinéma et les livres ! Des expositions : arts plastiques, photos, sculptures et installations... Des rendez-vous, dans toutes sortes d'endroits : sous des chapiteaux ou sur l'eau, à la belle étoile, dans les rues, les chapelles, les châteaux, les hôtels particuliers... ■

Retrouvez la centaine de manifestations soutenues par le conseil régional dans le supplément spécial du magazine Bourgogne notre région.

www.region-bourgogne.fr



...âteau

Vous pourrez aussi visiter le jardin médiéval et ses plantes aromatiques et médicinales, entretenus par la classe d'aménagement paysager du lycée agricole de Quetigny et le personnel du château. ■



Arts de la rue
La Région accompagne les jeunes talents



Les Arts publics, un dispositif unique en son genre, permet à de nouveaux talents des arts de la rue de bénéficier d'un financement et d'un accompagnement professionnel. Chaque année, la Région choisit une compagnie avec ses partenaires et finance son projet à hauteur de 30 000 € maximum. Cette année, c'est la compagnie *Underclouds* qui présentera sa création : Funambus. Un câble de marche a été greffé, à cinq mètres du sol, sur le toit d'un bus transformé en créature de science-fiction : une scène unique, mobile et féerique. La création sera présentée en juillet aux *Zaccros d'ma rue*, à Nevers, puis à *Chalon dans la rue*, et enfin au *Festival des Metalovoice* à Corbigny, dans la Nièvre, le 22 septembre. ■

Navettes touristiques
Découvrez la Bourgogne autrement !

Pour faciliter l'accès aux sites majeurs du patrimoine de la Bourgogne, quatre navettes ont été créées au départ des gares TER d'Avallon, Sermizelles, Tournus, Montbard, Venarey-Les Laumes, Tonnerre et Nuits-sous-Ravières.

Une solution qui s'adresse aussi bien aux touristes qu'aux Bourguignons qui se voient proposer une autre façon de découvrir la région, plus économique et écologique. À chaque fois, les minibus permettent le transport des vélos.

Retrouvez Bourgogne navettes sur **www.region-bourgogne.fr.** Vous pourrez télécharger les dépliants qui présentent leurs horaires, les lieux à visiter et donnent des idées de randonnées ou des contacts utiles. ■



50 concerts à la Cité de la Voix
Vézelay, ça vous chante ?



Installée dans les anciens hospices de Vézelay, réhabilités par la Région, la Cité de la Voix est dédiée à l'art vocal et aux musiques acoustiques. Le conseil régional a donné carte blanche au LAB (Liaisons Arts Bourgogne) pour proposer une première saison musicale à la *Cité de la Voix*. Au programme, une cinquantaine de rendez-vous : opérettes, petits concerts, auditions de jeunes ensembles en résidence d'été à la Cité. Pour cette première édition, de grands noms du chant lyrique rejoindront les stagiaires de la Cité. Pour clore cet été mélomane, vous pourrez découvrir de façon originale les anciens hospices vézeliens, animés à l'occasion des Journées du patrimoine : textes, saynètes et musique accueilleront les visiteurs. Retrouvez l'agenda sur **www.region-bourgogne.fr.** ■

Crédits photos : Vincent Arbelet, Pierre Combier, Michtolchato, Philippe Maupetit.

L'efficacité du nettoyage ne se li

La progression de l'efficacité des systèmes de battage et de séparation, notamment sur les moissonneuses-batteuses non conventionnelles (hybrides et axiales), impose des caissons de nettoyage performants. Julien Levasseur, spécialiste produit chez John Deere et Michel Weber, responsable produit chez New Holland nous font part de leur expertise en répondant à nos questions sur les critères de performance des caissons de nettoyage.

La surface des grilles est-elle encore la principale composante de l'efficacité d'un caisson de nettoyage ?

Julien Levasseur : *«Ce n'est plus vrai de nos jours. Ne pouvant pas indéfiniment augmenter la taille des caissons pour conserver des machines compactes et maniables, nous avons dû développer la technique de nettoyage pour augmenter les capacités sans augmenter la surface des grilles.*

Le premier élément qui a été travaillé est le système d'alimentation. Un caisson se règle suivant deux paramètres : le débit d'air que l'on y injecte et l'ouverture des grilles. Le but étant de créer une pression qui va mettre en suspension les menues pailles et laisser passer le grain à travers les grilles. Le chauffeur règle son caisson, lorsque la machine est en charge et, à partir de ce moment là, si nous voulons avoir une capacité de nettoyage toujours parfaite, il faut une alimentation constante quelles que soient les conditions de récolte. C'est là qu'interviennent les vis à augets qui ont trois avantages. Elles assurent une meilleure compartimentation du grain sur la largeur qui rend le système peu sensible aux dévers. Les vis garantissent également une alimentation constante, que la machine soit en montée ou en descente et quel que soit le volume de matière. Enfin, c'est un système autonettoyant moins sensible aux conditions humides et ne nécessitant pas de nettoyage durant la campagne (surtout pour la récolte du maïs et des pois dans la moitié nord de la France).

Le deuxième élément est l'ajout d'une grille de pré-séparation, située à la sortie des vis à augets. La matière subit une première chute importante à la sortie des vis permettant un premier tri densimétrique, puis arrive sur cette grille de pré-séparation. Celle-ci permet de traiter jusqu'à 30% de la récolte qui va directement en trémie. La partie arrière du caisson traite le restant. On ne peut donc plus parler uniquement de surface brute comme pour un caisson traditionnel, puisque cette grille de pré-séparation a un effet démultiplicateur sur la surface globale. Ce système nous permet d'avoir sur le papier des surfaces brutes plus petites, alors que nos caissons sont reconnus par les clients pour leur efficacité en toutes conditions».

Michel Weber : *«Tout dépend de ce que l'on inclut dans la surface des grilles. Sur nos moissonneuses-batteuses, nous additionnons la surface des grille supérieure et inférieure, mais aussi celle de la pré-grille qui a également vocation à trier. Attention toutefois à ne pas assimiler une «pré-table» à une pré-grille.*

Au-delà de la surface des grilles, il est important de prendre en compte l'action et la performance du ventilateur, sans oublier l'action mécanique du caisson. À titre d'exemple, avec un caisson de taille identique, la performance de nettoyage d'une CR9000 (axiale) est supérieure à celle d'une CX8000 (6 secoueurs).

Cela est dû au caisson OptiClean proposé sur la gamme CR, dont la table de préparation est relevée pour augmenter la hauteur de la première chute (entre la table et la pré-grille).

L'action du ventilateur s'en trouve améliorée, tout comme l'efficacité de la pré-grille qui décharge le caisson en laissant monter 35 à 40% du grain propre directement en trémie. Ce caisson propose également un mouvement en sens opposé de la table de préparation et de la grille inférieure, par rapport à la pré-grille et à la grille supérieure.

Enfin, même dans les zones les moins vallonnées, une récolte 100% à plat n'existe pas. Il faut allier l'efficacité du système de



New Holland

▲ **Michel Weber, responsable produit chez New Holland : *«Au-delà de la surface des grilles, il est important de prendre en compte l'action et la performance du ventilateur, sans oublier l'action mécanique du caisson».***

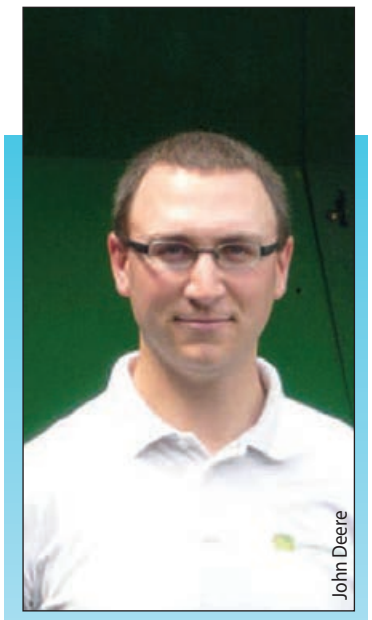




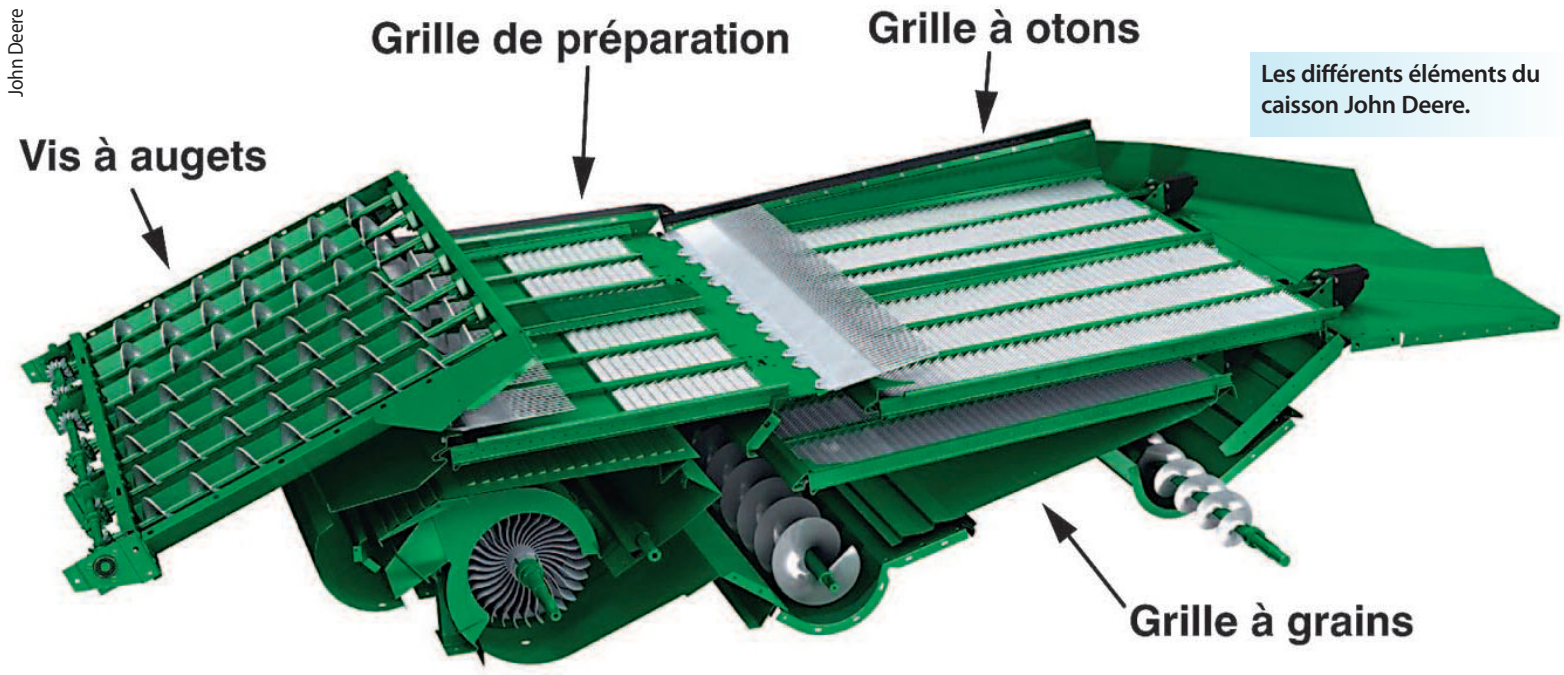
New Holland

Le caisson auto-nivelant Smart Sieve de New Holland compense des dévers jusqu'à 17 %.

mite pas à la surface des grilles


John Deere

▲ **Julien Levasseur, spécialiste produit chez John Deere :** ***«Pour les faibles dévers (jusqu'à 7%), le système de vis à augets couplé à la grille de pré-séparation est suffisant. Au-delà, nous privilégions le système de compensation complète de la machine, plutôt que le caisson auto-nivelant».***



John Deere

Les différents éléments du caisson John Deere.

correction de dévers à la surface des grilles pour évaluer les performances du caisson de nettoyage».

Dans les terrains vallonnés, privilégiez-vous le caisson auto-nivelant ou le correcteur de dévers de la machine ?

JL : *«Pour les faibles dévers (jusqu'à 7%), le système de vis à augets couplé à la grille de pré-séparation est suffisant. Les vis compartimentent sans aucune difficulté et la pré-grille sécurise 1/3 du grain bien avant que le grain ne puisse subir l'effet du dévers. Le reste du caisson arrive à traiter les deux tiers restant sans grande difficulté.*
Dès que le dévers devient supérieur à 7%, nous privilégions le système de compensation complet de la machine «HillMaster».
Ce dispositif permet un chargement uniforme du caisson jusqu'à un dévers de 22%. En comparaison, le caisson auto-nivelant ne permet pas un chargement uniforme sur les côtés. Le côté situé vers le bas de la pente reçoit systématiquement plus de matière, tandis que le côté opposé n'en reçoit pas du tout.
Le vent passera donc plus facilement où il y a moins de matière et ne nettoiera pas correctement la zone où le caisson est surchargé. Un caisson déséquilibré trouve ses limites beaucoup plus tôt ou fournit un grain avec un niveau d'impuretés plus élevé».

MW : *«Chez New Holland, seule la gamme CX5000-6000 peut être déclinée en version à correction de dévers (CX5090 et 6090). Il y a à mon sens deux critères différents entre performances du caisson de nettoyage et confort de l'opérateur.*
Nos CR et CX8000 sont équipées au standard du caisson auto-nivelant ce qui signifie que chacune de ces machines est capable de donner le meilleur de ses performances dans des terrains jusqu'à 17 % de dévers. Rappelons que le caisson auto-nivelant de ces machines comprend la mise à niveau des 3 grilles, de table de préparation et du ventilateur.
Pour la gamme CX5000-6000, l'utilisateur optera soit pour un caisson fixe avec machine à correction de dévers (Latérale), soit pour un caisson auto-nivelant Smart Sieve. À ce jour, la deuxième solution est nettement plus développée. Il est également possible de cumuler les deux solutions.
Restent ensuite les régions tout à fait atypiques avec des dévers importants qui requièrent des machines HillSide qui se mettent à niveau en dévers jusqu'à 38 %, mais aussi en pente (30 % en montée et 10 % en descente). Dans ce cas, le caisson est fixe.
Pour la gamme TC, nous avons uniquement la solution du caisson Smart Sieve (de la TC5060 à 5080). Ce dernier agit sur la grille supérieure mais aussi sur la pré-grille, pour corriger des dévers jusqu'à 25 %. Cette action de correction est proportionnelle à la taille de la graine, permettant une répartition homogène du flux quel que soit le type de récolte».

Quels sont les bons conseils pour ajuster les réglages dans du blé ? Comment vérifier le bon fonctionnement du caisson?

JL : *«Partir des réglages d'usine est toujours une bonne base, particulièrement quand on est perdu dans les réglages. Sur une moissonneuse-batteuse John Deere type W ou T, il faut tout d'abord optimiser la grille de pré-séparation pour donner de la capacité au caisson. Il faut prendre soin de l'ouvrir millimètre par millimètre, jusqu'à ce que la qualité du grain en trémie ne soit plus acceptable. Veillez en parallèle à augmenter les vents de 20 tr/min par millimètre de grille ouvert.*
La grille à grain et la grille de pré-séparation ne doivent pas avoir plus de 2 mm d'écart en ouverture. La grille à ôtons peut ensuite être ouverte petit à petit, jusqu'à ce que le niveau de retour à ôtons commence à monter. Il ne reste plus ensuite qu'à optimiser le battage pour éliminer les imbattus et/ou les grains cassés.
Le meilleur indicateur du bon fonctionnement et du bon réglage d'un caisson sont les retours d'ôtons. Ils doivent être quasi-inexistants et, s'il y en a (en cas de difficulté au battage par exemple), ils ne doivent pas contenir de grain correctement battu. Cela vient surcharger le système de battage et séparation. Si le caisson est instable ou difficilement réglable, un petit coup d'œil à l'intérieur s'impose pour s'assurer que tout est en ligne».

MW : *«Dans du blé comme dans toutes les cultures, il est important de vérifier les pertes aux grilles (régime ventilateur + ouverture des grilles) et les pertes aux secoueurs ou aux rotors, synonymes d'un manque d'efficacité de la partie battage qui devrait avoir fait plus de 80% du travail. Le contrôle de la propreté du grain en trémie permet de se rendre compte si la ventilation est insuffisante, si le contre-batteur ou le contre-séparateur rotatif sont trop serrés et engendrent de la menue paille qui charge le caisson, ou encore que la vitesse d'avancement est insuffisante pour permettre à la machine de travailler efficacement. La présence (ou non) de grains cassés peut être causée par un contre-batteur trop serré, un régime batteur trop élevé ou trop de retour à ôtons, notamment pour CX8000 et CR équipées de batteurs indépendants. Une quantité importante de retours à ôtons peut mettre en évidence un contre-batteur trop écarté ou une grille inférieure trop fermée. Enfin, il ne faut pas négliger la pré-grille qui a un réel rôle à jouer dans l'efficacité du caisson. Son réglage, bien que manuel, est primordial.*
Pour vérifier le bon fonctionnement du caisson, il est possible de faire un arrêt en charge, afin d'observer où se situe le flux de récolte et comment il se compose. Cette opération vient en dernier recours, si les précédentes observations n'ont pas permis d'optimiser les réglages».

PROPOS RECUEILLIS PAR MICHEL PORTIER



Non-conventionnelles

Quatre technologies d'axiales

Connues pour leurs hautes performances de battage, les moissonneuses-batteuses axiales le sont également pour leur simplicité et leur entretien aisé. De plus, les contre-batteurs sont facilement accessibles et interchangeables. Adaptés à la culture, ces derniers participent à la performance de battage, ainsi qu'au respect et à la propreté du grain.

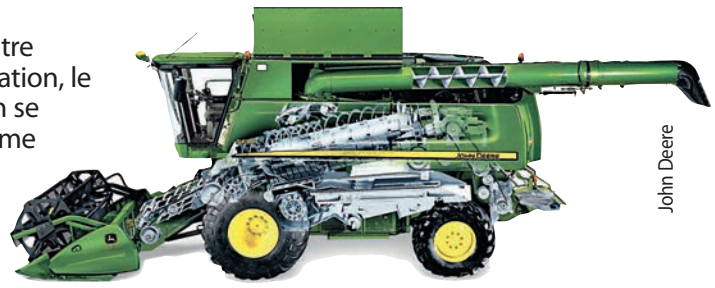
Case IH Axial-Flow le pionnier


Case IH

Simple, le système de battage des six Axial-Flow se compose d'un cône d'alimentation en bout du rotor positionné en sortie du convoyeur : 36 plots positionnés sur toute la longueur du rotor assurent le battage et la séparation forcée. Il est entraîné par une transmission à variation continue permettant de faire évoluer le régime de 220 à 1 180 tr/min. Le flux de paille tombe sur un broyeur à deux régimes, le plus faible assurant le passage de paille sans broyage pour la formation d'andains, lorsque le répartiteur est escamoté.

Marques	Modèles	Puissance (Ch)	Diamètre et longueur du rotor (mm)	Surface de séparation forcée (m2)	Surface de nettoyage (m2)	Largeur minimale sur route (m)
Case IH	Axial-Flow 5130	299	762/2794	2,8	5,48	3,49
	Axial-Flow 6130	387	762/2794	2,8	5,48	3,49
	Axial-Flow 7130	415	762/2794	2,8	5,48	3,49
	Axial-Flow 7230	449	762/2623	2,98	5,4	3,49
	Axial-Flow 8230	516	762/2638	2,98	6,5	3,49
	Axial-Flow 9230	571	762/2638	2,98	6,5	3,49
John Deere	S 660	371	762/3124	3	5,6	3,5
	S 670	431	762/3124	3	5,6	3,5
	S 680	547	762/3124	3	5,6	3,5
	S 690	626	762/3124	3	5,6	3,5
Massey Ferguson	9530	404	700/3560	2,86	4,95	3,5
New Holland	CR 8070	449	432/2638	2,43	5,4	3,47
	CR 8080	490	432/2638	2,43	5,4	3,47
	CR 9070	490	559/2638	3,06	6,5	3,84
	CR 9080	517	559/2638	3,06	6,5	3,84
	CR 9090	571	559/2638	3,06	6,5	3,84

John Deere série S un rotor conique


John Deere

Le constructeur américain propose quatre axiales. Précédé d'un rouleau d'alimentation, le rotor comprend un cône d'alimentation se poursuivant par la partie batteur en forme d'ogive, qui comprend des plots. La partie séparation comprend des doigts, assurant le foisonnement de la récolte. Les deux plages de vitesses de la transmission à courroie avec posi-couple animant le rotor offrent un large intervalle de réglage du régime de batteur. En sortie de rotor, un tambour de décharge happe la paille de façon à centrer le flux de paille avant le broyeur escamotable. Un contre-tambour sépare les éventuels derniers grains. La récolte extraite au niveau de la partie batteur du rotor chute sur des vis convoyeuses qui conduisent le grain vers la grille de pré-nettoyage avant qu'il ne tombe sur la pré-grille et les grilles.



Vos Partenaires dans l'Yonne

JEANDOT Pneus

- Intervention 7j/7 en JUILLET
- Stock important, pneus de benne, de tracteur, de moissonneuse batteuse.
- 6 camionnettes de dépannage
- Une Equipe de Professionnelle

MOISSON 2012

JOIGNY
En semaine
03.86.62.18.84
Week-end et Jour Férié
06.07.76.59.25

En Juillet
Permanence Moisson
7j / 7

TONNERRE
En semaine
03.86.55.45.75
Week-end et Jour Férié
06.42.11.35.82

Massey Ferguson Fortia le plus long rotor du marché

La Fortia se caractérise par un rouleau alimentant le rotor par la périphérie. Légèrement incliné, ce rotor se distingue par des longues battes parallèles, trois travaillant uniquement sur la partie batteur du rotor, trois évoluant sur toute la longueur du rotor. Il est animé par une transmission hydrostatique à deux vitesses, proposant une plage de régimes de 175 à 980 tr/min. En sortie de rotor, la paille tombe directement sur le broyeur. Sous le batteur, une grande table répartit le grain et le conduit vers l'avant. La récolte tombe alors sur la pré-grille, puis sur les grilles supérieures. Autre spécificité, le système de ventilation est plus large que les grilles, évitant les surcharges latérales de grain. La dernière génération, baptisée 9530, se distingue par un gabarit routier plus adapté à l'Europe : 3,50 m avec des pneumatiques de 800 mm.


Massey Ferguson

New Holland CR 9000 l'axiale à deux rotors


New Holland

New Holland propose deux modèles à petit châssis et trois à gros châssis. Il s'agit, pour les premières, des CR 8070 et CR 8080 et pour les plus grosses des CR 9070, CR 9080 et CR 9090. Positionnés juste derrière le convoyeur, les deux rotors tournent de façon antagoniste. Les rotors des petites machines disposent de six battes jumelées sur la partie batteur et combinent 12 doigts aux 18 pales agitatrices. Sur les grosses, seules les 9 battes non-jumelées et les 18 pales agitatrices sont proposées en standard. Quatre courroies (5 sur CR 9090) entraînent les deux rotors. Un boîtier à deux vitesses autorise une plage de régime de 422 à 1 925 tr/min sur les deux petites, 318 à 1 455 tr/min sur les deux grandes. La paille est reprise en sortie de rotor par un rouleau expulseur de résidus et conduite via le tapis PSD vers le broyeur ou déposée en andain. Pour ce qui est du nettoyage, les CR 9000 bénéficient de série du caisson autonivelant corrigeant jusqu'à 17 % de dévers. La pré-grille travaille de façon antagoniste par rapport aux grilles.

Régler sa machine devient automatique

En remplaçant de façon de plus en plus fréquente leurs machines, les utilisateurs disposent de moins en moins de temps pour s'y familiariser. L'automatisation des réglages compensent ce manque de temps.



Après que le conducteur ait accepté les modifications de réglage proposées par l'ordinateur de bord, le système ACS de New Holland compare les paramètres de fonctionnement avant et après.

En plus des paramètres de fonctionnement des organes mobiles (vitesse d'avancement, régimes moteur, batteur ou rotor, ventilateur), les moissonneuses-batteuses donnent aujourd'hui les informations de pertes par le biais de capteurs au niveau des grilles et des secoueurs, parfois à sensibilité ajustable en fonction de la récolte. Un signal sonore informe le chauffeur en cas de dépassement des seuils prédéfinis. Le conducteur module alors ses paramètres de battage (serrage du contre-batteur ou du contre-rotor, vitesse d'avancement, ventilation...).

Pour l'aider dans ses choix, certains constructeurs proposent un manuel intégré dans le terminal de commande. Sur les machines haut de gamme, d'autres capteurs s'ajoutent pour optimiser les performances. Citons les capteurs de charge au moteur, ainsi qu'au batteur (ou au rotor).

La gestion de la transmission peut par ailleurs être automatisée pour maintenir un flux de récolte constant et conserver la finesse des réglages. Il existe également des sondes volumétriques mesurant le retour d'ôtons, mais aussi des capteurs optiques (Grain Cam de Claas, Grain Meter de New Holland) aidant à limiter les retours d'ôtons.

Les ôtons sont en effet une source potentielle de grains cassés ou fissurés. *«Un grain fissuré a cent fois plus de risques de développer des mycotoxines qu'un grain intègre, annonce Nicolas Thibaud, à la tête de son propre bureau d'études sur la qualité du grain. Se donner la peine d'appliquer correctement des fongicides à la parcelle est inutile si le battage est trop agressif à cause de mauvais réglages»*. Par ailleurs, Claas propose un contrôle visuel du retour d'ôtons depuis la cabine.

La moiss-batt suggère les réglages

Les moissonneuses-batteuses haut de gamme intègrent dans leurs terminaux des préréglages d'usine correspondant aux principales récoltes.

Le chauffeur doit la plupart du temps perfectionner et enregistrer ces réglages pour s'adapter aux conditions locales de battage et maximiser son débit de chantier. *«Les utilisateurs aguerris profitent de ces mémorisations pour passer rapidement d'un réglage à un autre, explique-t-on chez New Holland, par exemple passer de la montée à la descente dans une parcelle en pente, d'une zone de blé couché à une zone de blé debout, d'une tournière à une surface en plein champ, d'un réglage de jour à un réglage de nuit...»*

Depuis trois ans, les constructeurs ont dopé les capacités des moissonneuses-batteuses. Ces dernières soumettent au chauffeur des suggestions de réglages en cours de battage. New Holland a inauguré cette solution avec l'Interface utilisateur intelligente. Lorsque les paramètres de battage dépassent les seuils programmés, l'opérateur peut consulter l'Automatic crop setting (ACS) sur l'écran Intelliview. L'interface propose alors à l'opérateur une modification des réglages. S'il valide, la moissonneuse-batteuse donne, au bout d'une minute, les effets des nouveaux paramètres. Sur les Lexion hybrides, Cemos propose un système du même genre, à la différence qu'il donne le choix entre plusieurs réglages (réduire les pertes de grain, réduire les ôtons, augmenter le débit...).

Après modification, le terminal Cébis compare les valeurs anciennes et les nouvelles. Selon Claas, ce système augmente le débit de chantier de 20% avec des conducteurs inexpérimentés et autour de 5% tous conducteurs confondus.

Ludovic Vimond

▶ Avant-saison

Attention aux réglages d'usine

Modifier les paramètres de battage de la moissonneuse-batteuse, c'est bien, mais encore faut-il que les données affichées sur le terminal de commande soient correctes. *«Sur les machines neuves, on a souvent des surprises, explique Nicolas Thibaud, chargé d'un bureau d'études sur la qualité du grain. Pour 9 machines sur 10 livrées chez les utilisateurs, les informations sur le terminal sont erronées. Dernièrement encore, j'ai mesuré un écartement de 14 millimètres au niveau des grilles d'une machine, alors que le terminal annonçait 6. Partant d'un tel constat, un utilisateur qui ne réétalonne pas les différents organes de sa machine fera systématiquement des erreurs de réglage et augmentera le risque de perdre ou de casser : un paradoxe, sachant qu'une machine neuve bien réglée génère moins de casse qu'une machine avec un certain nombre d'heures, donc avec de l'usure»*.
Nicolas Thibaud insiste sur la préparation d'une moissonneuse-batteuse neuve lors de sa réception : *«tous les concessionnaires ne prennent pas le temps ou n'ont pas l'expertise pour étalonner la machine avant de la livrer chez le client»*.



CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

EUROPAGRI	St Clément Brienon et son agent : Francis Lesourd à Venoy : 06 81 34 53 64	03 86 83 02 01 03 86 43 07 90
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	03 80 35 80 66
GROUPE METHIVIER	Toucy	03 86 44 01 08
SAS PARAGEAU	St Martin/Nohain	03 86 26 10 93
SUREAU AGRICULTURE	Avallon Moulot Bazoches	03 86 34 18 35 03 86 27 27 13 03 86 22 11 54

Afdi Bourgogne Franche Comté

Mission des partenaires malgaches

Abel Madason et Roland Rakotomalala, deux malgaches invités par AFDI, ont prolongé leur séjour sur la région à la rencontre d'agriculteurs.



Rencontre avec les JA à la MFR de Quétigny.

A l'occasion de son assemblée générale qui s'est tenue le 11 mai 2012 à Dannemarie sur Crète dans le Doubs, Afdi avait invité Abel Madason, chargé de mission d'Afdi BFC à Fianarantsoa, Madagascar et Roland Rakotomalala, trésorier de l'union de coopératives laitières, Rofama, basée à Fianarantsoa, à participer à leurs travaux et notamment à la table ronde organisée l'après-midi sur le thème « *L'agriculture familiale peut elle nourrir les villes et par quelle organisation ?* ». A cette table ronde participait aussi Oumar Baldé, trésorier d'une coopérative laitière de Vélingara au Sénégal et Faliry Boly, secrétaire général du Syndicat des exploitants agricoles de l'office du Niger.

Dans le cadre de la mission de sensibilisation et d'éducation au développement menée par Afdi, Abel et Roland ont également pu témoigner de leur expérience à la Foire Comtoise de Besançon où le pays à l'honneur était Madagascar.

Un programme riche et chargé

Cette mission de trois semaines a été riche en visites et formations pour les deux malgaches dans le but de consolider les partenariats entre Afdi BFC et les Organisation Paysannes de Haute Matsiatra de Madagascar. Chacun d'eux a ainsi suivi un programme bien chargé, composé en fonction de ses attentes et de ses besoins.

Roland a passé deux semaines dans la Nièvre et une semaine en Haute-Saône, à la rencontre d'éleveurs laitiers, de coopératives fromagères et de nombreuses OPA, dans le but de renforcer ses connaissances sur la gestion du point de vente qui a été ouvert en décembre par Rofama, et d'améliorer ses connaissances sur la conduite d'élevage et la transformation fromagère.

Pour Abel de nombreuses rencontres ont eu lieues avec notamment Dijon Céréales, les Etablissements Bresson, les producteurs de la filière moutarde, la coopérative Bourgogne du Sud, etc, dans le but de renforcer ses compétences en management d'équipe, l'organisation interne d'une OPA, ou encore l'organisation d'une filière. Le jeudi 24 mai, il a eu l'opportunité de passer toute la journée auprès des JA de Côte d'Or afin d'échanger sur les dispositifs d'installation mis en place et le volet syndical. Une réunion s'est tenue à la MFR de Quetigny pour clôturer la journée, en présence de JA du Doubs, du Jura et de Cote d'Or, ainsi que d'une dizaine d'élèves de Bac Pro, sur la thématique de l'installation des jeunes à Madagascar. La MFR de Quétigny est sensibilisée à ce sujet puisqu'elle est engagée dans un partenariat avec la MFR de Manandroy à Madagascar.



Réunion Groupe Afdi 21 dans les locaux de Dijon Céréales



Réunion groupe Afdi 58 dans les locaux du Crédit Agricole de Nevers



Réunion groupe Afdi 89. Table ronde AG Afdi BFC 2012 à Dannemarie sur Crète (25).

Un accès difficile au foncier

Lors de cette rencontre Abel a présenté le contexte agricole malgache et en particulier les problématiques liées à l'installation des jeunes agriculteurs formés. L'accès au foncier restant un des problèmes majeurs : entre 1985 et 2005 le nombre d'exploitations a augmenté de 2/3 alors que sur la même période la surface agricole n'a augmenté que de 18%, en résulte une très forte réduction de la taille moyenne des exploitations (source : études AFD microfinance 2008, & ponctuellement SSA 2009, Instat 2008, Randrianarison et al. 2009, Pierre Bernard et al. 2007). Une discussion s'est ainsi engagée sur le parallèle existant entre l'installation des jeunes ici et là bas : des problématiques communes mais à des degrés et dans des contextes différents. Sur cette base, et fidèle à la philosophie d'Afdi « *les échanges paysans* », la question de la dynamique commune initiée a été débattue.

Ces trois semaines de mission ont été également pour Abel et Roland l'occasion de rencontrer les différentes sections départementales de Bourgogne Franche Comté et d'échanger avec les adhérents de l'Afdi : rencontre avec le groupe d'Afdi Haute-Saône, Une réunion de l'Afdi Nièvre a eu lieu à Nevers afin de faire le point sur le partenariat avec l'union de coopératives laitières Rofama, réunion avec l'Afdi Yonne sur la thématique des semences, et enfin, le groupe d'Afdi Cote d'Or a pu faire le bilan de sa mission avec Abel puis partager ensuite un dernier verre de l'amitié avec lui avant son retour à Fianarantsoa.

Merci à tous ceux qui ont donné un peu de leur temps pour les accueillir et échanger avec eux.

Vinciane Marin
Animatrice/Chargée de projets,
Afdi Bourgogne France Comté

Formation

Le BPREA, un atout dans le dispositif installation départemental

Proposé par la Chambre d'Agriculture de Côte D'or, en partenariat avec les CFPPA et CFA Olivier de Serres, le BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'exploitation Agricole de Niveau IV) est le passeport vers une insertion professionnelle réussie. Cette formation diplômante, est adaptée en fonction de l'expérience et des projets de chacun. Elle permet aux candidats de bénéficier d'un statut et d'une rémunération pendant la formation, et donne également accès aux aides à l'installation.

Permettre à des jeunes porteurs de projet, à des candidats à l'installation qui n'ont pas la capacité professionnelle de l'acquérir par la voie de la formation continue ou par apprentissage c'est possible.
Chaque année, 35 à 40 jeunes porteurs de projet à l'installation préparent le BPREA .
Formation de niveau IV, le BPREA (Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole) est dispensé par le Pôle EFIEO (Enseignement - Formation – Installation - Emploi – Odasea) de la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or en partenariat avec le CFPPA et le CFA Olivier de Serres de Quetigny, et accueille des publics d'origines différentes et tous types de projets d'installation et/ou de salariat en agriculture déjà définis ou en cours de réflexion.
Elle permet d'accéder aux aides à l'installation : Prêts Jeune Agriculteur (PJA), Dotation Jeune Agriculteur (DJA), aides du Conseil Régional dans le cadre du Programme Régional à l'Installation (PRI) ...
Que ce soit après des études agricoles (de type CAPA, BEPA,…) ou dans un autre domaine,
que ce soit dans le cadre d'une réorientation professionnelle après une expérience dans un autre secteur d'activité, chaque personne construira son parcours et trouvera les modalités d'acquisitions de compétences les mieux appropriées à sa situation et à son profil.
Le BPREA est une formation modulaire par unités capitalisables (12 UC) qui permet d'individualiser le parcours en terme de contenu et de durée (en fonction des acquis, des besoins et du projet personnel et professionnel), de mode de réalisation (en centre, en entreprise, en FOAD) et d'étalement dans le temps (sur 1,2 ou 3 ans)
Le candidat est au centre du dispositif, puisqu'au delà du diplôme, c'est l'insertion professionnelle intégrant son projet professionnel et personnel qui est visée.
Avec un nouveau référentiel qui intègre les dernières évolutions de l'Agriculture, le BPREA est une pièce maîtresse du dispositif à l'installation dans le département de Côte d'or, puisqu'il permet de répondre aux attentes des candidates et candidats (à partir de 18 ans) en leur proposant un parcours personnalisé dans lequel ils sont acteurs.
Les candidats ont au cours de leur formation un statut (stagiaire de la formation professionnelle continue, salarié bénéficiant d'un Congé individuel de formation, apprenti, demandeur d'emploi ...) qui leur permet de bénéficier d'une indemnités ou d'un salaire au cours de leur BPREA.
Conduite en partenariat avec le CFPPA et le CFA de Quetigny, la prochaine promotion démarrera en septembre 2012.

COMMUNIQUÉ

Contacts :
Chambre d'Agriculture : Sabine Ecard ou Claude Delaporte: 03 80 68 66 40
CFPPA et CFA Olivier de Serres: Elisabeth Bouchard ou Anne-Sophie Nissen : 03 80 71 80 40

▶ Rendez-vous

Une matinée consacrée à l'information et au recrutement aura lieu le :
• Vendredi 29 juin
à 08h45 (matinée)
A la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or
11, Rue Becquerel - 21000 Dijon

▶ Des professionnels à votre service

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94


GARAGE du MOUESSE
Agent POLARIS The Way Out.
VENTE DE QUADS
NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
Distributeur de vêtements et accessoires KENNY
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 NEVERS
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ Formations

Stages Informatique

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise en juillet prochain 3 stages dédiés à l'usage de l'informatique. Le 1er module, intitulé «*découverte de Windows*», se tiendra jeudi 12 juillet à Nevers et propose de devenir capable d'utiliser les fonctions de Windows, de découvrir les particularités du bureau, l'organisation du disque dur, de jongler avec les fichiers et les dossiers. Le 2ème module, «*initiation au traitement de texte*», aura lieu mardi 17 juillet à Nevers. Objectif: être capable d'utiliser les fonctions de base d'un traitement de texte de type Word, de maîtriser la saisie, les modifications, la mise en forme, les tableaux et l'impression. Le 3ème module enfin, intitulé «*initiation au tableur*» se déroulera jeudi 19 juillet à Nevers et propose d'être capable d'utiliser les fonctions de base d'un tableur de type Excel (différentes fonctionnalités: réalisation de tableaux, calculs automatiques, graphiques, fonctions...). Durant les trois stages, des manipulations sur ordinateurs portables sont prévues ainsi que la fourniture d'un support écrit. La maîtrise de Windows est un préalable aux stages sur le traitement de texte et le tableur. Participation: 50 euros par stagiaire et par journée, et financement Vivea. Renseignements: Laurence Evers au 03 86 93 40 36 ou par mail à laurence.evers@nievre.chambagri.fr.

CAPTAV A Challuy

Le CFPPA de Challuy organise une formation permettant d'obtenir le Certificat d'aptitude professionnelle au transport des animaux vivants (Captav), les 13 et 20 juillet prochains. C'est un règlement européen de 2004 qui impose à toute personne chargée du transport des bovins, ovins et caprins, d'être titulaire de ce certificat, ces nouvelles règles ne s'appliquant pas aux éleveurs qui transportent leurs animaux (ou ceux d'un tiers) sur une distance de moins de 65 km, ou quand il s'agit de changer les animaux de pré. Renseignements: Isabelle Rousset - Julien au 03 86 21 66 08, ou par fax au 03 86 37 68 49 ou par mail à: isabelle.julien@educadri.fr

Optimiser la vie du sol maraîcher pour raisonner sa fertilisation

- Dégager les bases d'un raisonnement de fertilisation et de conduite des cultures en fonction du sol et de sa préparation
- Visiter la station expérimentale Serail (réduction des intrants, essais variétaux...)

Lieu et date : Dijon, 9 juillet 2012 (14h00 - 17h30); déplacement (9h - 17h), 3 septembre et Dijon, 8 octobre 2012 (13h30 - 17h)
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.
Contact : A.-L. Galimard - Chambre d'agriculture Côte d'Or - 03 80 28 81 22.
En savoir + : CA21, Centre de formation au 03 80 68 66 40 ou www.cote-dor.chambagri.fr pour connaître les programmes de formation, les tarifs et conditions générales.

MITSUBISHI


Garantie 3ans ou 100.000 km
PAJERO
COURT 3 portes
3,2 l DD
à partir de
27 900€ HT (1)
existe aussi en version longue 5 portes


L200
Garantie 3ans ou 100.000 km
à partir de
17 900€ HT (1) (2)
- TVA récupérable
- Pas de TVS
- Pas de Malus

(1) Sous conditions de reprise, voir conditions en magasin.
(2) Prix du single CAB.

Votre NOUVEAU CONCESSIONNAIRE
GARAGE EUROPE
DIJON - MARSANNAY (à côté de Lapeyre) 03 80 52 99 50
MITSUBISHI MOTORS

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 19/06/2012	Bourg-en-Bresse 13/06/2012	St Christophe-en B. 13/06 au 19/06/12	National
Vaches viande (V)	U		4,10 €	4,07 €	3,95 €
	R	3,78 €	3,90 €	3,96 €	3,79 €
0	-	3,65 €	-	3,46 €	
Vaches mixte (M)	R		3,60 €	-	3,56 €
	0	3,50 €	3,50 €	-	3,42 €
Vaches lait (L)	0		3,30 €	-	3,31 €
	P	3,23 €	3,10 €	-	3,15 €
Génisses VML	U		4,40 €	4,42 €	4,18 €
	R	-	4,10 €	4,12 €	3,86 €
0	-	3,55 €	-	3,42 €	
Taureaux VML	URO	3,23 €	3,20 €	3,25 €	3,12 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 19/06

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	3,15	3,07
250-300 kg	-	-	2,90
300-350 kg	-	3,01	2,91
350-400 kg	-	2,93	-
400-450 kg	-	2,86	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,75	-
250-300 kg	-	2,61	2,54
300-350 kg	-	2,59	-
Taurillons 12-18 mois	-	-	-
350-400 kg	-	2,98	2,70
400-450 kg	-	2,86	2,79
450-500 kg	-	2,72	-
500-600 kg	-	2,59	-
600 kg et +	-	2,33	-
Génisses 12-18 mois	-	-	-
300-350 kg	-	2,49	-
350-400 kg	-	2,33	-
400-450 kg	-	-	-
450 kg et +	-	2,15	-
Taureaux			
+500 kg	-	1,88	-
Vaches			
- 5 ans	2,32	2,00	1,88
5-10 ans	2,22	1,96	1,89
+10 ans	1,86	1,73	-
Génisses			
24-36 mois	2,30	2,05	-

Tendance :
92% de vendus.
Broutard-Taurillons : L'offre poursuit son retrait saisonnier et demeure insuffisante. La demande se stabilise et les cours sont reconduits
Laitonnes-Génisses 18 mois : Confirmation d'une meilleure demande et bonne tenue des cours.
Vaches, Génisses 30 mois: Les cours semblent avoir atteint leur limite après plusieurs semaines de hausse. Ceux-ci sont toutefois facilement maintenus dans une ambiance dynamique, et grâce à des besoins qui restent soutenus.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 18/06

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
280 à 330 kg	800-940 €	2,73-3,10 €
Taurillons d'herbe		
370 à 465 kg	1130-1300 €	2,79-3,08 €
490 à 565 kg	1320-1390 €	2,33-2,80 €
Génisses		
385 à 450 kg (16-24mois)	870-910 €	1,98 - 2,27 €
650 à 815 kg (24-36mois)	1350-1650 €	2,05 - 2,15 €
Taureaux		
620 à 1150 kg	1450-2170 €	1,77 - 2,34 €
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	880-1010 €	
entre-deux	1170-1410 €	
lourdes	1420-1670 €	

Tendance : Vente suivie en broutards et taurillons, aucun invendu, tarifs reconduits.
Peu d'apport en femelles, vente quasi-totale. Demande toujours forte en taureaux, fermeté des tarifs. Peu d'invendus engénisses et vaches, commerce toujours actif.
Prochain marché: bovins le lundi 25 juin

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 13/06

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,25	3,10
250 à 300 kg	3,25	3,10
300 à 350 kg	3,20	3,05
350 à 400 kg	3,13	2,93
400 à 450 kg	2,98	2,76
Laitonnes	U-	R
150 à 200 kg	2,66	2,53
200 à 250 kg	2,60	2,76
250 à 300 kg	2,55	2,34
300 à 350 kg	2,49	3,30
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,25	2,10
Vaches		
- 5 ans	2,15	2,10
5 à 10 ans	2,15	2,05
+ 10 ans	-	1,95

Tendance :
Broutards: Cours facilement reconduits en broutards, meilleure demande pour les laitonnes destinées à l'Italie, le marché espagnol reste difficile.

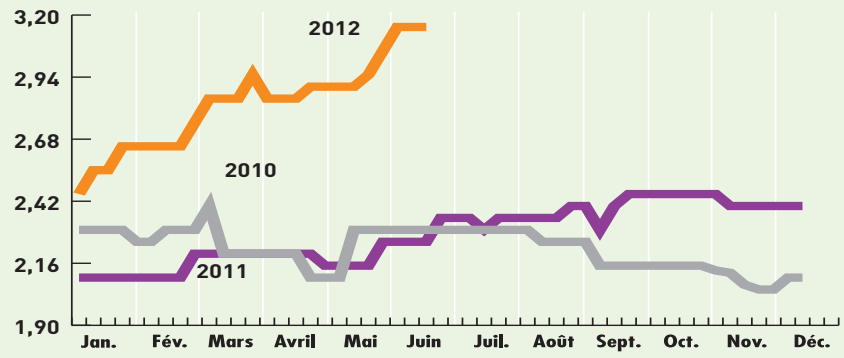
Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 19/06/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,40 €	3,15 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	3,10 €	2,95 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	3,10 €	2,90 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,30 €	2,90 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	3,00 €	2,75 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	3,00 €	2,75 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,20 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,00 €	nc

Tendance : Vente toujours active.

Bovins

Broutards, charolais mâle R moyen - *Marché Bourg-en-Bresse*



Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 11/06/12 au 17/06/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	3,02 €	-
350 kg	-	2,93 €	2,85 €
400 kg	-	2,87 €	2,78 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,74 €	2,66 €
500 kg	-	2,64 €	2,58 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,52 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,37 €	2,30 €

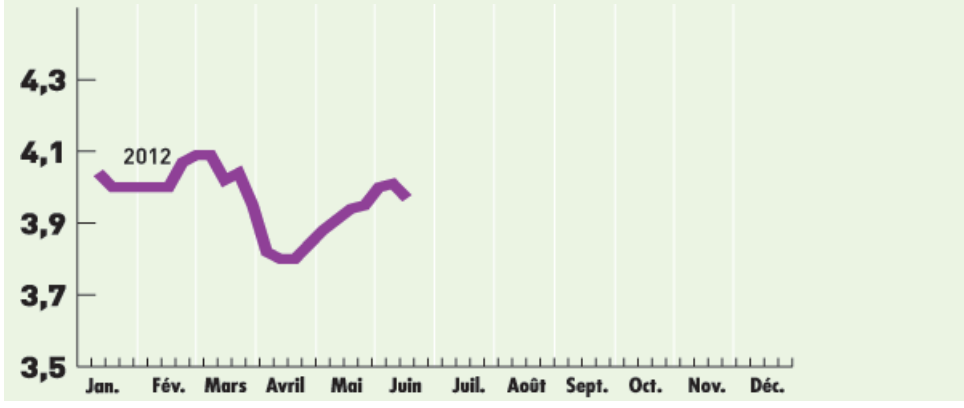
Tendance :
La demande soutient les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* *Cotations Bassin Centre-Est du 11/06/12 au 17/06/2012*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,97 €	3,79 €	3,68 €			
Races mixte		-	3,70 €	3,66 €	3,65 €		
Races lait					-	-	
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-			
Races mixte				-	-	-	
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,12 €	4,06 €	3,99 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,11 €	4,04 €	3,99 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,17 €	4,09 €				
Races mixte				3,65 €	3,61 €		
Races lait					3,42 €	3,38 €	3,30 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,34 €	4,22 €	4,07 €	3,99 €	3,71 €	-	
Viande +350 kg	4,35 €	4,23 €	4,13 €	4,02 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Tendances

SEMAINE DU 18 JUIN AU 22 JUIN 2012

Bovins de boucherie

Le manque de consommation lié à une météo maussade et des sorties une peu plus nombreuses sur le Grand Ouest, provoquent une certaine tension sur les prix auprès des industriels qui ne demandaient que cela pour calmer le jeu. Ce rééquilibrage offre/demande n'est en revanche pas à l'ordre du jour dans le Sud-Est où les disponibilités restent restreintes et ne permettent pas la moindre pression des acheteurs. Les écarts de prix entre ces deux régions sont significatifs à la faveur du Sud.
Sur les marchés régionaux, les très bonnes femelles charolaises label de qualité bouchère se vendent sans difficulté avec des tarifs mieux défendus dans les génisses. Les tarifs plafonnent dans les bonnes vaches charolaises alors que les transactions restent fluides avec des cours stables pour les allaitantes de choix secondaire. Dans le cheptel laitier, les volumes disponibles limitent la pression des industriels, malgré des besoins moins soutenus à la veille de la fermeture des cantines scolaires. En jeunes bovins, les tarifs se replient très légèrement sous la pression des industriels. ■

Broutards

L'activité commerciale ne montre pas de signe de faiblesse, avec des sorties insuffisantes pour couvrir les besoins à l'export. Les transactions restent fluides avec toujours une bonne valorisation pour l'ensemble des broutards et des taurillons. Dans les femelles, la demande est suivie pour les bonnes charolaises lourdes et vaccinées pour l'Italie. La demande est atone sur l'Espagne mais la modestie de l'offre permet un facile maintien des cours. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La réduction saisonnière de l'offre dans les veaux montbéliards et frisons entraîne un commerce moins sélectif dans les lots avec des tarifs qui progressent légèrement. La vente est fluide avec une bonne tenue des cours dans les charolais, les limousins ou les bons croisés frais et viandés. ■

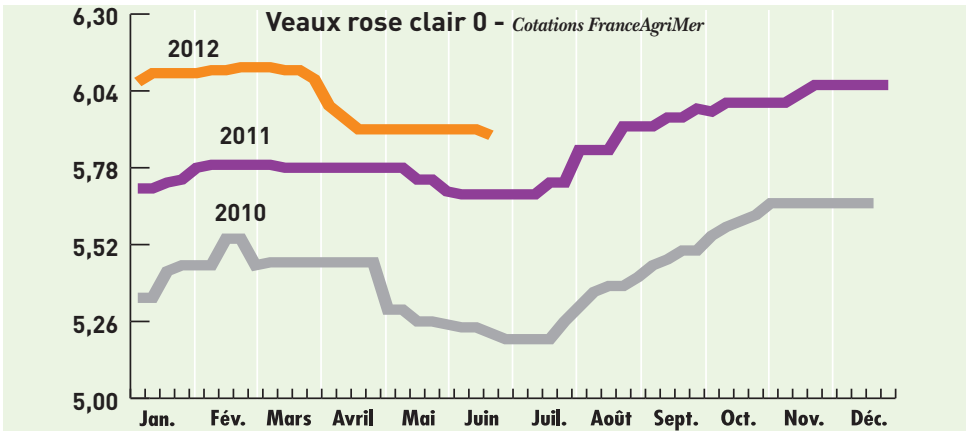
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 13/06 au 19/06/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,65 €**	-	-	-
U	**7,90 €**	**7,27 €**	**5,86 €**	-
O	**6,09 €**	**5,89 €**	**4,86 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 18/06 au 22/06/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**104**	**450-535 €**	**340-450 €**	**240-320 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**230-310 €**	**210-270 €**	**110-140 €**	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	-	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**610**	-	-	**190-260 €**	**170-200 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 11/06 au 17/06/12*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,45 €**	**1,57 €**	–
Bons	**2,34 €**	**2,00 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 18/06*

Agneaux (491)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**2,32-2,48**	**2,18-2,46**
Gras (38-44 kg)	-	**2,20-2,66**	**2,16-2,39**
Gras (+44 kg)	-	**2,13-2,35**	**1,95-2,15**
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	-	-
Laitons (38-44 kg)	-	-	-
Laitons (+44 kg)	-	-	-
Brebis (235)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	**1,07-1,56**	**0,53-1,00**	-
(+60 kg)	**0,98-1,32**	**0,67-0,99**	-
Divers			
Béliers(6)	**85 à 100€/kg**		
Agneaux maigres	**71 à 98€/kg**		
Chèvres	**7 à 26€/kg**		

Tendance
99% de vendus.
Agneaux La faiblesse de l'offre sufit à couvrir les besoins. Les transactions sont toujours aussi moroses, et les cours continuent de chuter.
Brebis L'ambiance s'oppose à celle des agneaux. Le nombre de brebis augmente, mais ne couvre pas les besoins sans cesse croisssants. Les cours continuent de progresser.
Béliers-caprins Cours econduits sans changement.

Prochain marché lundi 02 juillet. (pesée 6h30 - vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 11/06au 16/06*

Ovins : 174	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**92-125 €**	**1,84-2,49 €**
Brebis	**26-88 €**	**0,48-1,20 €**
Béliers	-	-

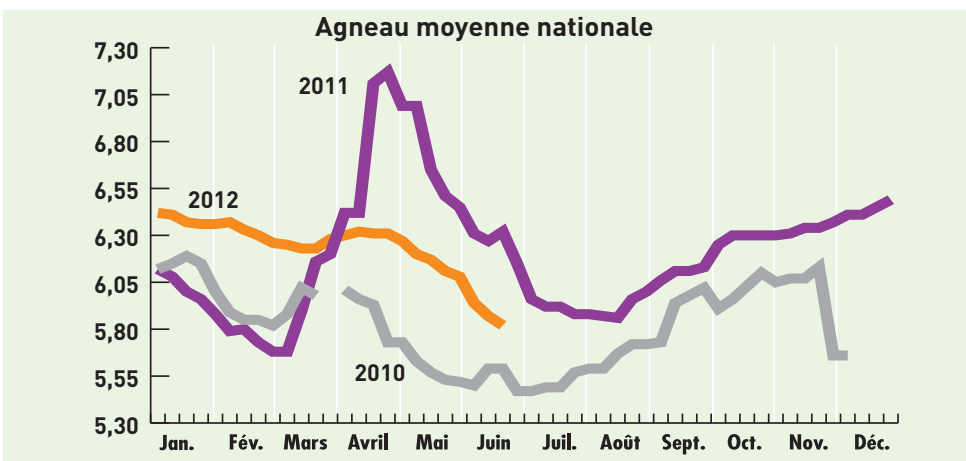
Apports plus importants. Léger replis des tarifs en agneaux avec peu d'invendus. Fermeté des tarifs en brebis, vente totale.
Prochain marché ovins le lundi 25 juin aux horaires habituels.

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Sud-Est FranceAgriMer du 11/06 au 17/06/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,31 €**	**6,04 €**	**5,45 €**
Couvert	16-19 kg	**6,13 €**	**5,90 €**	**5,28 €**
Gras	13-16 kg	**4,38 €**	**4,26 €**	**3,88 €**
Gras	16-19 kg	**4,21 €**	**3,94 €**	**3,66 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 11/06 au 17/06/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,14 €	**6,14 €**	**5,82 €**



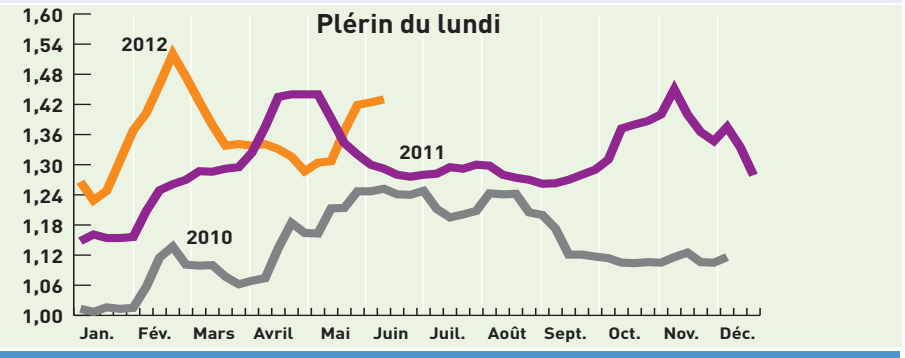
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (8 748 porcs présentés) — *Cotations du lundi 18/06/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,430 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 08/06 au 14/06/12*

1,65 €/kg/carcasse euros



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 24 à 26
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
24/2012	**1**	**44 000**	**nc**	-	-	**2**
25/2012	**2**	**37 500**	**Contrat/nc**	-	-	**2**
26/2012	**2**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 13 juin 2012*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir :..... 4,80 à 5,30 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,30 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,30 euros/paire
Pintades :..... 7,80 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) :3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins :..... 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	200-210 €	170-180 €
2e coupe	Inc	Inc
3e coupe	Inc	Inc

Céréales

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	juin	200	T C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	juin	203	V C
Nord Côte d'Or	BPMF	juin	200	V C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud -Est	normes semoulières	juil.-déc.	270 à 272	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes			
	64-65 kg/hl	juin	178	T selon départ C
Sud Côte d'Or	67 kg/hl	juin	177 à 178	V C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	62-63 kg/hl	juil.-août	182	T C
Sud Côte d'Or	62-63 kg/hl	juil.-août	183	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2011**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		juin-sept.	205	N C
Sud Côte-d'Or/Saone-et-Loire		juin	193	V C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 19/06/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Abricot Oranged France cat I 40-45 mm	**1,30 €**	-	-
Aubergine longue-violette France cat I	**0,90 €**	**1,00 €**	**0,85 €**
Bette France plateau	**1,30 €**	-	**1,50 €**
Bigarreau Burlat France cat I + 24 mm plateau	**3,00 €**	**4,00 €**	**3,00 €**
Carotte France cat I sac 12 kg	**0,75 €**	**0,80 €**	**0,90 €**
Concombre France cat I 350-400 g colis de 12 (la pièce)	**0,42 €**	-	-
Courgette verte France cat I 14-21 cm plateau	**1,05 €**	**0,90 €**	**1,05 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,20 €**	**1,63 €**	**1,20 €**
Epinard France cat I	**1,45 €**	-	**1,20 €**
Fraise standard France cat.I barq 500 g	**4,40 €**	-	**1,30 €**
Kiwi Hayward France cat I 95-105 g (30 fruits)	**1,35 €**	**1,60 €**	-
Laitue batavia blonde France cat I colis de 12	**0,43 €**	**0,70 €**	-
Laitue feuille de chêne rouge France cat I colis de 12	**0,45 €**	-	-
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,75 €**	-	-
Melon Charentais jaune France cat I 800-950 g	**1,20 €**	**1,90 €**	-
Navet rond violet France	**1,40 €**	**1,75 €**	**1,40 €**
Persil frisé France	**1,55 €**	-	-
Pois à écosser France	**3,30 €**	**4,70 €**	-
Pomme Golden France cat I 170-215 g caisse litée	**0,90 €**	**1,18 €**	**0,90 €**
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,29 €**	**0,55 €**	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,63 €**	-	-
Radis demi-long France (la botte)	**0,55 €**	-	**0,60 €**
Tomate ronde France cat I 57-67 mm	**1,05 €**	-	-
Tomate ronde France grappe cat I	**1,20 €**	**1,50 €**	**1,15 €**

Matériel

Tracteur

18 - Vds tracteur Landini Légend, 130 ch, 2003, 4.000 h, clim, tbe.
✆ **06 86 76 81 23**

21 - VENDS tracteur NH T 6090, déc. 2010, 500 h., BV, range commande, état neuf (réf. 240F)
✆ **06 16 66 38 16**

21 - Cause cessation VENDS Renault Arès 616RZ, 4 500 h, TBE, - presse JD 580 Balmaster TBE, - girofaneur Kuhn 5001 MH, - divers autres matériels (réf. 240D)
✆ **03 80 97 03 03 ou 06 15 93 10 18**

26 - Vds VALTRA T 132D -2011- 980H pneu AV 4807028, AR 6506538, Rel AV- Pont suspendu
✆ **06 08 86 47 21**

26 - Vds tract RENAULT 4x4 chargeur faucheux mot MWM type R7752 prix 5800euros
✆ **04 75 28 11 49 ou 06 50 77 27 52**

26 - Vds tracteur JD6620 Prémium 2005 2850 hrs Tbe Hms Radar TLS Pneus AR 580/38 AV 480/28
✆ **06 22 82 77 82**

57 - Vds Deutz MK III 130 ch, relevage avant 4.900 h garantie 6 mois, 26.000 euros HT, jumelage.
✆ **06 81 04 52 38**

Travail sol

21 - VENDS deux épandeurs engrais : - Vicon, 1 800 l., - Sulky 1 500 l. avec roue pour avancement DPA, les deux sont en bon état, - semoir «Naudet» 4 mètres à bas prix (réf. 2506)
✆ **06 78 75 83 87**

26 - Cover crop KHUN 40XM état neuf repli hydro, roues larges, déflecteurs, disque central, etc. 14800euros HT
✆ **06 80 15 07 85**

38 - Vds broyeur Quivogne 2m25 couteaux neuf TBE herse alternative Quivogne 3 m TRE.
✆ **04 74 85 54 59 HR**

71 - Vds semoir à maïs 4 rangs - 2 vis à grains sur charriot diamètre 125, 8 m et 10 m - semoir à vis engrais.
✆ **06 12 80 54 18**

88 - Vends herse rotative 3 m 3.000 euros, charrue 4 socs réversible Huard 1.000 euros, semoir engrais 21 m 1.000 euros.
✆ **06 99 53 37 92**

Récolte

01 - Vds faucheuse conditionneuse à fléaux Pottinger semi portée 3m et 3m50
✆ **06 84 78 78 48**

01 - Vds scie à colza mécanique releveurs beaucerons intérieur maïs batteuse NH 1530
✆ **04 74 55 82 98 midi**

21 - VENDS faucheuse conditionneuse Vicon traînée, très bon état, - faneur andaineur New Holland (réf. 250A)
✆ **06 85 06 81 09**

21 - VENDS faneuse andaineur Kuhn GR 25, 2 toupies, bon état (réf. 2503)
✆ **06 89 64 02 66**

21 - VENDS autochargeuse NH 1 006, bon état. (réf. 2502)
✆ **03 80 90 88 45 HR**

25 - VDS moissonneuse batteuse Axial 1660 - 2950 H + coupe 1030 + 2 cueilleurs Fantini excellent état prix 26.000 euros.
✆ **03 81 37 25 43 HR**

26 - Ch gyrobroyeur 2m20, pièces pour M.F. 510
✆ **04 90 75 01 42 HR**

26 - Vds MB 1460 IH AXIAL 1982 5150 hrs coupe 4,28 chariot cueilleur JOHN DEERE 5rgs maïs tournesol
✆ **06 85 38 23 71**

26 - Calibreuse CALIBREX 4 couloirs T1ES peu servie 5000€
✆ **06 70 62 64 29**

38 - Vends 1 presse NH 270, 19 r p Mathiaut mot72, 1 pirouette GF 23 et 1 rateau faneur Mc Cormick 21/5.
✆ **06 24 07 82 77**

39 - Vds séchoir balles rondes 16 bottes a. 2007 clim air
✆ **03 84 42 70 27**

42 - Vds presse BR NH648 + broyeur de haies GT435 + charrue trs ret hyd. + cultivateur 2.40 m T
✆ **04 77 64 51 19**

42 - recherche presse balles rondes 120 x 120 ou volume variable pu large moiss. batt. Class NH
✆ **06 23 19 33 18**

55 - Vds presse NH BR 750 2006 ficelle, filet + éjecteur TBEG, brabant Grégoire Besson 7 fers semi-porté 2004 TBEG.
✆ **06 87 29 25 13**

55 - Loue MB NH 6,10 m, prolonge coupe colza sauf maïs.
✆ **06 32 73 66 48**

58 - VENDS MB JD 1550 CWS 2002, TBE, entretien JD, coupe 5.5 m. suivie au sol, 960 h, batteur chariot (réf. 200I)
✆ **06 75 86 52 20**

69 - Vds 1 presse moyenne densité Internationale 430 et 1 press John Deer 366.
✆ **06 37 93 44 34**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Vds benne Rock 13 T, 97, essieu, bogie, pneu 445/22,5, port. auto. pied hydro, benne card. TBE, 10.000 euros.
✆ **06 65 05 33 23**

71 - Vends remorque auto chargeuse Kemper 95 bottes, TBE.
✆ **03 85 24 12 52 H R**

71 - Cause cessation vends pirouette Fella TH 540 D hydro, très bon état.
✆ **06 84 13 84 01 ou 03 85 47 31 80**

71 - Vds presse BR Hesston, 5.670 H, variable, 2.700 euros, TBE.
✆ **06 18 78 68 94**

Arbo-viti

26 - Vds effeuilleuse TBE marque FERRAND
✆ **06 03 40 07 84 HR**

Épandage

21 - VENDS épandeur à fumier 6 T. Krone BE, - 1 cuve à fuel, 10 000 l. avec pompe et pistaut, TBE. (réf. 240G)
✆ **06 07 77 00 13**

Cave

69 - Climatiseur Ciat 2004 cave basse températ. 1750 W. TBE - Equerre pile blles ou bois Dble au mil. 2x61 H 1,6 m. - Pompe égretier à décuver bon état tuyau nve.
✆ **06 87 98 58 19 ou 06 98 02 58 09**

Manutention

84 - 13-Vends chariot élévateur Hyster diesel H250XMX 2Ts mât duplex, h. levé 4,30 m, 7300 h : 6 500 euros à déb.
✆ **06 24 56 96 48 ou 06 50 63 49 19**

Trav. publics

38 - Vds pelle à pneus O et K type MH4 de 1977 godets 450 mm - 800 mm moteur deutch.
✆ **04 74 58 82 66**

Agri. divers

01 - Vds semoir à maïs 4 rangs + andaineur Krone 4m30
✆ **06 23 03 13 05**

01 - Vds char à foin Ferrier bon état L3,80x1,71 H67 + Tombereau bon état L1,60x1m H43
✆ **04 74 51 23 93 hr**

18 - Vds cuves pour GNR de 1.000 à 10.000 litres, double paroi avec ou sans équipement, NF, livrée.
✆ **02 48 78 20 00**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - round baller, - semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., - tracteurs 4 RM (réf. 240A)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS andaineur 4.80 m. essieu Boggie, - Dutzi HR 300 avec semoir accord, - combiné herse alternative Amazone RED 40 portacourt avec semoir Nodet GC 4 m. (réf. 240C)
✆ **06 82 69 28 68**

26 - Recherche arracheuse lieuse ail 1 rang - Faire offre
✆ **06 20 66 22 84**

38 - Vend un élévateur à bottes Samas 11 m moteur électrique triphasé sur pneus bas prix, un groupe électrogène 75 Kva 230 W. 2 rouleaux de fer plat avec attelage tracteur 3 tuyaux en fonte acier 6 m de long 40 cm intérieur, une tronçonneuse Sthill 046 bon état + 2 chaînes neuves.
✆ **04 74 84 74 78 HR**

38 - Vend atomiseur Berthoud 1000 l cardan g angle vanne électrique, broyeur 2,80 deport hy ou échange.
✆ **06 11 33 18 41**

38 - Vds girobroyeur Quivogne porté 3 pts, 1,50 m, peu servi, bon état : 600 euros, 2 campagnes.
✆ **06 88 48 53 46**

58 - VENDS remorque 4 T. 4 roues, - herse 4 m. portée, - tailleuse Agram, - semoir engrais porté, - 2 plateaux Amazone (réf. 24VB1)
✆ **03 86 30 03 32**

69 - Cause cessation vend tank à lait 2400 l. + jauge élect. 3500 euros - Pompe à vide + pompe à lait transfert 2200 euros - Cornadis petites génisses 8 places 180 euros - Abreuvoirs palette l'unité 25 euros - niche à veaux l'unité 100 euros.
✆ **06 12 77 58 15**

69 - Vds ép. à fumier 4 T. Mengel Her. verticaux - Semoir à céréales, prairies 13 rgt, mahier - Plateau à fourrage 4x2 m., 4 roues.
✆ **06 07 19 39 81**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

VENDS
- Faneuse FELLA TH 800 7,80 m état neuf
- Faucheuse KUHN pendulaire 7 disques GMD 702
- Faucheuse-conditionneuse POTTINGER Catnova 215
- Faucheuse-conditionneuse JF GX 2802 SM (pour pièces)
- 2 Faneuses KUHN GF 5000
- Fourche à dessiler DESVOYS 2,10 m
- Plateau à paille MAZERON 12 m, 20 T
- Plateau à paille MAZERON 6 m
- 2 Plateaux à paille MAZERON 8 m
- Bétaillière MAZERON 4 m
- Bétaillière LYONNET 7,50 m
- Régénérateur de prairies AGRIMAT 6,80 m

Ets BONORON
58290 Moulins-Engilbert
Tel. 03 86 84 20 22

71 - Vends Kuhn, faucheuse GMD 602 + pirouette 5801 + distributeur engrais + semoir grain 250, surélévateur balle ronde RC, aplatisseur.
✆ **03 85 79 81 90**

71 - Achète presse moyenne densité + R.B. 120 x 120 à rouleau + semoir à maïs Nodet.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds rotative Kuhn 2,40 m pendulaire, faneuses Kuhn 4,20 m, 5,80 m, Deutz Fahr 5,20 m, Krone 6,40 m.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - VENDS faneuse GF452 Kuhn, très bon état, - tracteur Renault 80 14 TX, bon état (réf. 240H)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - A V 3 TA Deutz Agrotron 90 + K90 avec charg. + 108, 120 CV avec crédit 2,88 % sur 7 camp.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds 2 conditionneuses 2,40 m, 6 disques, Kuhn FC 240, 2.990 euros HT et Krone AM 243 CV, 2.900 euros HT.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vends plateau à fourrage 9 m, bon état, avec signalisation, tourelle à billes, prix 2.500 euros.
✆ **06 23 35 88 85**

84 - 30-Vds cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 40 dis., décompacteur 6 d. Durou, charrues nonstop 2- 3- 4- 5 socs, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5- 3 et 4m, vibroculteurs 3- 5,10- 6- 6,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS cause cessation : - tracteurs 4 RM et 2 RM, - M.B. 36/50, - tonne à traiter 20 m., - faucheuse portée Kuhn 2.80 m. (réf. 2508)
✆ **03 86 47 15 58**

Élevage

21 - VENDS dessileuse pailleuse Jeulin «Alizée» : double commande électrique, bon état, - ensileuse «Mengele» semi-portée avec pick-up à herbe (réf. 2507)
✆ **06 78 75 83 87**

54 - Vends distributrice recycleuse pailleuse TBE Supertino 1999 Cover Crop Souchu Pinet pour pièces.
✆ **06 83 35 17 05 ou 03 83 72 47 17**

67 - Vends séparateur de phase Flygt SC 3.800, année 2008 avec pièces usures, 15 à 50 m2/h, 18.000 euros HT à débattre. Dutter
✆ **06 82 03 69 95**

Véhicule

Utilitaire

38 - Vends C15 diesel, 7 cv, année 1991, 148500 kms + grande galerie + attelage remorque, contrôle technique OK + courroie de distribution faite, prix : 1700 euros.
✆ **04 76 35 25 09**

69 - Vds Hyundai Galopper 4x4 diesel 1999 2 portes crochet attelage 187000 km.
✆ **06 65 32 65 44**

Tourisme

21 - VD Mitsubishi Pajero long, 3,2 litres, modèle Elégance, Diesel, année 2003, 180.000 Kms, contrôle tech OK, 4 pneus neufs, BE général, 12 500 € à débattre.(250C)
✆ **06 45 47 23 07**

38 - Vends Opel Zafira 2,2 l DTI, 7 pl., 2003, TBE énéral, 4 pneus nf clim neuve 141300 Kms : 6300 euros.
✆ **06 71 36 26 57**

38 - Vds Peugeot Partner 2010 32000 Km 4 pneus neuf house clim auto abs TBE cause handicap.
✆ **04 76 65 40 88**

Achat-Vente

Récolte

FW Viti Agri
Travaux viticoles et agricoles
Achat paille sur champs
et foin sur pieds / Foin Façon
Pressage botte carrée 90x120 / balle ronde
Tél. 03 85 50 92 50
Fax. 03 85 50 95 69 - Port. 06 24 13 28 70
SARL FW Viti Agri
Aux Closailles - 71680 Vinzelles
www.fwvitiagri.fr

01 - Vds foin luzerne et PN, paille ag. bio - 01 Francheleins
✆ **04 74 66 43 65 hr ou 06 98 42 19 52**

07 - E.T.A. LAMBERT achète paille en andain, enlèvement rapide dans les jours qui suivent. Départements 38,26,07, pas sérieux s'abstenir
✆ **06 89 15 10 43**

21 - ACHETE paille en andains 30 € la tonne à débattre dans un rayon de 25 Kms autour de Gevrey-Chambertin (2511)
✆ **06 80 41 58 75**

21 - VENDS paille en andain canton Aignay le Duc (réf. 2509)
✆ **06 77 59 41 22**

69 - Vds plants de poireaux bleu de Solaize GAEC Duchamp 330 rue du Rhône 69 Solaize.
✆ **06 12 34 36 01 ou 04 78 02 93 57**

Fourrage

26 - Eleveur achèt paille blé org colza en andain
✆ **04 75 72 20 04 ou 06 07 64 29 69**

69 - Achète foin 2011 et 2012 en grosses bottes et paille derrière batteuse.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91 ou 06 86 08 38 02**

Propriété

71 - A V région Gueugnon 71 ferme élevage allaitant, maison habitation 129 m2, bât. agri. 36 ha.
✆ **06 17 98 19 19**

77 - Agri. CHERCHE exploitation agricole de préférence céréalière de 100 à 500 ha ou plus en reprise ou en foncier ou achat de part social, paiement casch, référence bancaire à disposition et discrétion total, commissionne toutes personnes qui auraient des informations pouvant aboutir. (réf. 250B)
✆ **06 07 29 67 63**

88 - A vendre 4 ha mirabelles bio maison habitation plus ancien corps de ferme. Loue terre pour pour maraÓchage et autre verger.
✆ **06 87 03 17 88**

Terrain

69 - Vds 1 Ha AOC Beaujolais-Villages arraché mai 2011 accès très facile conviendrait plantation intelligente disponible immédiatement.
✆ **04 78 66 16 58**

Divers

01 - Vds cabane en bois (à monter) 4mx4m +2m50x4 de terrasse différentes sections de bois Douglas et sapin 2 fenêtres + 1 porte - Prix à débattre
✆ **04 74 22 72 31 hr**

26 - Vds 5Ha irrigation KULKER Ø50, cercleuse BRUNON, 3000 platx STAMP, table embal BELLOT, transpal MIG, tuyaux SEPPIC-BAUER Ø70, rem céréales 6T DEVES, cultiv NIVON 4M
✆ **06 13 79 89 90**

42 - Vds 2 trancheurs inox ø 300 + 2 gazinières émail, 4 et 5 feux, état neuf, px à débattre
✆ **04 77 52 91 10 h repas**

55 - Vds GPS à LED Agrocom-Outback S2 2008 + antenne, vendu 1.000 Ä cause achat tracteur intégré.
✆ **06 87 29 25 13**

58 - VENDS tente de réception neuve jamais déballée 6 m. par 12 m. (réf. 2501)
✆ **03 86 59 40 36** (le soir)

67 - Vends pneus 50-21-20 (avion rechapés à neuf) + fer poutrelles IPN 160 - 240 - 360 mm longueur jusqu'à 12 mètres, aspect et état, couleur, proche du neuf + fenêtres PVC + double vitrage + profilés Veka-Kommerling neufs.
✆ **06 78 04 27 49**

SOWMA
Grand voyant medium
Détient tous pouvoirs ancestraux de l'Afrique profonde
30 ans d'expérience vaudou confiez vous à M. SOWMA
car il peut résoudre tous vos problèmes, même les cas les plus désespérés. Retour immédiat de l'être aimé, chance aux jeux, désenvoutement, travail, amour, amaigrissement, maladies inconnues.
GARANTI - Facilités de paiement
06 21 87 31 38

Location

Autre

21 - Maison de Gardien à Saint-Prix-lès-Arnay (21230), 120 m2 (cuisine-SdB-grand salon-SàM-2 grandes chambres à l'étage) Valeur locative env. 600 €/mois, mise à disposition gratuitement contre entretien du parc 2 ha (tonte pelouse, taille haies, jardin potager). Conviendrait à agriculteur aimant jardiner. (22VB1)
✆ **03 80 84 27 61 ou portable +32 474 800 979**

21 - LOUE gîtes 7 et 4 personnes toute l'année, proche Beaune (réf. 240F)
✆ **03 80 61 15 79**

69 - Location : loue local 180 m2 pour entrepôt. Conv. pour artisan.
✆ **04 74 70 81 79**

Offre

Emploi

21 - Exploitation agricole Nord 21 RECHERCHE JH pour travaux moisson juillet - août, possibilité logement (réf. 2301)
✆ **06 38 69 12 92**

21 - Exploitation agricole RECHERCHE JH, travaux moisson juillet - août voir plus, possibilité logement (réf. 2504)
✆ **06 24 38 48 51**

38 - Agriculteur recherche salarié secteur polyculture élevage.
✆ **04 74 80 11 93 Tél/fax**

38 - ETA cherche chauffeur JH ou JF expérimenté ou non motivé et sérieux plein ou mi-temps.
✆ **06 68 68 49 88**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM005560 - ALSACE
DIRECTEUR ADJOINT H/F
Centre formation pour adultes spécialisé en paysage, viticulture et maraîchage bio. Sous autorité du directeur, sera chargé de : 1) assurer le fonctionnement interne du centre (aspect pédagogique, vie du centre, organisation administrative, gestion équipe). S'approprier et faire évoluer le réseau d'acteurs professionnels liés au centre. Participer à élaboration des stratégies de fonctionnement et d'évolution du centre. 2) réaliser la mission d'ingénierie de formation: contribuer à la promotion et au dvpt du centre par des activités de veille et prospection (analyse appels d'offre, cahier des charges, faisabilité, réponses). Concevoir projets de formation adaptés aux demandes publiques et privées, en s'appuyant sur ressources internes et réseau régional d'ingénierie formation. BAC+5 avec expérience en ingénierie ou direction indisp. Bonne connaissance politique publique formation continue. Connaissance du secteur agricole appréciée. Entrée fin août 2012. CDD 1 an avec poss. CDI. Tps plein. Rémunération selon grille avec prise en compte de l'exp. prof.

AM005736 - NORD EST
TECHNICO-COMMERCIAL H/F
Société de matériel agricole. Assurer la promotion et la vente des produits auprès des concessionnaires de matériel du quart Nord Est de la France. Fidéliser le portefeuille clients et le développer. Apporter une valeur ajoutée aux forces de vente des concessionnaires et les accompagner en vous positionnant comme conseil. Formation technique agricole. Exp significative de la vente de matériel agricole. Les entretiens auront lieu sur Paris.

AM005710 - SAONE ET LOIRE
TECHNICO COMMERCIAL H/F
Pour coopérative agricole, dans le cadre de son développement. Assurer le suivi technique d'un portefeuille d'adhérents polyculteurs-éleveurs et prospects au sein d'une équipe dynamique et motivée. BTS productions animales et/ou végétales minimum. Débutant accepté. Esprit d'équipe, rigueur, sens de l'organisation et bon relationnel indispensables. Poste à pourvoir dès que possible. CDI. Véhicule, portable et micro fournis.

AM005707 - ALSACE
AVEC DEPLACEMENTS VOSGES
TECHNICIEN FROMAGER FERMIER H/F
Assoc. d'appui aux producteurs fermiers de munster et autres produites laitiers. Conseil technique (technologie fromagère,...). Gestion des alertes pathogènes. Formation collective. Veille technique et règlementaire. Rédaction d'articles, de synthèses. BTS ou CS avec connais. et pratique de la transformation fromagère. Capacités relationnelles. Permis + véhicule. CDD 8 mois. Salaire selon expérience.

E002840 - VOSGES
ASSISTANT D'ÉLEVAGE H/F
Vous serez chargé : De l'entretien des boxes, Des soins et de la manipulation des chevaux d'élevage (étalon, poulinières, foals), De l'assistance à l'étalonnier, à l'inséminateur et à la participation aux diverses tâches inhérentes à l'élevage. De l'entretien de la structure (pâtures, clôture...) Poste en CDD de 3 mois reconductible en CDI

AM005583 - HAUT RHIN
TECHNICIEN VACATAIRE H/F
Administration. Instruction et saisie de dossiers déposés par les exploitants du département. Titulaire d'un diplôme agricole supérieur (niveau BAC+2). Maîtrise de l'outil informatique. Organisation. Rigueur. Aptitudes relationnelles. CDD du 20/08 au 19/10/12. 35 heures hebdo. SMIC.

AM005554 - COTE D'OR
APPRENTI SALARIE AGRICOLE H/F
Groupement d'employeurs. Pour exploitation en polyculture et élevage laitier. Tâches liées à l'élevage et travaux des champs. Être impérativement titulaire d'un CAPA. Contrat de professionnalisation de 12 mois pour un BTA TCEEA en alternance. Poste à pourvoir au 18/08/2012 sur le canton d'Aignay le Duc. Salaire en fonction de l'âge du candidat.

AM005769 - YONNE
JURISTE H/F
OPA. Accompagner les chefs d'entreprises dans leur réflexion stratégique et assurer la mise en place et le suivi des projets. Dispenser des conseils juridiques principalement en droit des sociétés. Bac+4 en droit des affaires. Expérience en conseil juridique, particulièrement en droit des sociétés. Connaissance en droit rural appréciée. CDI.

AM005625 - SAONE ET LOIRE
TECHNICIEN EXPERIMENTATION H/F
Société leader en prestation de services dans le domaine de l'expérimentation agronomique. Le répérage des lieux d'essais selon le plan d'études, la réalisation des traitements, des prévèlements, des notations et observations des essais. L'aide à la récolte. BTS ou ingé en agriculture; avec expérience de 3/5 ans réussie en expérimentation. Anglais souhaité, informatique impératif. Initiative, travail en équipe, rigoureux, observateur. CDI.

AM005573 - COTE D'OR
CONSEILLER TECHNIQUE MARAÎCHAGE BIOLOGIQUE H/F
Structure associative de développement de l'agriculture biologique en Bourgogne. Animation des actions maraîchage. Technicien maraîchage ayant expérience minimale de 3/4 ans en maraîchage/horticulture en milieu agricole, pour l'animation des actions maraîchage. Les plus : agriculture biologique. Très bonnes connaissances techniques, capacités d'expression écrite. CDD 1 an, rémunération fonction grille. Poste basé à Dijon. Déplacements sur région Bourgogne.

AM005586 - AUVERGNE, BOURGOGNE, RHONE-ALPES
DIRECTEUR-ANIMATEUR D'UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE H/F
Groupement Syndical interrégional d'entreprises. Animer un groupement en lien avec l'organisation nationale : Conseiller et suivre les entreprises dans leurs problématiques - représenter et promouvoir la profession - mettre en oeuvre des actions professionnelles - organiser des services à destination des membres. Connaissance du secteur de l'Agrofourniture et du Commerce des Grains - Autonomie - Expérience demandée. CDI - Déplacements.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

54 - Cherche fils ou fille d'agriculteur pour préparation de sol et stockage sur 15 juillet-10 aout.
✆ **06 81 65 42 50**

69 - Hippodromes Lyon cherche ouvrier agricole - CDI pour entretien pistes et boxes - Activité dimanche et jours fériés. Logement sur place - BAC agricole expérience agric. 5 ans - Connais. chevaux.
scl@leshippodromesdelyon.fr

69 - Cave Coop recherche personnes travail de nuit 20 H. - 4 H. vendanges 09/12.
✆ **04 74 03 22 83**

89 - Cherche RETRAITÉ pour GARDIENNAGE propriété contre logement, disposition grand potager et basse-cour (réf. 24VB2)
✆ **03 86 75 14 83**

FEDERATION REGIONALE DES CUMA DE BOURGOGNE
RECRUTE UN(E) ANIMATEUR(TRICE) CUMA

> SES MISSIONS • Conseil de gestion approfondi auprès des CUMA de la Nièvre, en utilisant le logiciel de comptabilité du réseau, en collaboration étroite avec le centre de comptabilité • Animation et conseil juridique auprès des CUMA.
> PROFIL • BTS + licence ou certificat de spécialisation, ou 2 BTS, ou ingénieur
> CONDITIONS • CDI après un essai de 4 mois, renouvelable une fois, basé à Nevers • Véhicule personnel • Salaire selon accord d'établissement
> CANDIDATURE Le dossier de candidature comprendra :
• Une lettre manuscrite
• Un curriculum vitae
• Un texte de deux pages au maximum, dans lequel le (la) candidat (e) précisera sa conception de la fonction proposée
Ce dossier devra être retourné avant le 1er Juillet
Pour tout renseignement, contacter Mr ROUSSEAU Jean-Philippe au 03 85 29 57 00

ENVOYER LE DOSSIER DE CANDIDATURE à
Monsieur le Président - FRCUMA Bourgogne
11 Rue Becquerel - 21000 DIJON

Service

58 - Tondeur disponible pour la tonte brebis, agneaux, même petits lots, département 58 et Nord 89 (réf. 2202)
✆ **06 87 31 56 40**

Demande

Emploi

69 - Cherche chauffeur moissonneuse batteuse pour juillet / août.
✆ **06 63 30 85 09**

Mariage

Rencontre

89 - Agriculteur 58 ans seul, dispo. aider agricultrice travail et vie chez elle, bovins, lait, situation indifférente (réf. 2203)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Bovin

18 - 61 – Vds choix de tb reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, hivernés au pré et aptes à la saillie avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée. J et H Bonnichon 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 et 06 81 38 47 12**

38 - Prendrais 2 ou 3 vaches en pension surveillance assurée.
✆ **04 74 97 29 32 HR**

42 - Vds 12 génisses pleines prim'holstein, terme juil., août, sept. Livr. assur
✆ **04 77 72 23 61 ou 06 86 57 38 41**

42 - Vds vaches limousines terme 9 10 11/2012, sanit. OK à Cuzieu
✆ **06 81 31 07 42**

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, excellentes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs charolais HBC 15 - 16 mois à choisir dans lot de taurillons (réf. 2512)
✆ **03 86 50 37 07**

58 - Monte terminée VENDS très bon taureau 18 mois HBC, IBR A. Gresle - Inty - Challement (réf. 2513)
✆ **03 86 29 62 74**

58 - VENDS TB taureau 6 ans et taureaux 15 - 18 mois, le tout HBC, TBO. GAEC Roubé - Magny Cours (240B)
✆ **06 72 77 44 76**

58 - VENDS TB taureau HBC 5 ans, fils de Vladimir, TGS. SCEA Cendre 58410 Entrains (réf. 2402)
✆ **03 86 29 24 80**

71 - Vds T.B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS. Dumont J-P.
✆ **06 07 57 55 40 ou 03 85 24 24 96**

71 - Vends bons taureaux reproducteurs 15 mois, IBR A. Lorton Albert, Varennes-sous-Dun.
✆ **03 85 28 25 12**

71 - Vds 35 vaches char., IBR A, suitées de veaux de 2 à 6 mois, échograph., gestantes ou présumées.
✆ **06 28 28 75 47**

88 - Vends veaux m.les Montb. 15 j à 1 mois. Poneys M F.
✆ **06 22 66 61 21 ou 06 37 52 06 12**

Ovin

21 - VENDS 2 béliers charollais, brebis grivettes + F1, cage cotention bovins (réf. 2505)
✆ **06 28 19 69 06**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40 - Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Abonnement Terres de Bourgogne



Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ **Je m'abonne pour 1 an**
à Terres de Bourgogne **95 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **30 €**
Total

☐ **Je m'abonne pour 2 ans**
à Terres de Bourgogne **185 €**
◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **60 €**
Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom: Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit: CP: Ville:
Tél:
Fax:
Mobile:
Email: @
Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

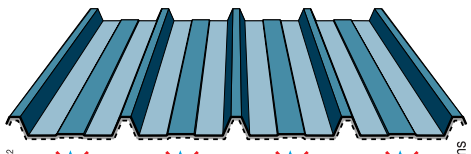
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

☐ **Je règle** **€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

ABO2012-1163

ESPACE Affaires

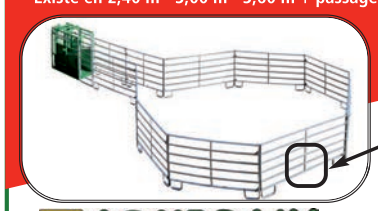
La Maison de l'Eleveur
Tél. : 03 24 71 74 27 - Fax : 03 24 71 97 70 - 08400 Vouziers
Tôle avec régulateur de condensation
NOUVELLE GÉNÉRATION
Garantie 20 ans contre le décollement

* prix HT pour + de 200 m²
• eps 0,63 avec régulateur 7€70 le m2*
• eps 0,75 avec régulateur 8€50 le m2*
pour + de 500 m², remise de 0,20€/m²**
** offre soumise à conditions
Témoignages clients sur :
www.toles-atg.fr
Livraison gratuite en France métropolitaine

DISTRIMAT REMORQUES www.distrimat.com
Nouveau van bovins "VANALU"
Carrosserie en profilé d'alu tubulaire renforcé de 25mm d'épaisseur. Vous oublierez son prix mais pas sa qualité.
Gamme moutonnières
de 750 à 2 000 kg avec ou sans étage, tôle galva ou profilé d'alu de 25 mm d'épaisseur

RAMPES Alu
pour charger jusqu'à 25 T
Donnez le poids à charger et la hauteur de chargement pour avoir un devis
64121 SERRES-CASTET - Tél. 05 59 33 26 37

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
+ de 3000 RÉFÉRENCES

Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria...
Tout le catalogue sur le site !
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

PANELS DE CONTENTION BOVINS ET CHEVAUX
VISITEZ NOTRE NOUVEAU SITE WEB www.jourdain.fr
Les seuls de conception et fabrication française
- Barrière légère, maniable, assemblage rapide par chaîne
- Épouse le profil du terrain. Grande stabilité
- Pieds skis à chaque extrémité. Déplacement aisé
- Existe en 2,40 m - 3,00 m - 3,60 m + passage ouvrant


LE VÉRITABLE RENFORT c'est l'assemblage croisé : 25% PLUS RÉSISTANT *
* Constaté par essai de rupture
JOURDAIN
N°1 MONDIAL DU TUBULAIRE BOVIN
TRANSPANEL : pour le transport de 18 panels
EN STOCK CHEZ NOS PRINCIPAUX REVENDEURS
Z.I. - 45300 ESCRENNES - Tél.: 0238340000 - fax.: 0238340299 - contacts@jourdain.fr

POUR TOUTE RÉSERVATION
CONTACTEZ
VOTRE SERVICE COMMERCIAL
RÉUSSIR HABITUEL

Ets P. FAVIER S.A.
R.N. 88 - Les Baraques
43002 LE PUY-EN-VELAY Cedex
Tél. 04 71 03 14 44
Fax : 04 71 03 15 85

MASSEY-FERGUSON 6460 D6 T3, 2008, 3280 H

SCHAFFER 221, 1998, 5025 H ,10 000 € H.T

FELLA SM 300 KC, 2001, 6 500 € H.T

LEBOULCH HV210, 2002, PORTE, 9500 € H.T

Volaille-Lapin

42 - Vds poules pondeuses réformées élev. agri. bio 2.50 €/pièce dégressif 50 poules - age 1 et 2 ans
✆ 06 66 29 86 09,

58 - VENDS 5 brebis charmoises avec 2 agneaux, 500 € le lot, - 10 agnelles charollaises d'un an, 110 € l'une

GAGET - Les Girauds 58300 Neuville les Decize (réf. 2510)
✆ 03 86 50 60 70

Equin

70 - Vends Haflinger Poulains, Pouliches 1 et 2 ans, Hongres 3 ans, TBO, débourrés.
✆ 06 52 83 89 73

Chien

23 - Vds 3 chiots mâles Setter anglais insc. LOF nés le 4/4/12 tat. mère 2GJJ255.
✆ 06 19 55 23 67

26 - Vds chiots croisés Berger Labrador débourrés à la truffe
✆ 06 24 65 04 37

42 - Vds à chasseur 2 Beagle nés 26/02/12 mère 250269700308618
✆ 07 77 20 86 76 hr

71 - Vends chiots Berger allemand pure race, n° tatouage mère : LOF 1 BAL603338
✆ 06 37 33 65 15

Chasse-Gibier

07 - Déçu de la qualité de vos Perdrix de chasse : elles ne volent pas, maigrissent, ne s'alimentent pas...Adressez vous à un véritable élevage spécialisé en Perdrix rouges et grises
✆ 06 82 28 12 19

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑1 parution **17 €** ❑2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

TRANSPORTS OLYMPIE CS

Société à responsabilité limitée
au capital de 14 000 euros
Siège social : 386 rue des Magnanarelles
Résidence de l'Oliveraie
Bat C- appart 7
13680 Lançon Provence
535 313 183 RCS Salon

Aux termes d'une délibération en date du 15/05/2012, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 386 rue des Magnanarelles, résidence de l'Oliveraie, Bat C, appart 7, 13680 Lançon Provence au 28 rue du Général de Gaulle, 21760 Lamarche sur Saône à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La société, immatriculée au RCS de Salon de Provence sous le numéro 535 313 183 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Dijon.
La même assemblée a pris acte de la démission de Mme Anne-Lise Sanchez à compter de ce jour et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Thierry Collot demeurant 28 rue du Général de Gaulle 21760 Lamarche sur Saône pour une durée illimitée.
L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence. Le nom de même Anne-lise Sanchez a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de la remplacer par celui de M. Thierry Collot.
Pour avis, la gérance

AL21258762

Cabinet de Maître Corinne BRUGIERE
Avocat à la Cour
5 J, rue André Malraux
21000 Dijon

SOCIETE HB MICHAUT IMMOBILIER

Société à Responsabilité limitée
Au capital de 10 000 €
Siège social : 84, route de Dijon
21000 Dijon

Suivant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2012, il a été décidé de modifier l'objet social de la société en supprimant l'activité de « transactions ».
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis et insertion.
La gérance.

AL21258832

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 15/06/2012, il a été constituée une SARL.
Dénomination : OLEY MODE
Capital: 8 000 euros
Siège social : 18, Rue du chapeau Rouge, 21 000 Dijon
Objet : vente de vêtements, la confection, les accessoires, les bijoux fantaisies, l'équipement de la personne.
Durée : 99 ans
Gérante: Mme Ding Donghua, épouse Wang, demeurant au 28, rue des Roses, 75018 Paris.
La société sera immatriculée au R.C.S. Dijon
Pour avis

AL21258841

Il a été constitué le 15 juin 2012 une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale: PAQUIER ENERGIE
Forme:Société à responsabilité limitée
Siège social:Route d'Esbarres , 21470 Brazey en Plaine
Objet: Administration et exploitation par location ou de toute autre manière de toutes installations de production d'énergie, notamment d'origine photovoltaïque, et plus généralement basées sur les énergies renouvelables
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.
Capital social: 1.000 Euros
Gérance: M. Bruce Febvret 68, impasse du Cadet, 74800 Cornier
R.C.S.: Dijon
Pour avis
La Gérance

AL21258838

Par acte SSP du 04/06/2012, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : CIPAVI DECO
Objet social : Bâtiment tous corps d'état
Siège social : 6 Boulevard Mansart, 21000 Dijon
Capital : 7 500 euros
Durée : 99 ans
Gérance : M. Waseem Kashif, demeurant 6 Boulevard Mansart, 21000 Dijon.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21258833

Par acte S.S.P. en date à Darois du 15.05.2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : HOLDING MAX
Forme : Société Civile
Siège social : 4 rue du Château , 21121 Darois
Capital social : 600.000 euros
Apports en nature : 600.000 euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Objet : La société a pour objet : la gestion d'un portefeuille de parts sociales et de valeurs mobilières ci-après apportées à la société ; la gestion d'un portefeuille de parts sociales et de valeurs mobilières que la société se propose d'acquérir
Gérance : M. Max Perrin, demeurant à Darois (21121) 4 rue du Château.
Agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans les conditions prévues dans les statuts. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des descendants ou descendants du cédant.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Dijon.
Pour avis
Le gérant.

AL21258830

Suivant acte sous seing privé en date du 11/06/2012 à Quetigny, il a été institué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ELEC AC
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège Social : 11 Allée Saint Martin 21800 Quétigny
Objet : Electricité générale et industrielle, entretien, réparations et maintenance d'installations électriques, maintenance séchoirs à grains (électricité, gaz, ventilation)
Durée : 99 ans
Capital : 5 000 € entièrement libéré.
Gérance : Monsieur Charotte Alain Demeurant 11 Allée Saint Martin 21800 Quétigny
Immatriculation : au RCS de Dijon

AL21258829

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ABC DRIVER
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 8, rue Vauban, 21210 Saulieu
Objet : enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière
Durée : 99 ans
Capital : 3.000 euros
Gérance : Monsieur Jean-Luc Vie demeurant 18, rue de la Braux 21150 Alise-Sainte-Reine
Immatriculation: au RCS de Dijon.

AL21258821

DISSOLUTION LIQUIDATION

ART SERVICE GALERIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622.45 euros
Siège social : Château d'Eguilly
21320 Eguilly
320 596 075 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2012, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29 mars 2012 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Madame Françoise Aubry, demeurant Château d'Eguilly, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Château d'Eguilly, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention en sera faite au RCS : Dijon
Pour avis.

AL21258656

SCI DES HALLES

Société civile immobilière
au capital de 1.500 euros
Siège social
1, rue des Berbis
21130 Auxonne
478 001 712 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 30 juin 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2011 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Michel Derivet, demeurant 12, rue du Château - 21160 Corcelles les Monts, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 12, rue du Château 21160 Corcelles les Monts, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21258693

AGENCE DES BOIS DE FRANCHE-COMTÉ

Société en Liquidation
Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 euros
81 C, Avenue Maréchal Lyautey - BP 42336
21023 Dijon B 404 830 259
Code APE 4613Z

Au termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 01 juin 2012, il résulte que:
L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a :
- approuvé les comptes de liquidation
- donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat
- prononcé la clôture des opérations de liquidation avec effet rétroactif au 31 décembre 2011
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Mention sera faite au RCS : Dijon.
Pour avis.

AL21258820

TRANSFERT DE SIÈGE

SHANARUS SOFTWARE

SARL au capital de 4400 €
Siège social :
4 rue du grand pré du pont,
21800 Chevigny saint Sauveur
509716171 RCS Dijon

L'AGE du 30/03/2012 a décidé de transférer le siège social de la société au 22 Rue Victor Schoelcher, 21800 Quetigny, à compter du 30/03/2012
Mention au RCS de Dijon

AL21258840

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 30 mars 2012, de la société
Ambulances Saint Bernard ,àí Assistance Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 euros, siège social : 16 rue des Petignys, 21300 Chenôve, RCS Dijon n° 491599460.
Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 30 mars 2012 et de modifier l'article n° 5 des statuts en conséquence.
Ancienne mention : 16 rue des Petignys, 21300 Chenôve
Nouvelle mention : 7 rue du Professeur Georges Chabot , 21600 Longvic
Pour avis

AL21258836

PIL'SERVICE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 500 €
Ancien siège social
5, rue du Potet 21270 Vonges
Nouveau siège social
50, chemin Pierre Brossolette
58600 Garchizy
538 470 683 RCS Dijon

Aux termes des décisions du 25/04/2012, l'associé unique a décidé à compter du même jour de transférer le siège social de Vonges (21) 5, rue du Potet à Garchizy (58) 50, Chemin Pierre Brossolette, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts
Pour avis,
L'associé unique

AL21258834

NOMINATION

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2012, de la société
F.L.B.S. - FINANCIERE LOUIS BERNARD STEPHANE
Société Par Actions Simplifiée au capital de 720 000 euros, siège social : 7, rue Georges Chabot, 21600 Longvic - RCS Dijon n° 525109450.
Il a été décidé de nommer en qualité de nouveau Président de la société, en remplacement de Monsieur Michel Vircondelet dont le mandat est arrivé à expiration :
Monsieur Stéphane Combe demeurant à Dijon(21000) 4, rue de Morvan, à compter du jour de ladite assemblée
et pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2012.
Pour avis

AL21258837

CESSION

Etude de Maitres Pascal Massip, Marc Prieur, David Belou, Véronique Varlet et Guillaume Lorisson, notaires associés à Dijon (Côte d'Or), 1 place de l'Europe, avec bureau permanent à Genlis (côte d'Or), 25 avenue de Sprendlingen.

Cession de droit au bail commercial

Suivant acte reçu par Me Lorisson, notaire à Dijon, le 9 mai 2012, enregistré à Dijon, le 9 mai 2012, enregistré à SIE de Dijon Nord, le 22 Mai 2012, bordereau n° 2012/1 130, case n°1, la société LES 2 C, SARL au capital de 1000 €, siège social à Ahuy (21121), 14 rue du puits du bois, immatriculée au RCS 497 591589 a vendu à DIAS, EURL au capital de 5000 €, siège social Aubigny en Plaine (21170), 15 A rue Basse, immatriculée au RCS Dijon 751037847 son droit au bail commercial de locaux sis à Dijon "Galerie Bossuet", 9 rue du Chapeau Rouge.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme prescrite par le code de procédure civile dans le mois de la présente publication, au siège du notaire soussigné où domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion,
Le notaire

AL21258843

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SOCIÉTÉ SERVICE SPORT PROMOTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 113, avenue de Verdun
58300 Decize

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 5 avril 2011
La nouvelle rédaction de l'article deux des statuts est modifié comme suit :
Article 2, Objet
La société a pour objet, en France et à l'étranger, la location de moyens de transport sans chauffeur, organisation et participation à toute manifestation événementielle, le négoce, la réparation, l'entretien de tous véhicules terrestres et maritimes et tous services annexes, négoce de tous matériaux ferreux ou(et) non ferreux, et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant s'y rapporter directement ou indirectement.
Pour avis et mention :
Michel SAUMET, gérant

AL58259222

PIL'SERVICE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 500 euros
Ancien siège social
5, rue du Potet
21270 Vonges
Nouveau siège social
50, Chemin Pierre Brossolette
58600 Garchizy
538 470 683 RCS Dijon

Aux termes des décisions du 25/04/2012, l'associé unique a décidé à compter du même jour :
- de transférer le siège social de Vonges (21) - 5, rue du Potet à Garchizy (58) - 50, Chemin Pierre Brossolette, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,
La société sera désormais immatriculée au RCS de Nevers.
- de nommer Mr Stéphane Simonnet, dmt à Garchizy (58) - 50, Chemin Pierre Brossolette aux fonctions de Président en remplacement de Mr Philippe Ledan.
Pour avis, l'associé unique

AL58259204

GAEC JEANDAUX PÈRE ET FILS

Les Ecots - 58260 La Machine
Au capital de 311.820 euros
RCS Nevers - 420.618.118

Transformation du GAEC en EARL
Par effet d'un acte sous seing privé en date du 1er juin 2012, ont été prises les résolutions suivantes :
- Transformation du GAEC en EARL prenant effet le 1er juin 2012 et disposant des caractéristiques suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination social : EARL JEANDAUX
Siège social : Les Ecots - 58260 La Machine
Associé Gérant : M. Jeandaux Philippe - Les Ecots - 58260 La Machine
Capital social : 311.820 euros divisé en 20.788 parts de 15 euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58259201

HBRESTHÉTIC

société à responsabilité limitée
au capital de 10000 euros
siège social : 9 avenue du Bel air
58240 Saint Pierre le Moutier
RCS Nevers
SIRET : 75091769200014

Aux termes d'une délibération en date du 4 juin 2012, l'assemblée générale extraordinaire à décidé d 'étendre l'objet social aux activités de blanchiment dentaire, la dépilation, les modelages, et la pose de prothèses ongulaires et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Les activités de nettoyage dentaire, épilation et onglerie sont supprimées
Pour avis, la gérance

AL58259191

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURGES

Par jugement en date du 29/05/2012, le Tribunal de Commerce de Bourges a prononcé la Clôture pour insuffisance d'actif et la radiation d'office de :
EUROCANYX
le Gravereau
18240 Boulleret
R.C.S : 409 027 059
ETS secondaire RCS Bourges 409 027 059 (2000 B 627)
EUROCANYX
45, rue Lafayette
58200 Cosne Cours sur Loire
Le Greffier

AL58259223

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHALON SUR SAONE

Par jugement en date 31/05/2012, le Tribunal de Commerce de Chalon/ Saône a prononcé clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de
SARL ARCADE IMMOBILIER
39, rue Gabriel Bouthière
71190 Etang sur Arroux
R.C.S : 433 791 456
Ets secondaire :
N/REF : RCS Chalon sur Saône 433 791 456 (2001 B 13)
Mention d'office suite à procédure collective
SARL ARCADE IMMOBILIER
10, boulevard de la république
58120 château Chinon
Le Greffier

AL58259221

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Daniel Métayer et Francis Lhéritier
Notaires associés
6 avenue Saint Just
58000 Nevers

Suivant acte reçu par Me Francis Lhéritier notaire associé à Nevers, le 13 juin 2012, M. Philippe Vellay et Mme Martine Prudhon, son épouse, demeurant ensemble à Nevers (58000), 18 rue Jeanne d'Arc, mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Joseph Soulier, notaire à Nevers (58000), le 26 août 1983 préalable à leur union célébrée à la mairie de Nevers (58000), le 3 septembre 1983, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Francis Lhéritier, notaire associé à Nevers, 6 Avenue Saint-Just.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Me Francis Lhéritier

AL58259210

Etude de Maître Christophe Robert Notaire à Nevers (Nièvre) 10 rue Vauban

Suivant acte reçu par Me Christophe Robert, Notaire à Nevers (Nièvre) 10 rue Vauban, le 6 juin 2012, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle de biens meubles et immeubles, présents et à venir, tel qu'il est établi par l'article 1526 du code civil, par :
Monsieur André Lazare Doreau, retraité, et Madame Monique Berthe Matthey, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Nevers (58000), 4bis rue Louis Bouvault,
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le Notaire.

AL58259211

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous seing privé du 22 Mai 2012
Dénomination sociale : AMD
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 100 euros
Siège social : Nevers (Nièvre), 7, rue Georges Dufaud
Objet : La société a pour objet en France et en tous pays :
L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant :
Monsieur Gilles Duprey demeurant à Nevers (58000), 20, bld de la Pisserotte
Cessions de parts sociales :toutes cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés exprimé à l'unanimité.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis et insertion
la gérance

AL58259226

**Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers**

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée TIWAZ PRODUCTIONS au capital de 1.500 €, ayant pour objet la production audiovisuelle et artistique ainsi que la distribution d'œuvres cinématographiques. Le siège social est 8, rue Galilée, 58640 Varennes Vauzelles. Le gérant est M. Patrice Baron dt 8, rue Galilée, 58640 Varennes Vauzelles.
Pour avis,

AL58259199

SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY » Notaires Associés 14, rue Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître Jacob, Notaire, le 01/06/2012, enregistré à Nevers.
Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: EURL YESILKAYA AYHAN
Forme : EURL
Siège social : Cosne Cours sur Loire(58200), 7 rue Saint Agnan.
Durée : 99ans
Objet social : l'exploitation de restaurants, préparation et vente de plats, sandwichs, chiche-kebab, couscous pour être consommés sur place ou à emporter.
Apport en numéraire: 1.000 EUROS.
Capital: 1.000€, divisé en 100 parts de 10€ chacune numérotées de 1 à 100 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Gérant: Monsieur Ayhan Yesilkaya, demeurant à Cosne Cours sur Loire (58200) 42, rue Franc Nohain.
Pour avis
Maître JACOB

AL58259198

N F M

Négoce de Fourrages et de Matériaux
SAS capital de 4 000 €
50 rue du Puits d'Hivers
89400 Chichery la Ville

Objet social : Négoce de fourrages et de matériaux, achat, vente, location de matériels.
Durée de la société :99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce d'Auxerre.
Gérance :Pierre Chauffournier demeurant 3 impasse du midi,58180 Marzy.

AL58259196

SCP J.P JACOB et C.THEVENY Notaires Associés 14 rue du Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours sur loire

Suivant acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 8/6/2012,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Groupement foncier Agricole
Dénomination : "GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA VERNEE"
Siège social : Larochemillay (58370) "La Vernée"
Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
Apports en numéraire : la somme de 1.500 euros
Apports en nature : diverses parcelles de pré, et de terre situées à Larochemillay (Nièvre), évaluées à 132.412 euros.
Capital social : 133.912 euros divisé en 133.912 parts de UN euro chacune, entièrement souscrites et libérées numérotées de 1 à 133.912 euros.
Gérance : Est nommé comme premier gérant dudit GFA , pour une durée illimitée : Mme De Geffrier Odette, épouse de Mr Jeannerod Michel, dt à Larochemillay (58370) "La Vernée".
Ledit GFA sera immatriculé au RCS de Nevers.
Pour avis,
Me Jacob, Notaire.

AL58259200

DISSOLUTION LIQUIDATION

IMMOBILIERE SAINT PIERROISE

SARL au capital de 5 000 Euros
26, rue de Paris
58240 Saint Pierre Le Moutier

RCS Nevers 511 277 212 (2009 B 81)

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur Bourdel Jérôme, demeurant 366 rue Marc-Antoine Bargoin 63270 Vic-Le-Comte, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé au : 26 rue de Paris 58240 Saint Pierre Le Moutier. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
Le liquidateur.

AL58259219

EURL LEREMBOURE ISABELLE

EURL au capital de 45 000 euros
4 rue de la Préfecture
58000 Nevers
RCS Nevers 477 691 216 (2004 B 178)

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Madame Leremboure Isabelle, demeurant 3 rue de Lardas 64000 Pau, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à : 4 rue de la Préfecture 58000 Nevers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, le liquidateur

AL58259202

MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIETE FONCIERE LA COLATRE

Société civile au capital
de 4 155 euros
Siège social
La Colatre
58160 Chevenon
RCS Nevers 423 972 298

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 mai 2012 a décidé de réduire le capital social de 840 €.
Ancienne mention :
Capital social : 4 155 €
Nouvelle mention :
Capital social : 3 315 €
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis
La gérance

AL58259206

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

**Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers**

LE JARDINIER DE SAINT FERROUX

SARL au capital de 500 euros
105 Route de Corvol
58210 Varzy
RCS Nevers 519 888 127

Aux termes d'une délibération en date du 01.06.2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL58259217

**Société juridique et fiscale de l'Atlantique
Société d'Avocats
66 Rue de Pont-L'Abbé
29000 Quimper
Tél : 02.98.55.40.68
Fax : 02.98.55.62.28**

DAVID LANGE

Société par actions simplifiée
au capital de 842 700 euros
Siège social
Zone Industrielle de l'Etang
BP 01 - 58210 Varzy
SIREN 325 140 028 RCS Nevers

Aux termes d'une délibération en date du 27 janvier 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
Le Président

AL58259205

ÉLECTIONS

Les associés de la SICAGEMAC ont élu lors de l'assemblée générale du 14 juin 2012, les administrateurs suivants :
Daniel Perreau ; Alain Rauscent ; Emmanuel Tardivon ; Jean-Paul Taupin élus pour trois ans.
Le président,
Philippe Guillien

AL58259215

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCEA PILLON

Pont, 58110 Alluy
Capital social : 256.266,80 euros
RCS Nevers : 421.691.114

Retrait d'associé
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 15 juin 2012, il a été procédé au départ et au retrait de la cogérance de M. Pillon Jean Luc - Le Bourg - 58110 Brinay
Pour avis, la gérance

AL58259218

CESSION

Avis est donné de la constitution de l'EURL: "Rohann" au cap. de 14570€. Sise, 37, Bld Maréchal Juin, Nevers.
Objet : Café, bar brasserie, plats du jour, restauration, fabrication et vente de plats à emporter.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Nevers.
Gérant : M. Rajeev Thambiah demeurant Pinay à Parigny les Vaux 58320 nommé pour une durée indéterminée.
Le gérant

AL58259214

Aux termes d'un acte SSP en date du 08/06/2012 enregistré à la recette des impôts de Nevers, case 10, bordereau 2012/839, le 14/06/2012, l'EURL MARZAK Sise, 37, Bld Maréchal Juin , Nevers, immatriculé sous le N° siren 534 278 916 au RCS de Nevers a vendu à la société en formation EURL ROHANN dont le siège reste et demeure 37, Bld Maréchal Juin à Nevers
Un fonds de commerce de Café,bar brasserie, plats du jour,restauration, fabrication et vente de plats à emporter moyennant un prix de 26500 euros comprenant
- Aux éléments incorporels pour Vingt Trois Mille Trois Cent Quatre Vingt Dix Euros (23.390,00 €)
- Aux éléments corporels pour Trois Mille Cent Dix Euros (3.110,00 €)
La date d'entrée en jouissance est fixée au 08 juin 2012.
Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites par acte extrajudiciaire au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des insertions légales et seront reçues au 37, Bld Maréchal Juin à Nevers 58000.

AL58259213

Maître NADIA ARCANGELI-ZERR, Notaire - Clamecy

Suivant acte reçu par : Maître Nadia ARCANGELI-ZERR, notaire à Clamecy 58500, 24 rue Marié Davy, le vingt six mai deux mille douze enregistré à Nevers, le 07 juin 2012, bordereau 2012/803 case n°1. Madame Monique Chantal Collot épouse de Monsieur Rémy Noël demeurant à Clamecy (Nièvre) 31 rue du Président Wilson. A cédé Monsieur Jean-Pierre Pinheiro demeurant à Amazy (Nièvre) 3 rue Berthault,
Un fonds de commerce de bar, hôtel, restaurant, préparation de plats à emporter et vente de petite épicerie situé et exploité à Clamecy (Nièvre), 31 rue du Président Wilson. Prix : vingt mille euros (20.000,00 €).
Prise de possession à compter de ce jour.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Nadia ARCANGELI-ZERR, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
Pour insertion.

AL58259203

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY » Notaires associés 14, rue Maréchal Leclerc 58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître Jacob , Notaire, le 1er juin 2012, enregistré à Nevers le 11/06/2012, Bord n°2012/823 case n°1 ext: 1732
La Société dénommée SARL CIMENDAG, société à responsabilité limitée au capital de 5.000,00 Eur, dont le siège est à Cosne Cours sur Loire (58200), 4, rue Saint-Agnan, identifiée au SIREN sous le numéro 529110181 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.
à vendu à
Monsieur Ayhan Yesilkaya, étudiant, demeurant à Cosne Cours sur Loire (58200) 42, rue Franc Nohain,
Un fonds de commerce de restauration traditionnelle, restauration rapide, sandwichs, chiche-kebab et couscous exploité à Cosne-Cours-sur-Loire, 7, rue Saint-Agnan, lui appartenant, connu sous le nom commercial "RESTAURANT EFES", et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Nevers, sous le numéro 529110181.
Ensemble, tous les éléments corporels et incorporels en dépendant.
Moyennant le prix principal de 15.000€
L'entrée en jouissance est fixée au 01/06/2012.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître Jacob, Notaire ci-dessus nommé par acte extra judiciaire, dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion
Maître JACOB

AL58259197

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SCI EULER

Société Civile au capital de 38.000 euros
Siège social: 12 bis avenue de la gare
89700 Tonnerre
442 605 879 R.C.S Auxerre

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 mai 2012, le capital a été porté de 38.000 euros à 42.400 euros par apport en numéraire d'une somme de 4.4000 euros. Aux termes de l'assemblée générale ordinaire en date du 30 Mai 2012, il a été pris acte de la démission de Madame Pascale Poitevin et de monsieur Stéphane Grillet de leur mandat de co-gérants, et il n'a pas été pourvu à leur remplacement.
Pour avis.

AL89259232

TRANSCALEB TRANSPORTS

SARL au capital de 30 000 euros
Siège social
13 Rue Plat d'Etain
89100 Sens
529183626 RCS Sens

L'assemblée générale du 15/01/2012 a décidé de
- Nommer en qualité de gérant M. IAMRANENE Nouredine, 2 rue Frida Kahlo, 93000 Bobigny, en remplacement de M. IOUSSAIDENE Ahcene.
- Augmenter le capital social pour le passer de 30 000 euros à 45 000 euros.
Modification au RCS de Sens

AL89259210

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Aux termes de l'AGE du 28.10.2011, les actionnaires de la société "CONSEILS, GESTION & PARTICIPATIONS" "COGEP" SAS au capital de 500 000 €, siège : 89100 Gron, 14 impasse du Moulin du Bas, RCS Sens B 331.747.873, ont décidé de mettre fin aux fonctions de Directeur Général de M. Yves Gallet à compter du 28.10.2011

AL89259223

APPEL D'OFFRES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU LEGS THÉNARD

73 rue Thénard, La Haute Epine
89500 Villeneuve sur Yonne

Avis d'appel à la concurrence

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIEVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de MARS-SUR-ALLIER (AA 12/045)
AVEC BATIMENT EXPLOITATION:
8 ha 54 a 36 ca
- Champ de dessous: A-605[238]-606[238] - De saincaize: A-229-232 - Le pont de sornay: A-224-226-227-228-230-231-233-234-235 - Les eaux de mare: A-208(*) - Les ivernons: A-214
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/07/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58259220

Procédure adaptée, marché inférieur à 90 000€ HT
Le Syndicat Intercommunal du Legs Thénard envisage des travaux d'infrastructure dans leur forêt : Création d'une route forestière.
Le dossier est à demander à l'adresse suivante:
Philippe.pichon@onf.fr
Date limite des dépôts de candidature : 13 juillet 2012

AL89259209

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 14 juin 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale :LONCO FREE SYSTEMS
Siège social : 29 rue de l'érable, 89320 Vareilles
Forme : SARL Unipersonnelle
Sigle : LFS
Capital : 7500 €
Objet social : Prestations de services informatiques
Gérant : Monsieur Julien Altmeyer, 29 rue de l'érable, 89320 Vareilles
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89259221

SPEAKY

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 400 euros
Siège social : 22 avenue de la Marne
89100 Sens

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Sens (89) du 11 juin 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SPEAKY
Siège social : 22 avenue de la Marne, 89100 Sens
Objet social : l'exploitation de sites internet d'informations, musicaux ...
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 400 euros
Gérance : Monsieur Ahmed Abdelouaeb demeurant 22 avenue de la Marne, 89100 Sens
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL89259220

Suivant acte sous seing privé du 25/05/2012, il a été constitué la SARL suivante :
Dénomination : ARZU KEBAB
Siège social : 19 rue Bréard 89190 Villeneuve l'Archevêque
Objet social : restauration rapide, fruits et légumes et alimentation générale
Durée de la société : 99 ans
Capital social : 1 000 euros
Gérant :Madame Deveci née Karakus Hulya demeurant 19 rue Bréard 89190 Villeneuve l'Archevêque.
L'immatriculation de la société sera faite au R.C.S. de Sens (89).

AL89259216

Par acte SSP du 25/05/2012, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : CORAIL
Objet social : Négoce de marchandises, négoce de vins et spiritueux, négoce de prestations de services.
Siège social : 29 D Bd Vaulabelle, 89000 Auxerre
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans
Président : M. Gaël Rochon, demeurant 29D Bd Vaulabelle 89000 Auxerre.
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Tant que le Président sera l'associé unique, les décisions pourront être formalisées par acte simple et sans délai.
Clauses d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89259214

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/06/2012, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société à responsabilité limitée
Dénomination :"BOGIGRAIN"
Siège social: 20 Grande Rue ,Äì 89150 Villebougis
Objet :La société a pour objet, en France et à l'étranger :
L'entreprise de travaux agricoles.
La location de tous matériels agricoles.
L'achat et le négoce de tous produits agricoles ou phytosanitaires, intrants, engrais, fertilisants, semences, ainsi que tous produits ou matériaux nécessaires à l'activité de la société.
Le stockage, la transformation de tous produits agricoles et la vente de ces produits.
La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.
La gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés.
Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Durée :99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Capital :20 000 € divisé en 2 000 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune
Gérance : M. Dominique Bridon demeurant 20 Grande Rue, 89150 Villebougis nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
Immatriculation :au registre du commerce et des sociétés de Sens
Pour avis, le représentant légal.

AL89259197

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
89000 Saint-Georges-sur-Baulche

CN DISTRIBUTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2 rue du Château
89160 Ancy le Franc

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dannemoine du 12 juin 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CN DISTRIBUTION
Siège social : 2 rue du Château, 89160 Ancy le Franc
Objet social : l'exploitation de tous magasins de ventes au détail d'alimentation générale, boucherie, charcuterie, mercerie, articles de bazar, presse, dépôt de gaz, l'exploitation de tous magasins à grande surface et stations services en dépendant
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Céline Thieffine et Gilles Thieffine demeurant rue du Gué 89700 Dannemoine
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis La Gérance

AL89259208

DISSOLUTION LIQUIDATION

LOISIRS VOYAGES SERVICES

SARL en liquidation
au capital de 7 000 euros
Siège : Domaine de Saint Jean
89420 Thizy
523 932 788 RCS Auxerre

Suivant décision du 31/3/2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Pierre Goujon, demeurant Domaine de Saint Jean 89420 Thizy, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Domaine de Saint Jean 89420 Thizy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre, en annexe au RCS.

AL89259219

CREMERIE GATINAISE

SARL en liquidation
au capital de 21 037 euros
5 Rue Principale
89340 La Chapelle Champigny
390 551 166 RCS Sens

L'AGE du 30/03/2012 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Bernard Vilaine, demeurant 5 Rue Principale 89340 La Chapelle Champigny, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 5 Rue Principale 89340 La Chapelle Champigny. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89259212

CREMERIE GATINAISE

SARL en liquidation
au capital de 21 037 euros
Siège : 5 Rue Principale
89340 La Chapelle Champigny
390 551 166 RCS Sens

L'AGO du 31/03/2012 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Bernard Vilaine de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au RCS.

AL89259213

LES DÉLICES DE L'ORIENT

SAS au capital de 1 000 euros
1 rue Cézanne les Boisseaux
89470 Monéteau
RCS Auxerre 531 710 663

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Monsieur ACHOURI CHAABANE, demeurant 1 rue Cézanne 89470 Monéteau, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé à : 5 rue faillot 89000 Auxerre



C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. 1 rue Cézanne 89470 Monéteau
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis, le liquidateur

AL89259211

MODIFICATION DE CAPITAL

S.A.J.E.
Société d'Avocats
Juristes de l'Entreprise
18 rue Bouché Thomas
BP 10434
49004 Angers Cédex 01

J.F.

Société à responsabilité limitée
au capital de 63 000 euros
porté à 88 000 euros
Siège social
4 avenue Jean Jaurès 89000 Auxerre
RCS Auxerre 507 750 859

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 25 mai 2012 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 25 000 euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Article 7 - Capital social
Ancienne mention : le capital social est fixé à 63 000 euros
Nouvelle mention : le capital social est fixé à 88 000 euros
Pour avis, la gérance

AL89259217

BRASSERIE LARCHE

SARL au capital de 80 000 €
Siège social
89 rue Bellocier
89100 Sens
485 168 801 RCS Sens

Aux termes de l'AGE du 12/06/2012, il a été décidé d'augmenter le capital social de 8 272,38 € par création de 410 nouvelles parts émises au prix de 61 € la part, soit avec une prime d'émission de 40,82 € par part, puis de l'augmenter par incorporation partielle de la prime d'émission de 1 727,62 €, pour le porter de 88 272,38 € à 90 000 €. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.

AL89259218

ERABLE@SYS

SARL au capital de 45000 €
Siège social:
50 grande rue, 89160 Stigny
495075616 RCS Auxerre
L'AGE du 21/05/2012 a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 45000 Euros, à 65000 Euros
Modification au RCS de Auxerre

AL89259205

TRANSFERT DE SIÈGE

QUART DE LUNE

SARL au capital de 8000 Euros
Hameau de Branlin Saints ,
89520 Saint Sauveur en Puisaye
488553660 R.C.S. Auxerre

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 3 juin 2012 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 4, Rue de l'harmonie, 75015 Paris à compter du 3 juin 2012.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre.

AL89259207

Etude de Me Hélène AUVINET
Notaire
85570 l'Hermenault

Suivant procès verbal des délibérations d'assemblée générale extraordinaire, en date du 16 juin 2012, les associés de la Société dénommée SCI MARGOT, Société civile immobilière au capital de 160,00 € ayant son siège social à Parly (Yonne) 8 Rue Saint Pierre Le Petit Arran identifiée sous le numéro SIREN 442 935 698 RCS Auxerre
On décidé de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : **Route de la Rente**
85570 Saint Valérien.
Pour Avis, Maître Hélène AUVINET.

AL89259206

POURSUITE D'ACTIVITÉ

JEAN DURUP PÈRE ET FILS SA

SA au capital de 256.000 €.
Siège social : 2 Grande Rue, 89800 Maligny.
378 216 881 RCS Auxerre.

Suivant délibérations des AGO et AGE du 24/04/2012, il a été décidé la continuation de la société malgré un actif net devenu inférieur à la moitié du capital social.

AL89259224

SUCCESSION

AVIS
La Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or,
Administratrice Générale - France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 Dijon cedex ;
- a été nommée curateur des successions de :
- par décision du Tribunal de Grande Instance de Auxerre en date du 10/05/2012, M. Hervé Jean-Pierre Joly célibataire, décédé le 05/08/2011 à Avallon, référence 12-4573
- par décisions du Tribunal de Grande Instance de Sens
. en date du 26/04/2012, M. Gérard Philippe Luttmann célibataire, décédé le 19/12/2011 à Saint Martin du Tertre, référence 12-4563
. en date du 02/05/2010, M. Jean Désiré Legrain divorcé, décédé le 06/03/2008 à Joigny, référence 12-4574
les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
- curateur des successions de :
. Mlle Eliane Jeanne Bouchinet, décédée le 02/08/2008 à Auxerre, référence 11-3866
. Mlle Michèle Aurousseau, décédée le 31/12/2010 à Auxerre, référence 11-4158
. M. Jean-Pierre Jacquemot célibataire, décédé le 06/10/2010 à Pont sur Yonne, référence 11-4246
. M. Gérard Lesage, célibataire, décédé le 06/09/2007 à Auxerre, référence 11-4245
a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif.

AL89259228

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 30/05/2012 à Auxerre et du 01/06/2012 à Rennes, enregistré au S.I.E. d'Auxerre le 11/06/2012 Bordereau n° 2012/655, Case n° 6,
La société Laboratoires de Biologie Végétale Yves Rocher, ayant son siège social à La Gacilly (56200), La Croix des Archers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Vannes sous le n° 876 580 077, représentée par Monsieur Jean-Michel Boisserand,
Donne en location gérance à la SARL ALEXANDRA BEAUTE, ayant son siège social à Auxerre (89000) 5 et 7 rue du Temple, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° B 482 333 812, représentée par Madame Marie-France Noël.
Un fonds de commerce de vente de produits de produits de beauté, d'hygiène et de soins esthétiques, connu sous le nom de Centre de Beauté Yves Rocher, sis et exploité à Auxerre (89000), Centre Commercial Géant Les Clairions, Avenue Haussmann, à compter du 13 juin 2012 pour une durée indéterminée.
Pour insertion unique

AL89259222

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Firmes & Machinisme

Journée travail du sol chez Yonne Agri

Un bon semis s'anticipe

Yonne Agri a organisé le 7 juin dernier à Joigny, une journée spéciale déchaumage avec ses partenaires Kuhn, Franquet et Actisol. Une journée thématique où les visiteurs ont pu s'entretenir avec les représentants des constructeurs sur l'intérêt de bien soigner le déchaumage et le travail du sol superficiel pour bien préparer les semis. Kuhn présentait le Striger (outil Strip-Till), outil de préparation du sol travaillant uniquement la ligne de semis pour semer du maïs, des betteraves, du tournesol ou encore du colza. Chaque module est composé d'un disque ouvreur crénelé, d'un chasse débris étoilé, d'une dent fine, de 2 disques en V et de roues squelette en fermeture. La bande travaillée par le Striger laisse un sol préparé et favorable à une bonne germination. On peut semer ensuite avec un semoir monograine classique sans équipement particulier comme une Maxima ou un Planter.
Les déchaumeurs Optimer, outils combinés à disques indépendants, permettent un travail superficiel pour réaliser de faux-semis, la décomposition de la matière organique et la conservation d'un maximum d'humidité dans le sol. Le choix du rouleau T-Ring, T-Liner ou Packliner permet un rappuyage adapté aux conditions de travail. Le Cultimer, déchaumeur à dents polyvalent, permet tout aussi bien de travailler en superficiel (6-7 cm) qu'en déchaumage profond en 2 passages jusqu'à 30 cm. Cet outil procure un brassage



important de la terre grâce aux dents courbées, terre qui est ensuite nivelée par des disques et rappuyée par un rouleau. Ils bénéficient de la sécurité Non-Stop Mécanique à double ressort ou sécurité boulon de traction.
Spécialisé dans la préparation de lit de semences, Franquet propose une multitude de combinaisons d'outils avant-arrière. Le Synchromix est un déchaumeur à double rangée de disques crénelés de diamètre 410 mm.
Chaque disque est monté avec une suspension élastique en caoutchouc. Le réglage et la stabilité sont procurés par le double rouleau Synchrospire qui termine le travail des disques en recoupant les végétaux, en les enfouissant dans le sol, en générant de la terre fine et en nivelant le sol.
Le Cultigerm est un déchaumeur à 4 rangées de dents vibrantes avec un dégagement sous châssis de 60 cm, complété par un double rouleau cranté de 410 ou 300 mm de diamètre.
La gamme Actisol est destinée à restructurer le sol grâce aux appareils Demeter (version fixe) et Cybelle (version repliable). Ces outils sont particulièrement appréciés en TCS puisqu'ils permettent de respecter les règles agronomiques sans bouleversement des horizons, ni dilution de la matière organique.
Par ailleurs, les visiteurs ont pu profiter de conditions commerciales en vigueur actuellement, notamment un financement Kuhn-Promodis.
Arnaud Méthivier a également annoncé un programme de démonstration mis en place pour cet été autour de l'Optimer, du Striger et du Demeter. Avis aux amateurs !

DAFP

Journée formation pour les utilisateurs d'Axial

C'est en toute simplicité et dans une ambiance des plus conviviales que la DAFP, concessionnaire Case IH à Toucy, a organisé une journée *«prise en main»* à l'attention des nouveaux utilisateurs de moissonneuses Axial.

Pour cette campagne 2012-2013, 12 Axial neuves ont été vendues par Stéphane Bonfillou, son équipe et Jean-Yves Jérusalem, l'agent de la DAFP basé à Ancy le Franc.

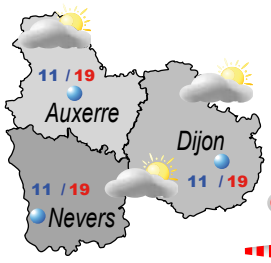
Une trentaine d'utilisateurs ont donc été conviés à Charbuy autour de 2 Axial où Vincent Foret et Cyril Chiesa, inspecteurs commercial et technique Case IH, ont expliqué la cinématique des machines, leur entretien, les réglages, le guidage AFS…

Une prise en mains pratico-pratique, concrète, appréciée des futurs conducteurs. Après le barbecue du midi, une formation guidage AFS sur les tracteurs était proposée avec essai en conditions de travail.



▶ Prévisions **météo** du 22 au 28 juin

Vendredi 22 Juin



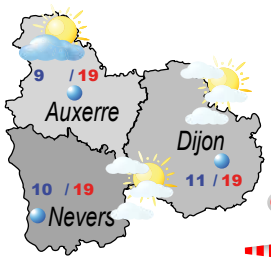
Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les températures seront de saison et les vents modérés.

T° mini : 10 à 12 °C
T° maxi : 18 à 20 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

St Alban
Soleil : 06:19 - 21:54
Lune : 09:10 - 23:36

Samedi 23 Juin



Éclaircies
Le soleil sera présent et accompagné de quelques nuages. Les températures seront en baisse en matinée.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 18 à 20 °C

Vents : Ouest 10 km/h

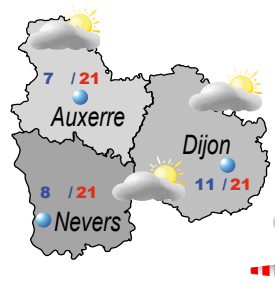
Ste Audrey
Soleil : 06:20 - 21:54
Lune : 10:15 - N.C.

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 24 Juin



Nuageux
Quelques nuages et de timides apparitions du soleil en perspective. Les températures seront en baisse en matinée et les vents seront modérés.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 20 à 22 °C

Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St Yann
Soleil : 06:20 - 21:54
Lune : 11:21 - 00:05

Prévisions à 7 jours

Lundi 25 au Mercredi 27 Juin :

De nombreux nuages en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Sud-Sud-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 6 à 17 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

Jeudi 28 Juin au Dimanche 1er Juillet :
Des averses sont attendues au cours de cette période et seront accompagnées d'orages ce jeudi.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 9 à 18 °C T° maxi. : 22 à 24 °C

▶ Sudoku

8	7			5				
				7			4	8
			2	9			6	
			9					6
9		6				7		3
1					2			
	5			3	7			
4	6			8				
				2			3	4

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

5	4	1	7	6	8	2	3	9
3	6	7	2	4	9	5	1	8
8	9	2	1	5	3	7	4	6
4	2	3	5	8	6	9	7	1
1	7	8	9	3	2	6	5	4
9	5	6	4	7	1	8	2	3
7	8	9	3	1	5	4	6	2
2	3	5	6	9	4	1	8	7
6	1	4	8	2	7	3	9	5

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Télévision Sélection du 23 au 29 juin

Samedi 23

TF1
20.50 Chase. Série avec Kelli Giddish ⓾.
ou
20.35 Football «Euro 2012 : 1/4 de finale», en direct de Donetsk.

FRANCE 2
20.35 Les stars du rire s'amusent. Divertissement avec Anne Roumanoff, Willy Rovelli, Sébastien Cauet, Les Chevaliers du Fiel, etc.
22.55 On n'est pas couché.

FRANCE 3
20.35 Une cible dans le dos ★. Téléfilm avec Bernard Le Coq ⓾. *Peu crédible et décevant.*
22.10 Les beaux jours ★★. Téléfilm avec Clotilde Courau. *Pas mal.*

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Élisabeth 1ère : Les secrets de la reine vierge» ★★. *Passionnant.*
21.35 Jean-Jacques Rousseau «Tout dire» ★★. *Très intéressant.*
23.05 London calling (3/4)«Mode et design dans le rock».
23.55 Tracks.

M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales. Série avec Mark Harmon ⓾.
ou
20.30 Football «Euro 2012 : 1/4 de finale».

CANAL +
20.50 Sanctum ★★. Aventures (2011) de A. Grierson, avec Richard Roxburgh (1h45) ⓾. (voir Sélection)

Dimanche 24

TF1
20.50 Esprits criminels. Série ⓬.
ou
20.35 Football «Euro 2012 : 1/4 de finale».

FRANCE 2
20.45 Embrassez qui vous voudrez ★★. Comédie (2002) de et avec Michel Blanc (1h39) ⓾. *Amusant.*
22.25 Cleaner ★★. Thriller (2007) de R. Harlin, avec Samuel L. Jackson (1h25) ⓬. *Prenant et macabre.*

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Lewis. Série.
00.20 Le destin fabuleux de Désirée Clary ★★. Comédie dramatique en NB (1941) de et avec Sacha Guitry (1h50). *Superbe.*

ARTE
Michael Jackson, king of pop
20.40 Michael Jackson, the immortal world tour. Spectacle.
22.05 The Wiz ★★. Comédie musicale en VO (1978) de S. Lumet, avec Diana Ross (2h14). *Inégal.*

M6
20.50 Capital «Voilà l'été : La séduction fait recette !». Magazine.
22.50 Enquête exclusive «La Seine sous haute surveillance».
ou
20.30 Football «Euro 2012 : 1/4 de finale».

CANAL +
20.55 Strike back «Mission Afghanistan» ★★. Téléfilm avec Richard Armitage (1h26) ⓬. *Haletant.*

Lundi 25

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «La guerre des nerfs», «Quitter la cage», «Journée blanche», «Du sang pour la liberté». Série avec Gary Sinise ⓾.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «Comme deux sœurs», «Immortels», «Spider». Série avec Katryn Morris, Danny Pino ⓬.
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.40 Le crépuscule des dieux. Opéra de Wagner.

FRANCE 3
20.35 La France des concours. Magazine présenté par Mireille Dumas, avec Stéphane Bern.
23.05 Julien Clerc à l'Opéra national de Paris. Concert.
00.15 Julien Clerc à contretemps. Documentaire.

ARTE
20.35 Effi Briest ★★. Drame en NB et VO (1974) de Rainer Werner Fassbinder, avec Hannah Schygulla (2h15). *Superbe.*
23.50 L'amour est plus froid que la mort. Drame en NB et VO (1969) de et avec R. W. Fassbinder (1h25).

M6
20.50 L'amour est dans le pré «Que sont-ils devenus ?».

CANAL +
20.55 MI-5 (5 et 6/8) ★★. Série avec Richard Armitage ⓾. *Excellent.*

Mardi 26

TF1
20.50 Dr. House ★★. Série avec Hugh Laurie ⓾. *Excellent.*
23.20 Harry Roselmack «Des usines et des hommes». Magazine.

FRANCE 2
20.35 Le village préféré des Français. Magazine de Stéphane Bern.
23.00 Infrarouge : «Le bonheur est sur le zinc», «Parasomnie, le sommeil impossible ⓾».
01.40 Une vie ★★. Drame (1957) de A. Astruc, d'après Maupassant, avec Maria Schell (1h26). *Élégant.*

FRANCE 3
20.35 Louis la brocante «Louis chez les Flamands» ★. Téléfilm avec Victor Lanoux. *Sympathique.*
22.55 Algérie 1962, l'été où ma famille a disparu. Documentaire.

ARTE
20.35 Philippe Pétain ★★★. *Excellent.*
22.25 Le dessous des cartes «Chypre à la présidence de l'Union».
22.40 Vers un crash alimentaire ★★. *Terrible.*

M6
20.50 Michael Jackson's this is it ★★. Documentaire (2009) de Kenny Ortega (1h47). *Fascinant.*
22.50 Michael Jackson «Trois ans déjà». Documentaire.

CANAL +
20.55 Mes meilleures amies. Comédie (2011) de Paul Feig, avec Kristen Wiig (2h) ⓾. *Très vulgaire.*

Mercredi 27

TF1
20.50 Les experts. Série ⓾.
23.20 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⓬.
ou
20.35 Football «Euro 2012 : 1/2 finale», en direct de Donetsk.

FRANCE 2
20.50 Un homme d'honneur ★★★. Téléfilm avec Daniel Russo, Dominique Blanc (1h29). (voir Sélection)
22.15 The closer, L.A. enquêtes prioritaires ★★. Série avec Kyra Sedgwick ⓾. *Excellent.*

FRANCE 3
20.35 Incroyables expériences, avec Nelson Monfort, Julie Raynaud, G. Pernoud, Samuel Étienne, Marine Vignes, Cyril Féraud.
23.05 Pièces à conviction «Produits minceur : Attention danger».

ARTE
20.35 Hallam Foe ★★. Drame (2007) de David Mackenzie, avec Jamie Bell (1h35). *Pas mal.*
22.10 Sergiu Celibidache.

M6
20.50 Pékin Express, le passager mystère «... En Australie».
ou
20.30 Football «Euro 2012 : 1/2 finale».

CANAL +
20.55 Voyez comme ils dansent ★★. Comédie dramatique (2010) de C. Miller, avec Marina Hands, James Thierrée (1h35). *Émouvant.*

Jeudi 28

TF1
20.35 Football «Euro 2012 : 1/2 finale».
ou
20.50 Section de recherches ★. Série avec Xavier Deluc. *Moyen.*
23.50 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Salariés sous surveillance», «Cellulite : La fin des capitons à tout prix ?».
22.15 Complément d'enquête «Quand la passion est plus forte que tout».
23.20 Opération Turquoise ★★★. Téléfilm avec Aurélien Recoing, F. Pierrot (1h54) ⓬. (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 Une vie inachevée ★★. Comédie dramatique (2005) de L. Hallström, avec Robert Redford, Jennifer Lopez (1h44) ⓾. *Émouvant.*
23.05 Copycat ★. Policier (1995) de J. Amiel, avec Sigourney Weaver (1h58) ⓬. *Pas mal, mais très violent.*

ARTE
20.35 Raison et sentiments ★★★. Téléfilm avec Hattie Moharan, Charity Wakefield (2h30). (voir Sélection)
23.15 Stimulation cérébrale, un nouvel espoir pour les TOC.

M6
20.30 Football «Euro 2012 : 1/2 finale».
ou
20.50 Pékin Express.

CANAL +
20.55 Le naufrage du Laconia ★★. Téléfilm avec Andrew Buchan (2h51) ⓾. *Intéressant, mais long.*

Vendredi 29

TF1
20.50 Les 30 histoires les plus spectaculaires. Divertissement présenté par Carole Rousseau et Jacques Legros.
22.45 Secret story. Divertissement présenté par B. Castaldi ⓾.

FRANCE 2
20.35 On n'demande qu'à en rire. Divertissement de L. Ruquier, avec Catherine Barma, Jean Benguigui, Isabelle Mergault et Fabrice, et avec Jeremy Ferrari, Nicole Ferroni, Lamine Lezhgad, Garnier et Sentou, Arnaud Tsamére, Waly Dia et Artus, les Lascars Gay, F. Peyre.
23.25 Concert unique «Bénabar».

FRANCE 3
19.55 Athlétisme «Championnats d'Europe», en direct d'Helsinki.
21.35 Faut pas rêver en Turquie. Magazine de Tania Young.

ARTE
20.35 À la recherche du temps perdu ★★. Téléfilm de N. Companeez, d'après Marcel Proust, avec Micha Lescot, Valentine Varela (1h50). (voir Sélection)

M6
20.50 NCIS, Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +
20.55 X-Men «Le commencement» ★★. Science-fiction (2011) de M. Vaughn, avec James McAvoy, Michael Fassbender (2h07) ⓾. *Spectaculaire, mais violent.*

SÉLECTION


Arte - Mike Hogan

Raison et sentiments - La mort de leur père plonge les sœurs Dashwood, ainsi que leur mère, dans le dénuement. On se souvient de la superbe adaptation du roman de Jane Austen, signée Ang Lee, avec Emma Thompson, Hugh Grant et Kate Winslet. Sans tenter de rivaliser avec cette œuvre, ce téléfilm, coproduit par la BBC, est un bel hommage au talent de la romancière, qui n'avait pas son pareil pour croquer les mœurs de ses contemporains. Les décors et costumes font revivre, avec raffinement, l'époque, et le scénariste a restitué toute la beauté de la langue, en des dialogues élégants. Mais c'est la délicatesse des sentiments qui fait la force et l'intérêt de cette œuvre qui dissèque, avec finesse, les atermoiements du cœur, mais aussi les règles régissant la société de l'époque. L'interprétation est pour beaucoup dans le plaisir que l'on prend à suivre cette belle œuvre. Des longueurs. ***Jeudi 28, sur Arte, à 20h35.***

Sanctum - Frank McGuire, un spéléologue, réunit une équipe, pour découvrir un réseau de grottes sous-marines, dans le Pacifique Sud. James Cameron a produit ce film, réalisé avec des caméras sous-marines qu'il a inventées. Si l'histoire est intéressante et si le scénario s'attarde sur les réactions des membres du groupe, elle permet surtout d'admirer la beauté des images de fonds marins. L'atmosphère est angoissante. ***Samedi 23, sur Canal +, à 20h50.***

Un homme d'honneur - 1er mai 1993. Pierre Bérégovoy, ancien Premier ministre, se suicide. Dans cette tragique histoire, c'est à l'homme, avec ses contradictions, ses espoirs déçus, mais aussi sa grandeur et son honneur, que se sont attachés les scénaristes. Cette œuvre émouvante et très bien faite n'occulte pas le lâchage par ses amis dont fut la victime Pierre Bérégovoy. Daniel Russo le campe avec beaucoup de finesse et de retenue. ***Mercredi 27, sur France 2, à 20h50.***

Opération Turquoise - En avril 1994, au Rwanda, commence le terrible massacre de la population tutsie par les Hutus. Peu après, la France lance l'opération Turquoise. Ce brillant et poignant téléfilm, tourné dans les magnifiques collines rwandaises, montre bien l'ambiguïté de cette mission humanitaire, qui ne parvint pas à sauver les victimes ni à éviter de protéger les assassins. Les images des charniers sont terribles. ***Jeudi 28, sur France 2, à 23h20.***

À la recherche du temps perdu - Adapter Marcel Proust est réputé impossible. Cela se confirme avec cette brillante production, aux décors et costumes superbes. Certes, il y a des scènes réussies, et la voix off met en valeur la beauté du texte. Mais la modernisation de l'histoire et cette succession de réceptions finissent par lasser. Quant à l'homosexualité, au lieu d'être suggérée, elle est lourdement soulignée. ***Vendredi 29, sur Arte, à 20h35.***

Fromagerie du Val d'Osseux à Rouy (58)

50 ans sur un petit nuage... de lait

Le week-end prochain, la Fromagerie du Val d'Osseux fêtera son cinquantième anniversaire en grandes pompes à Rouy, dans le centre de la Nièvre. Si l'activité laitière demeure marginale dans le département, cette exploitation, dirigée par Nadine et Jean-Paul Loisy, a conquis depuis longtemps ses lettres de noblesse. Sans s'endormir sur ses lauriers. Depuis le 13 mai dernier, la ferme est officiellement labellisée en agriculture biologique.


Nadine et Jean-Paul Loisy présentent leur gamme de fromages dans une *«sasière»*.

Dans la Nièvre, les fromages du Val d'Osseux sont devenus avec le temps une *«success story»*. Tout comme la ferme de Nadine et Jean-Paul Loisy surfe sur l'ancienne tradition nivernaise de transformation du lait de ferme pour la famille et les employés, elle a su, en 50 ans, s'adapter et se développer afin de conforter *«un circuit court de proximité auquel nous tenons»* indique le maître des lieux. En 1953, les grands-parents de Jean-Paul ont commencé avec trois vaches normandes pour approvisionner en lait les habitants de la commune de Rouy, activité ensuite reprise par ses parents. Et c'est donc en 1962 que les premiers fromages ont été fabriqués sur l'exploitation. Aujourd'hui, le couple Loisy, qui a pris la suite, est à la tête d'une entreprise de 9 salariés, 1 apprenti et 2 stagiaires qui, à partir des 80 vaches Prim'holstein et Jersiaises de la ferme, fournissent 1200 litres de lait par jour, un lait transformé en 900 fromages journaliers. Le fromage blanc pour moitié, la gamme de fromages lactiques -dont le fameux *«Le Nivernais»* est un emblème exploité collectivement par quatre autres producteurs laitiers nivernais- et, depuis 2009, les *«tomettes»*, une pâte pressée non cuite dont le lait chauffe jusqu'à 30° et non 40° comme un Beaufort ou un Comté. Les Loisy vendent dorénavant en direct, sur la ferme, sur quatre marchés du département et auprès d'une cinquantaine de commerces de détail et de moyennes surfaces. La notoriété du Val d'Osseux chez les consommateurs Nivernais n'est plus à faire. Et la fromagerie parie maintenant sur la restauration collective, notamment auprès des collèges et lycées nivernais: *«cela fait du monde à qui nous pouvons essayer de redonner le goût des produits du terroir, loin de l'uniformisation des produits industriels»*.

«Révolution»

Si les fromages sont moulés à la louche tous les matins, *«tradition sur laquelle nous ne transigeons pas»* selon Jean-Paul Loisy, la fromagerie du Val d'Osseux a connu ces dernières années une profonde *«révolution»* avec une quête d'autonomie -fourragère et énergétique- qui confine à la performance technico-économique. Jusqu'à la labellisation en agriculture biologique du 13 mai dernier, les mutations ont été nombreuses. *«Le déclic s'est produit en 2006 quand en réunion du groupe Ecolait, nous avons vu un reportage du CCFD sur la déforestation de l'Amazonie à cause de la culture du soja»*. A cette époque, la ferme importait des tourteaux du Brésil, 70 à 80 tonnes par an, et les soucis de santé des bovins s'accumulaient: mammites, acidoses, boîteries... Au cours de la formation *«homéopathie animale»* d'Actrices Nivernaises puis avec celle intitulée *«donner un 2ème souffle à sa vie professionnelle»* de la Chambre d'agriculture, *«nous avons fait le point sur nos valeurs, sur ce que nous voulions faire de notre vie et sur les freins à cette vie rêvée»* expliquent Nadine et Jean-Paul. Et aussitôt ils ont décidé de *«franchir certaines étapes»*. Cela a d'abord été le passage d'une chaudière à fuel à une chaudière à bois déchiqueté avec la Cuma Terr'eau en 2009, puis en 2010 le séchage des fourrages en grange par un système de récupération d'air chauffé par le soleil. Le foin est désormais rentré en vrac et séché sur caillebotis en bois à 30 cm du sol: *«nous n'avons plus de bottes, d'ensilage, d'enrubannage donc plus de déchets du plastique issu du pétrole»*. Ils ont aussi complètement revu l'alimentation animale en utilisant leurs 115 hectares pour devenir complètement autonomes grâce aux prairies naturelles et temporaires et aux 40 ha de méteil. Le mélange triticale-orge-avoine-pois apporte les protéines, les légumineuses fournissent l'azote nécessaire aux graminées. Et puis, depuis le début de la conversion en AB, il y a deux ans, la ferme n'utilise plus d'antibiotiques ni de vaccins mais les éleveurs constatent beaucoup moins de problèmes de santé qu'auparavant, même s'ils reconnaissent une baisse de production de lait de 20%. Pour répondre aux défis de leur époque, Nadine et Jean-Paul Loisy ont su faire la démarche de s'adapter et de remettre en cause les fondamentaux de la ferme. Avec un système de production qui leur offre des perspectives durables pour encore au moins... 50 ans.

EMMANUEL COULOMBEIX


Les parents de Jean-Paul Loisy (à droite) lui ont transmis, ainsi qu'à Nadine, l'exploitation familiale dans laquelle ils ont fabriqué leurs premiers fromages en 1962.


Au pays du Charolais roi, à Rouy, ce sont les robes noire et blanche des Prim'Holstein et marron des Jersiaises qui tiennent la vedette.

▶ Rendez-vous


Des fromages moulés à la louche: une tradition préservée jalousement par la fromagerie du Val d'Osseux.

Un marché de producteurs bio

Pour officialiser leur entrée dans le monde de la bio autant que por fêter les 50 ans de la fromagerie, l'équipe de Nadine et Jean-Paul Loisy concocte un programme de festivités alléchant. Les 30 juin et 1er juillet, à Rouy, ils feront visiter la ferme (sauf le laboratoire) en proposant de multiples animations, à commencer par un marché de producteurs bio qui apporteront leurs vins, miels, volailles, légumes, cidres, oeufs, pains, confitures et cosmétiques.

Des stands professionnels réuniront des spécialistes du chauffage au bois déchiqueté, du bois tourné, du compostage des déchets, de l'homéopathie, des fontaines à eau dynamisée... Un repas bio sera servi le samedi et le dimanche midi (9,50 euros sur réservation au 03 86 60 20 63). Une projection video sur la fromagerie, une sieste dans le foin, des danses et musiques traditionnelles, une dégustation de plats cuisinés par les Toques Nivernaises agrémenteront le week-end.



L'équipe du Val d'Osseux prépare la fête du week-end prochain.